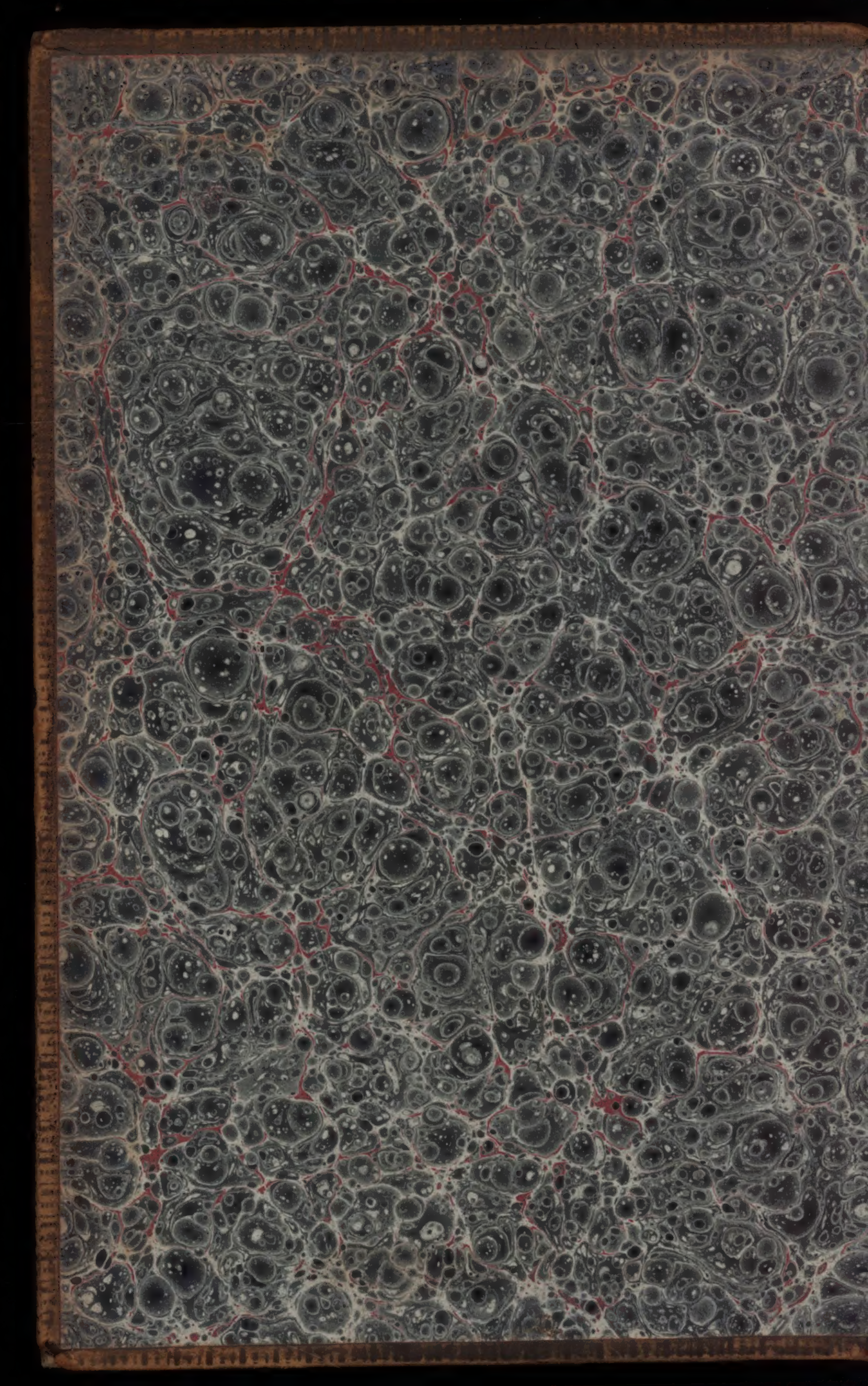




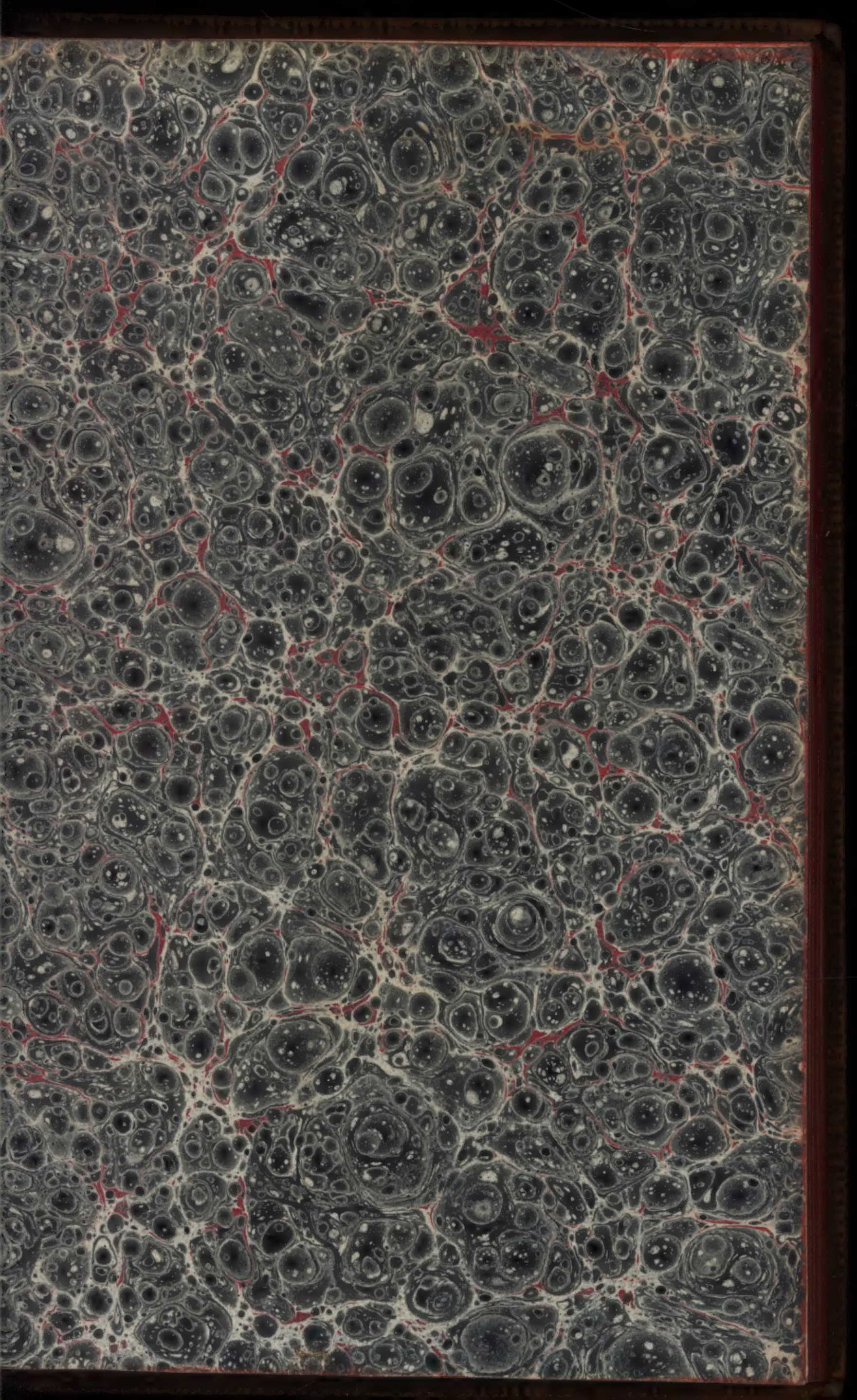


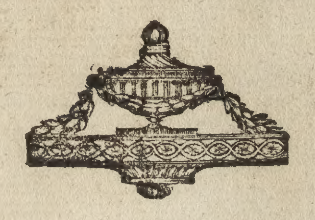
TABLEAU
DE
PARIS.

NOUVELLE ÉDITION

Corrigée & augmentée.

Corruptio optimi pessima.

TOME III.



A AMSTERDAM.

1782.



TABLEAU
DE PARIS.

CHAPITRE CCVI.

Procureurs. Huiſſiers.

Si vous avez dans votre maiſon un endroit ſale, obſcur, fétide, mal-propre, plein d'ordures, les ſouris & les rats s'y logent infailliblement. Ainſi dans la fange & le chaos abominable de notre juriſprudence, on a vu naître la race rongeante des procureurs & des huiſſiers.

Ils ſe plaiſent dans les détours ténébreux de la chicane ; ils vivent graſſement dans le

labyrinthe de la procédure : il faut les y ſuivre malgré vous ; vous êtes forcé de vous ſoumettre à leur miniſtere. Ces paperaſſeurs ont acheté la déplorable charge qui en fait des vampires publics & privilégiés ; mais comme le premier mal eſt dans une légiſlation contradictoire & embrouillée, le praticien ſe rit de la miſere du plaideur, & tient au vice antique qui lui eſt ſi profitable.

Notre juriſprudence n'eſt qu'un amas d'énigmes priſes au haſard dans les ouvrages de quelques juriſconſultes d'une nation étrangere ; & quand les coutumes & les loix différentes ſont privées de clarté, ne vous étonnez pas des monſtruoſités de la procédure.

Entrez dans un greffe de procureur, appellé improprement *étude* : huit à dix jeunes gens piquant la dure eſcabelle, ſont occupés à gratter du papier timbré du matin au ſoir. Bel emploi ! Ils copient des *avenirs*, des *exploits*, des *ſignifications*, des *requêtes* ; ils *groſſoyent*. Qu'eſt-ce que *groſſoyer* ? C'eſt l'art d'alonger les mots & les lignes, pour em-

ployer le plus de papier poſſible, & le vendre ainſi tout barbouillé aux malheureux plaideurs; de ſorte qu'on puiſſe en former des *doſſiers épais*. Et qu'eſt-ce qu'un *doſſier?* C'eſt la maſſe bizarre de ces épouvantables procédures. Et un *doſſier épais*, que coûte-t-il bien? Sept à huit mille francs pour commencer à éclaircir un peu les choſes.

Mais toutes ces paperaſſes ſervent-elles du moins au juge? Jamais. Quand il y a un rapporteur, ſon ſecretaire fait ſur une feuille volante un extrait de ces énormes groſſes, & toutes les raiſons du procureur reſtent au fond du ſac: ainſi ce déluge d'écritures ne ſervira pas même dans la cauſe dont il s'agit, le juge ne verra que l'extrait du ſecretaire fidele ou infidele; & voilà ce qu'on appelle *l'inſtruction* chez un peuple civiliſé, ou ſoi-diſant tel.

Le procureur dans ſon greffe eſt environné de ces doſſiers érigés en trophées & qui montent juſqu'au plancher, à peu près comme le ſauvage de l'Amérique s'environne dans

ſa hutte & ſuſpend autour de lui les chevelures de ceux qu'il a *ſcalpés.*

Il y a environ huit cents procureurs, tant au châtelet qu'au parlement, ſans compter cinq cents huiſſiers exploitans; & tout cela vit de l'ancre répandue à grands flots ſur le papier timbré.

Dites à un praticien qu'il y a pluſieurs pays en Europe, où la juſtice ſe rend ſans le fatal miniſtere d'un procureur; où les frais de juſtice ſont nuls, pour ainſi dire; où des pacificateurs, dans le veſtibule du temple de la juſtice, vous arrêtent avec un intérêt tendre, prennent à cœur d'arranger les parties & y parviennent ordinairement. Le praticien levera les épaules, ſonnera & dira à ſon clerc, *groſſoyez, multipliez les incidens, & ſongez que la philoſophie eſt dangereuſe.*

Les brigandages qui s'exercent dans ces greffes poudreux ſont légitimés par les friands amateurs d'épices; on ne ſe fait point la guerre, on partage paiſiblement le tiers des ſucceſſions. *Ils ſont toujours en noir*, diſoit un

payſan : *ſavez-vous pourquoi ? C'eſt parce qu'ils héritent vraiment de tout le monde.*

Il faut que le brigandage ſoit porté loin, pour qu'il ſoit réprimé. Les procureurs en ſont preſque toujours quittes à l'audience pour des ſarcaſmes de la part des avocats, & des menaces d'interdiction de la part des juges. L'un d'eux diſant un jour au plus effronté : *maître un tel, vous êtes un frippon. --- Monſeigneur a toujours le petit mot pour rire*, répondit le praticien.

Quelques procureurs roulent carroſſe, & tirent de leur greffe quarante à cinquante mille francs par an. Les avocats les courtiſent aſſidument, pour avoir des cauſes. Ils font le ſoir la partie de *madame* en cheveux longs, & l'encenſent de tout leur pouvoir, afin que le choix tombe ſur eux pour les *pieces d'écritures*, partie lucrative, chere à *l'ordre*, & qui mérite bien qu'on déroge un peu à l'art de l'orateur & que l'on ménage les bonnes graces de la femme du praticien.

C'eſt toujours lui qui choiſit l'avocat. Le

plaideur ne connoît que la boutique du procureur ; & comme il faut commencer par l'assignation, le praticien est nécessairement l'agent de toute la procédure : aussi les avocats sont-ils plus souples & plus dociles devant les procureurs, que l'apothicaire ne l'est devant un docteur de la faculté.

Il faut passer par les longues épreuves de la cléricature, pour être habile à posséder une charge ; il faut monter lentement la pénible échelle. Ce triste noviciat est de huit à dix années. Ainsi les procureurs ont des clercs à bon marché ; le maître-clerc lui-même, *limonnier de l'étude*, n'a que de foibles gages ; les autres clercs barbouillent le papier du matin au soir pour leur pauvre nourriture. Ils vivent d'espérance, logent dans des mansardes, en attendant une charge vacante.

Les plus adroits, dans les petites *études*, tâchent d'intéresser la procureuse, afin d'adoucir la rigueur de leur joug ; mais dans les grandes, *madame* ne sauroit se résoudre à manger avec des clercs.

Elle oublie que ſon mari n'eſt qu'un ancien clerc qui vient d'acheter une charge. Le nigaud approuve le noble orgueil de ſa femme, ſon panache, ſes polonaiſes, ſes femmes-de-chambre, ſes tons, ſes airs. Il ne veut plus communiquer qu'avec les amis de madame, parce qu'ils lui ont promis une riche clientelle.

Les huiſſiers, qui marchent à la ſuite des procureurs, ne ſont pas moins redoutables & plus ardens encore à la curée. Quand une fois la breche eſt ouverte, alors ils montent à l'aſſaut, & traitent une maiſon comme une ville livrée au pillage. Voyez le vautour acharné ſur ſa proie, & qui la dépece avec ſon bec noir & crochu; c'eſt l'image de leur joie avide, quand leurs mains armées de la fatale plume ſaiſiſſent les meubles pour les porter en vente ſur la place publique.

Ces mêmes huiſſiers qui, comme une meute dévorante, ſe déchaînent contre les particuliers pour peu que la bride leur ſoit lâchée, n'oſent porter un exploit à un membre du parlement ou à un homme en place; c'eſt à

qui ſe refuſera à cet office. Quand on veut pourſuivre un grand, il faut avoir recours au procureur-général, pour obliger un ſimple huiſſier à faire ſon devoir.

Ainſi le bourgeois à Paris, outre ſes autres fardeaux, a dans la nobleſſe impérieuſe & hautaine une véritable ariſtocratie à combattre; il rencontre une ligue qui inſenſiblement devient plus formidable que jamais.

C'eſt par ces agens ſubalternes de la juſtice, & qui infeſtent les avenues de ſon temple, que l'on n'en approche plus qu'avec crainte & tremblement. C'eſt par eux que les juges ſe ſont trouvés au milieu des pieges & des ſurpriſes, & que la longueur des affaires a fait renoncer aux meilleurs droits, parce que la ruine inévitable des familles a paru devoir ſuivre la demande la plus légitime.

Ce fléau, que les tribunaux ſupérieurs ne ſongent pas à réprimer, dévore la partie indigente; & l'on a vu des hommes iniques menacer encore de la juſtice ceux qu'ils avoient dépouillés, s'ils n'étouffoient pour

toujours leurs plaintes & leurs murmures ; & les infortunés voulant conſerver les débris de leur fortune, ſe ſont tus, craignant que le monſtre de la chicane ne vînt leur enlever ces foibles reſtes.

Tous ces praticiens ont entr'eux un genre de plaiſanterie qui équivoque perpétuellement ſur les mots de leur profeſſion. Il n'y a rien de plus gothique & de plus mauſſade que les railleries des hommes d'affaires : mais pour être plates & groſſieres, elles n'en ſont pas moins inhumaines ; car ils plaiſantent encore ceux qu'ils ont vexés & rongés.

Ce n'eſt pas que l'improbité ſoit attachée à la profeſſion: quelques procureurs honnêtes ne préſentent pas ſans ceſſe la juſtice à leurs parties, pour ne leur en faire embraſſer que l'ombre. Ils emploient leur habileté à ſauver leurs cliens d'un dédale d'erreurs & d'un embraſement funeſte. Pluſieurs ennobliſſent leur profeſſion par la vertu qui les orne toutes ; ils ſervent de modele aux autres, & ils méritent l'eſtime & la confiance du public :

mais on peut dire d'eux auſſi :

Apparent rari nantes in gurgite vaſto.

Ces communautés de procureurs ſont liées au parlement d'une maniere fort étroite. Elles en ſuivent les mouvemens, & en épouſent les idées avec la plus grande chaleur.

CHAPITRE CCVII.

La Bazoche.

C'EST une communauté de clercs qui jugent entr'eux de leurs différends. Autrefois il y avoit le roi de la Bazoche, maître du royaume de la Bazoche, & qui établiſſoit des juriſdictions Bazochiales ; mais attendu que le nombre des clercs alloit à près de dix mille, Henri III révoqua le titre de roi. Il étoit bien peureux, dira-t-on ; mais ſouvent les hommes ſe ſont laiſſé conduire par des mots, & plus loin qu'ils n'auroient d'abord imaginé.

Les armoiries de la Bazoche ſont *trois écri-*

toires. Oh, quel fleuve dévorant, ſemblable aux noires eaux du Styx, ſort de ces armes parlantes, pour tout brûler & conſumer ſur ſon paſſage! Quoi, Monteſquieu, Rouſſeau, Voltaire & Buffon ont auſſi trempé leur plume dans une écritoire! Et l'huiſſier exploitant & l'écrivain lumineux ſe ſervent chaque jour du même inſtrument!

CHAPITRE CCVIII.

Comédiens.

LES comédiens ſeront toujours des *excommuniés*, juſqu'à ce qu'il plaiſe au roi, au parlement & au clergé de lever l'anathême. Tel eſt l'empire de la coutume, des prégugés; ou, ſi vous l'aimez mieux, de l'inconſéquence nationale. Ils auront plus tôt fait de rire de l'*excommunication*, que de vouloir s'en affranchir.

La demoiſelle Clairon ayant fait un *mémoire à conſulter* ſur cet objet, l'avocat

entreprenant & téméraire fut auſſi-tot *rayé* du tableau ; & l'amante de Tancrede ſe trouva obligée de procurer un état à ſon défenſeur, qui avoit perdu le ſien en tâchant de la réconcilier avec l'égliſe. L'avocat, plein de ſon ſujet, monta bientôt ſur le théatre ; mais il n'y fut pas plus heureux qu'au barreau, & *l'excommunication* alla ſe placer ſur ſa tête, ainſi que ſur celle de la demoiſelle Clairon.

Elle prit quelque tems après de l'humeur contre le public : un acteur ou une actrice ont toujours tort de bouder cet auguſte ſouverain. Elle avoit refuſé de jouer, la ſalle étant pleine & le rideau levé, à raiſon de je ne ſais quelles rixes de foyer. Elle fut fort maltraitée du parterre, & le ſoir même elle alla coucher au Fort-l'Evêque. Pour ſe venger des clameurs de ce parterre inſolent & de ceux qui l'avoient empriſonnée, elle abandonna le théatre, penſant que le lendemain on ſeroit à ſes genoux pour la ſupplier de vouloir bien rentrer. Qu'arriva-t-il ? Le public l'oublia, & elle perdit ſon talent, faute

d'exercice. Elle paſſa, dans l'obſcurité & loin des applaudiſſemens, des jours qui auroient été remplis & glorieux ſous l'habit de Melpomene, qu'elle faiſoit parler avec une ſorte de dignité.

Louis XIV n'a jamais reçu de comédiens qu'ils n'euſſent de la taille & une figure noble. Le théatre de la nation, où revivent les héros de l'antiquité, exigeroit un choix plus ſévere. On voit, parmi les acteurs actuels, trop peu d'hommes bien faits; ce qui ne diſpoſe pas l'étranger à concevoir une idée avantageuſe de notre goût pour le beau. Quand il voit de petites ſtatures repréſenter ce qu'il y a de plus impoſant & de plus fameux dans l'hiſtoire des peuples, il prend une idée défavorable du phyſique de la nation, & la remporte malgré lui dans ſa patrie.

La vanité des acteurs de petite taille favoriſe la réception d'acteurs encore plus petits, parce que ceux-là s'imaginent, par ce moyen de comparaiſon, devoir paroître plus grands ſur la ſcene; mais ſi cette manie de rappetiſſer

les perſonnages tragiques ſubſiſte encore pendant une génération, nous n'aurons bientôt plus que des *Lilliputiens*, qui en voulant faire les héros, ne feront que groteſques.

Un acteur, quand il eſt mince ou fluet, ou bien quand il ne préſente plus que des os revêtus d'un parchemin livide, a beau poſſéder une certaine intelligence : les efforts de ſa frêle poitrine font ſouffrir ; & plus il geſticule avec fierté, plus il paroît ſe rappetiſſer. Son front dégrade la majeſté de Melpomene. Le palais qu'il habite, l'idiome relevé qu'il parle, les paſſions grandes & orageuſes qu'il veut peindre, tout l'écraſe & l'anéantit : il eſt trop diſproportionné avec ce qui l'environne, pour que l'œil ou l'oreille puiſſent lui faire grace.

Alexandre, dira-t-on pour juſtifier le nain tragique, étoit petit & portoit le col penché : je l'aurois admiré de ſon vivant dans ſa tente avec ſa taille exiguë & ſa tête ſur une de ſes épaules ; mais mort, j'exige qu'il prenne une ſtature, un front, un port & un geſte qui

répondent au conquérant dont le nom remplit l'univers.

La Duclos jouoit dans les *Horaces* : à la fin de ſes imprécations, elle ſort furieuſe, comme l'on ſait ; l'actrice s'embarraſſa dans la queue très-longue de ſa robe ; & tomba. On vit ſoudain l'acteur qui faiſoit Horace, ôter poliment ſon chapeau (1) d'une main, la relever de l'autre, la reconduire dans la couliſſe, & là, remettant fiérement ſon chapeau, tirer ſon épée & la tuer, conformément à ſon rôle.

Ces inepties ne ſe commettent plus ; mais que de réformes à deſirer encore !

La tragédie, depuis la retraite de Mlle. Dumeſnil & depuis l'exil incroyable de Mlle. Sainval (2), eſt devenue chantante, roide, ampoulée, monotone ; les acteurs ſubalternes

---

(1) Les acteurs tragiques portoient, dans toutes les tragédies, un chapeau ſurmonté de plumes ; & c'eſt ainſi qu'on a joué en France pendant près de cent ans Corneille & Racine.

(2) Exilée par lettre de cachet.

ne ſont pas aſſez attentifs à maintenir l'illuſion. Ils commettent des fautes nombreuſes contre le coſtume & le ſens de leurs rôles. Qu'ai-je beſoin, par exemple, de la coquetterie de nos princeſſes de théatre, de leurs têtes bichonnées au gré de la folie du jour? Quand j'apperçois la main mauſſade du coëffeur, je ne vois plus Cléopâtre, Mérope, Athalie, Idamé.

Moins d'oripeau, plus de vérité. Comment ne pas rire, en voyant des valets de théatre traveſtis en ſénateurs Romains, ſortir des couliſſes avec les robes rouges des médecins du *Malade imaginaire*; des perruques bouclées & traînantes, groſſiérement chargées de poudre, & qui, pour comble de ridicule, veulent figurer la démarche de nos jeunes conſeillers?

Et quand les ſpectateurs revoient ſans ceſſe les mêmes toiles meſquines & rembrunies, quelquefois trouées; qu'ils rencontrent les Scythes & les Sarmates dans un palais d'architecture grecque, & le farouche

Zamore

Zamore ſous un portique romain, peuvent-ils s'empêcher d'accuſer l'avarice des comédiens *à la part*, & leur cupidité qui néglige un acceſſoire fait pour influer ſur les repréſentations ?

Deux théatres qui rivaliſeroient, qui entretiendroient entr'eux une émulation ſuivie en jouant les mêmes pieces, qui ſeroient enfin l'un pour l'autre un perpétuel objet de comparaiſon, reſtitueroient à l'art ſa pompe, ſa nobleſſe & ſa dignité.

On ſe plaint généralement de voir la ſcene françoiſe déchue de ſon ancien luſtre. La tragédie ſur-tout eſt défigurée à un point méconnoiſſable. De là ces vers :

On ne voit plus pleurer perſonne :
Pour notre argent nous avons du plaiſir ;
Et le tragique qu'on nous donne,
Eſt bien fait pour nous réjouir.



CHAPITRE CCIX.

Spectacles gratis.

Les comédiens donnent le ſpectacle *gratis*, à l'occaſion de quelques événemens célebres, comme *la paix*, *la naiſſance d'un prince*, &c. Le ſpectacle alors commence à midi; les charbonniers & les poiſſardes occupent les deux balcons, ſuivant l'uſage; les charbonniers ſont *du côté du roi*, & les poiſſardes *du côté de la reine*. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt que cette populace applaudit aux beaux endroits, aux endroits délicats même, & les ſent, tout comme l'aſſemblée la mieux choiſie. (*a*) Quelle poétique, pour qui ſauroit l'étudier! Après la piece, Melpomene, Thalie & Terpſicore donnent la

---

(1) On a conteſté le fait: j'en appelle à l'expérience. Les grands traits n'ont jamais paſſé ſans applaudiſſemens.

main au porte-faix, au maçon, au décroteur. Préville & Brizard danſent avec la fille de joie ſur les mêmes planches où l'on a repréſenté Polieucte & Athalie. Les fuſiliers ſont plus circonſpects ces jours-là, & la *garde bleue* a un front populaire. Les comédiens ne ſe prêtent pas par amour du peuple à ces danſes bruyantes, mais par politique; ils voudroient bien pouvoir s'en exempter. Leur dépendance leur fait un devoir de cette corvée, & ils jouent très-bien le contentement.

Les ſpectacles des Boulevards, à leur exemple, *les grands Danſeurs du roi*, *l'Ambigu comique*, *les Variétés amuſantes*, donnent auſſi une repréſentation *gratis* dans les mêmes circonſtances; ils affichent de même, *relâche pour le ſervice de la cour*, *ſpectacle gratis pour la naiſſance*, *&c.* ce qui chagrine & mortifie étrangement les *comédiens ordinaires du roi*, qui ne craignent rien tant que d'être aſſimilés aux *acteurs forains*, à peu près comme un procureur au parlement

craint qu'on ne le confonde avec un huiffier à verge.

On diftingue à Paris les planches des *Boulevards* des planches *privilégiées*, celles qui portent *Jeannot* de celles qui portent le gros *Dezeffarts* ; mais c'eft une diftinction qui échappe au peuple : il range fur la même ligne & dans la même claffe tous ceux qui, chantant, déclamant ou aboyant, contribuent à fes plaifirs pour de l'argent.

Il n'y a que le *rifible peccata* du combat du taureau qui n'obtient pas l'honneur d'affembler le public *gratis*, & de mériter par-là les bonnes graces & le regard de la cour ; mais il doit préfenter requête.

CHAPITRE CCX.

Langue du Maître aux Cochers.

On diftingue parfaitement le cocher d'une courtifanne, de celui d'un préfident, le cocher d'un duc d'avec celui d'un financier ;

mais à la ſortie du ſpectacle, voulez-vous ſavoir au juſte dans quel quartier va ſe rendre tel équipage ? écoutez bien l'ordre que donne le maître au laquais, ou plutôt que celui-ci rend au cocher. Au Marais, on dit, *au logis ;* dans l'isle S. Louis, *à la maiſon* ; au fauxbourg S. Germain, *à l'hôtel* ; & dans le fauxbourg S. Honoré, *allez*. On ſent, ſans avoir beſoin d'un commentaire, tout ce que ce dernier mot a d'impoſant.

A la porte des ſpectacles ſe trouve toujours un *aboyeur* à la voix de *Stentor*, qui crie : *le carroſſe de M. le marquis ! le carroſſe de mad. la comteſſe ! le carroſſe de M. le préſident !* Sa voix terrible retentit juſqu'au fond des tavernes où boivent les laquais, juſqu'au fond des billards où les cochers ſe querellent & ſe diſputent. Cette voix qui remplit un quartier, couvre tout, abſorbe tout, le bruit confus des hommes & des chevaux. Laquais & cochers, à ce ſignal retentiſſant, abandonnent les pintes & les queues, reprennent la bride des chevaux, & ouvrent la portiere.

Cet *aboyeur*, pour donner à ſa poitrine une force plus qu'humaine, renonce au vin, & ne boit que de l'eau-de-vie. Il eſt toujours enroué ; mais cet enrouement même imprime à ſa voix un ſon rauque & épouvantable, qui reſſemble à un tocſin. Il creve bientôt à ce métier. Un autre le remplace; il hurle de même, boit de même, & meurt, comme ſon prédéceſſeur, à force d'avoir avalé de l'eau-de-vie d'épicier.

CHAPITRE CCXI.

Diſcours prononcé à la Comédie françoiſe à la rentrée de ce ſpectacle.

Un comédien plus véridique que ſes camarades, plus fortement frappé de ce qu'il devoit au public, & ſuſceptible de cette honnête pudeur que quelques-uns conſervent encore, chargé du compliment d'uſage, s'avança, l'an paſſé, ſur le bord du théatre, & là, après une profonde révérence, il ſe

releva lentement, & dit d'une voix modeste, mais assurée :

« Messieurs. Deux fois par an, nous vous
» rendons humblement l'hommage que nous
» vous devons à bien des titres, nous vous
» rappellons les obligations qui nous impo-
» sent la nécessité de vous plaire, nous vous
» caressons par des louanges, afin que vous
» fermiez les yeux sur nos défauts. Nous ne
» les taisons pas toujours, car il nous seroit
» impossible de les dissimuler ; mais ce que
» nous nous gardons bien de vous avouer,
» & ce que le cri de ma conscience m'ar-
» rache devant vous, c'est le peu d'émula-
» tion & d'accord qui regne entre nous,
» c'est notre paresse, notre orgueil, & les
» misérables débats qui nous empêchent de
» nous réunir, soit pour vous donner de nou-
» velles pieces qui varient vos plaisirs, soit
» pour représenter plus décemment celles
» qui ont fixé votre attention ; & nous ne
» rougissons pas de faire doubler celles-ci,

» en bravant un murmure que nous ſavons
» devoir être paſſager.

» Aujourd'hui, plus vrais qu'autrefois, meſ-
» ſieurs, nous vous confeſſons nos torts mul-
» tipliés, en vous ſuppliant de nous impoſer
» la punition qui vous paroîtra la plus ſalu-
» taire & la plus propre à nous faire déteſter
» nos mauvaiſes habitudes ; votre indulgence
» exceſſive ne les a que trop enracinées dans
» nos cœurs. Nous penſons qu'une déſertion
» totale de notre ſpectacle pendant quelque
» tems nous réveilleroit avec force de l'en-
» gourdiſſement où nous ſommes plongés,
» & ranimeroit parmi nous l'amour du tra-
» vail, que *vingt mille livres de rente* émouſ-
» ſent furieuſement. Nous ſommes riches par
» les petites loges, avant même de lever le
» rideau. Comment voudriez-vous que nous
» puiſſions nous livrer à des études ſuivies,
» lorſque nous ſommes ſi bien payés d'avan-
» ce ? Que nous importent l'art & l'auteur,
» lorſque notre bourſe eſt bien remplie ? Nous
» n'aimons point l'art, nous aimons l'argent.

» meſſieurs, & vous nous en donnez trop
» pour que vous ſoyez bien ſervis.

» Diminuez donc notre recette ; nous ſerons plus reſpectueux envers l'art, plus attentifs envers l'auteur ; notre théatre rendu quelque tems déſert, nos beſoins nous enſeigneront le ſecret de vous plaire ; vous y gagnerez, parce que nous nous efforcerons, par des repréſentations ſoignées & intéreſſantes, de retrouver ce que nous aurons perdu par notre négligence. Nous n'avons pas la force de nous corriger par nous-mêmes ; notre place eſt devenue une prébende ſimple & inamovible : uſez donc, meſſieurs, uſez du châtiment ſalutaire qui nous convient ; abandonnez-nous ; (*tournant la tête vers le contour de la ſalle*) que ces loges, cet amphithéatre demeurent vuides pour quelques mois ; & notre intérêt alors, puiſſamment réveillé par cet aiguillon, nous ramenera aux principes que nous avons trop oubliés. »

CHAPITRE CCXII.

Battemens de mains.

LANGUE & monnoie univerfelles des Parifiens ; ils ne s'expliquent point autrement ; ils *claquent* pour la reine & pour les princes quand ils paroiffent dans leurs loges, & qu'ils ont fait la gracieufe révérence ; ils *claquent* quand l'acteur paroît fur la fcene, & tout auffi fort ; ils *claquent* pour un beau vers ; ils *claquent* ironiquement, quand la piece les ennuie ou les impatiente ; ils *claquent*, quand ils demandent impérieufement l'auteur ; ils *claquent* pour Gluck & font plus de bruit que tous les inftrumens de l'orcheftre, que l'on n'entend plus. Ils *claquent* dans un jardin public au retour d'un héros ; ils *claquent* dans la chapelle de l'académie françoife, lors d'un panégyrique, ou même d'une oraifon funebre : nouveauté fort étrange, & qui pourroit foumettre bientôt les prédicateurs

évangéliques au joug de l'approbation & de l'improbation. Ils *claquent* les vers & la proſe dans toutes les ſéances académiques ou aſſemblées littéraires. Quelquefois ces battemens de mains vont juſqu'à la frénéſie ; on y a joint depuis quelque tems les mots de *bravo*, *braviſſimo*. On bat auſſi des pieds & de la canne ; tintamarre affreux, étourdiſſant, & qui choque cruellement l'ame raiſonnable & ſenſible qui quelquefois même en eſt l'objet. Cette manie bruyante avilit beaucoup les jugemens de nos parterres, & en général le prononcé du public, dans nos ſalles de ſpectacles.

On avoit conſeillé à un auteur perpétuellement ſifflé, de faire conſtruire une machine qui imiteroit les *claquemens* de trois à quatre cents mains, & de la confier dans un coin du ſpectacle à un ami fidele & ſûr. Il n'avoit qu'à acheter des billets, comme certains confreres ; c'eût été la même choſe.

Juſqu'à quand le Pariſien abuſera-t-il de la faculté de *claquer*, interrompra-t-il avec

étourderie un couplet éloquent, en détruira-t-il tout l'effet en le coupant avec une folle impatience? Cette précipitation tumultueuſe nuit à l'acteur & au poëte; on ne les laiſſe point achever, & l'illuſion, au milieu de ce bruit inſenſé, s'enfuit à tire-d'aile. Pourquoi tant *babiller avec les mains*, & plus qu'aucun peuple de la terre n'a babillé avec la langue?

Mais quel eſt l'applaudiſſement qui doit flatter le grand poëte & le grand acteur? C'eſt lorſqu'un ſombre & profond ſilence régne dans la ſalle, lorſque le ſpectateur, le cœur briſé & l'œil baigné de larmes, n'a ni la penſée ni la force de ſe livrer à des battemens de mains, que, plongé dans l'illuſion victorieuſe, il oublie le comédien & l'art; tout ſe réaliſe autour de lui; un trait ineffaçable deſcend dans ſon ame, & le preſtige l'environnera long-tems.



CHAPITRE CCXIII.

Théatre Bourgeois.

AMUSEMENT fort répandu, qui forme la mémoire, développe le maintien, apprend à parler, meuble la tête de beaux vers, & qui ſuppoſe quelques études. Ce paſſe-tems vaut mieux que la fréquentation du café, l'inſipide jeu de cartes & l'oiſiveté abſolue.

On penſe bien que ces acteurs, qui repréſentent pour leur propre divertiſſement, ne ſont pas aſſez formés pour ſatisfaire l'homme de goût; mais en fait de plaiſirs, qui raffine a tort. Pour moi, j'ai remarqué que la piece que je connoiſſois devenoit toujours nouvelle, lorſque les acteurs m'étoient nouveaux. Je ne ſais rien de plus faſtidieux que d'aſſiſter à une troiſieme & quatrieme repréſentation par les mêmes comédiens.

Je n'ignore pas qu'on y déchire ſans miſéricorde les chefs-d'œuvres des auteurs dra-

matiques, qu'on y eſtropie les airs des meilleurs compoſiteurs ; que ces aſſemblées donnent lieu à des ſcenes plus plaiſantes que celles que l'on repréſente : & tant mieux ; le ſpectateur s'amuſe à la fois de la piece & des perſonnages. Puis les alluſions deviennent plus piquantes ; car l'hiſtoire des actrices a la publicité de l'hiſtoire romaine.

On joue la comédie dans un certain monde, non par amour pour elle, mais à raiſon des rapports que les rôles établiſſent. Quel amant a refuſé de jouer *Oroſmane ?* & la beauté la plus craintive s'enhardit pour le rôle de *Nanine.*

J'ai vu jouer la comédie à Chantilly par le prince de Condé & par mad. la ducheſſe de Bourbon. Je leur ai trouvé une aiſance, un goût, un naturel qui m'ont fait grand plaiſir. Vraiment ils auroient pu être comédiens, s'ils ne fuſſent pas nés princes.

Le duc d'Orléans, à Saint-Aſſiſe, s'acquitte auſſi très-bien de ſes rôles avec facilité & rondeur. La reine de France enfin a joué

la comédie à Verſailles dans ſes petits appartemens. N'ayant pas eu l'honneur de la voir, je n'en puis rien dire.

Ce goût eſt répandu depuis les plus hautes claſſes juſqu'aux dernieres ; il peut contribuer quelquefois à perfectionner l'éducation, ou à en réformer une mauvaiſe, parce qu'il corrige tout à la fois l'accent, le maintien & l'élocution. Mais cet amuſement ne convient qu'aux grandes villes, parce qu'il ſuppoſe déjà un certain luxe & des mœurs peu rigides. Gardez-vous toujours des repréſentations théatrales, petites & ſages républiques; craignez les ſpectacles : c'eſt un auteur dramatique qui vous le dit.

Parmi les anecdotes plaiſantes que fourniſſent les amateurs bourgeois, dont la fureur eſt de jouer la tragédie, je choiſirai cette hiſtoriette, que je trouve dans *le Babillard.*

« Un cordonnier habile à chauſſer le pied » mignon de toutes nos beautés, & renommé dans ſa profeſſion, chauſſoit le cothurne

» tous les dimanches. Il s'étoit brouillé avec » le décorateur. Celui-ci devoit pourvoir » la scene au cinquieme acte, d'un *poignard*, » & le poser sur l'autel. Par une vengeance » malicieuse, il y substitua un *tranchet*; le » prince, dans la chaleur de la déclamation, » ne s'en apperçut pas; & voulant se donner » la mort à la fin de la piece, il empoigna, » aux yeux des spectateurs, l'instrument » benin qui lui servoit à gagner sa vie. » Qu'on juge des éclats de rire qu'excita ce dénouement, qui ne parut pas tragique.

CHAPITRE CCXIV.

Colisée.

Nous ne sommes pas des Romains; nous n'avons pas voulu bâtir un amphithéatre qui subsistât au bout de dix-huit siecles; nous n'avons pas voulu assembler deux cents mille spectateurs; c'eût été trop pour la garde de Paris. Nous n'avons voulu qu'emprunter le nom

nom d'un des plus majeſtueux monumens de Rome & le défigurer encore ; car le ſuperbe amphithéatre s'appelloit le *Colloſſée.* Notre *Coliſée* après dix ans tombe en ruines. Les créanciers l'ont ſaiſi & n'ont jamais pu enſuite être d'accord. On l'a fermé. Il n'avoit de beau & d'agréable que ſon emplacement, dans la poſition la plus heureuſe qu'on ait pu choiſir. L'intérieur de ce caravenſerai étoit triſte ; des ſymphonies monotones, des danſes miſérables ou puériles ; des joutes ſur une eau ſale & bourbeuſe ; des feux d'artifice ſans variété ; une cohue fatigante ou un vuide ennuyeux : voilà tout le divertiſſement de ces ſortes d'endroits.

La redoute chinoiſe l'a remplacé ; temple nouveau, ouvert à l'oiſiveté abſolue, & qui enleve aux nobles repréſentations dramatiques une foule de ſpectateurs.

Là on ſe ſert l'un à l'autre de ſpectacle. Les Adonis au teint blafard, les Narciſſes adorant leurs images dans les glaces, les héros d'opéra fredonnant des airs, les fats à che-

veux longs, les Laïs à la tête haute y circulent & font foule.

Quand on compare ces Vaux-Hall aux lieux charmans de Londres, on voit que le François ne connoît qu'un genre de plaiſir, celui de voir & d'être vu. L'Anglois a des goûts plus vifs, plus variés, plus profonds; il ne ſe nourrit pas de vanité, de l'étalage, de la parure, de clinquant, d'une promenade en rond mille fois répétée devant les mêmes objets. Il lui faut des divertiſſemens plus ſubſtanciels. La différence des gouvernemens enfin ſe fait ſentir par le contraſte de la froide élégance de nos aſſemblées & de l'abondance variée & piquante qui regne en Angleterre.

Il eſt vrai que l'Anglois donne une guinée, & que nous débourſons meſquinement trente ſols. Puis, qui ne ſe mêle pas de nos plaiſirs; c'eſt-à-dire, qui ne les corrompt pas? L'autorité préſide à tous nos divertiſſemens; on nous les arrange & il ne nous eſt pas permis de les modifier.

CHAPITRE CCXV.

Foire Saint - Germain.

Les ſpectacles des Boulevards ſont obligés d'aller à cette foire, à laquelle on devroit bien donner une entrée ſpacieuſe ; car il n'y a qu'une porte étroite, dont le terrein deſcend encore en pente. Il faut que toutes les voitures & les fantaſſins pêle - mêle paſſent par ce dangereux ſentier.

Là, des hommes de ſix pieds, montés ſur des brodequins, coëffés comme des ſultans, paſſent pour des géans. Une ourſe raſée, épilée, à qui l'on a paſſé une chemiſe, un habit, veſte & culotte, ſe montre comme un animal unique, extraordinaire. Un coloſſe de bois parle, parce qu'il a dans le ventre un petit garçon de quatre ans. Il faut la révolution de pluſieurs années pour amener à l'œil du naturaliſte quelque choſe digne de ſon attention. La charlatanerie groſſiere eſt là

ſur ſon trône. Le ſaltinbanque effronté a obtenu le privilege de duper le public ; il a payé ce privilege , qu'importe enſuite qu'il donne des *gourdes* au Pariſien ? On le connoît ſi bonnace, qu'on ſait d'avance qu'un faux merveilleux le tranſportera non moins que s'il étoit véritable.

Les ſalles des farceurs ſont preſque toujours remplies. On y joue des pieces obſcenes ou déteſtables, parce qu'on leur interdit tout ouvrage qui auroit un peu de ſel , d'eſprit & de raiſon. Quoi , voilà un théatre tout dreſſé , un peuple tout aſſemblé , & l'on condamnera les auditeurs à n'entendre que des ſottiſes, tandis que notre théatre ſi riche devroit être conſidéré comme un tréſor national ! Et pourquoi appartiendroit - il excluſivement aux comédiens du roi ?

Quoi, Dugazon ſeroit l'héritier de Corneille ! Quoi, ces chefs - d'œuvres que tout l'or des ſouverains ne ſauroit faire renaître , demeureroit en propre à une poignée de comédiens ! Quoi , ils n'appartiendroient pas

eſſentiellement à tous ceux qui ſe ſentent l'ame & le talent de les faire valoir ! Quoi, l'auteur auroit pu avoir une autre idée que de répandre par-tout ſes productions & ſa gloire! Quoi, ſacrifier l'art à l'intérêt paſſager de l'acteur, ne donner qu'un point reſſerré au génie, l'obliger à prendre tel organe, l'aſſervir à l'inſtrument qu'il anime ; & quand j'ai compoſé, je donnois donc mes pieces à une ſeule troupe ! Brûlons nos pieces.

Le grand-duc de Toſcane, qui poſſede le véritable génie d'un législateur, parmi une foule de loix utiles & conçues dans une haute ſageſſe, a donné à tous les théatres la liberté abſolue du choix des pieces; certain que la concurrence & l'émulation ſerviroient ce bel art beaucoup mieux que tous les réglemens qu'un petit eſprit de claſſification a établis parmi nous pour lui ôter ſon eſſor & ſa grandeur.

Là enfin on voit (& qu'importe le lieu ?) le célebre Comus, homme doué du génie le plus ſouple & le plus inventif, & qui, ſans

les études ordinaires, doit tout à la ſagacité rare qu'il a reçue de la nature. Ce phyſicien fécond en découvertes, en étonnant nos regards, exerce & ſurprend notre intelligence. Il faut bien ſe garder de le confondre avec les *faiſeurs de tours* dont il eſt environné. Quiconque l'aura vu, ne tombera pas dans cette erreur groſſiere : non-ſeulement il eſt l'émule de ceux qui étudient la nature ; mais il a droit encore à un rang diſtingué parmi les plus habiles ſcrutateurs de ſes phénomenes : les merveilles qui s'operent ſous ſes mains induſtrieuſes, valent bien quelques pages ſyſtématiques écrites en beau ſtyle.

CHAPITRE CCXVI.

Comédiens Italiens.

TOUT en conſervant ce titre, ils ne repréſentent plus aucune piece italienne, ou, pour mieux dire, ces *cannevas* où Carlin a ſi ſouvent déployé un jeu aſſaiſonné de tant

de graces naïves & piquantes. Ils ſont rentrés dans le droit de donner au public des pieces morales & intéreſſantes : droit dont ils n'abuſent point, il faut l'avouer ; mais les pieces à vaudevilles ayant pris faveur, ils ont obéi au goût momentané de la capitale. Ils ſe piquent de ſervir le public avec un zele infatigable ; on les voit ardens à le récréer de nouveautés, n'épargner ni ſoins ni peines. Leur déſintéreſſement eſt rare. Ils ne lézinent point ſur les décorations ni ſur les habillemens ; jaloux de donner aux repréſentations le plus grand éclat. Ils ont un tact aſſez ſûr pour la muſique vive, légere, expreſſive ; mais ils ne ſavent pas encore juger les comédies d'une maniere auſſi juſte : cela viendra.

Les pieces à vaudevilles occupent donc preſque excluſivement ce théatre depuis dix-huit mois. Comme tout ſuccès touche à un excès, il eſt à craindre que ce théatre ne s'infeſte de *rébus*, de *couplets trop libres*, *d'équivoques*, &c. Pourquoi faire baiſſer les yeux aux graces ?

Ces jolis riens offrent des tableaux naïfs & ne ſont pas dépourvus de gaieté ; mais il eſt à craindre que ces bluets, nés dans un champ fertile, n'étouffent les épis nourriciers, ſubſtanciels & à la tête dorée.

Les auteurs avoient cru pouvoir établir ſur cette ſcene un ſecond théatre national ; ils n'ont pas réfléchi que l'art du chant excluoit preſque toujours celui de la déclamation, & que les pieces vraiment dramatiques avoient un caractere trop profond pour s'allier à la légéreté de ces petites pieces, la plupart vuides de ſens. L'ariette & le vaudeville tueront toujours Marivaux & ſes ſucceſſeurs.

CHAPITRE CCXVII.

Spectacles des Boulevards.

Le peuple, qui a beſoin d'amuſemens, s'y précipite en foule ; mais ces théatres ſont ceux qui mériteroient le plus l'attention du ma-

giſtrat, & les pieces devroient être des compoſitions agréables & morales; car il n'y a pas d'oppoſition entre ces deux mots, quoi qu'en diſent les poëtes corrupteurs.

Pourquoi ces pieces ſont-elles pour la plupart baſſes, plates, ordurieres? C'eſt qu'une poignée de comédiens oſe dire qu'il n'appartient qu'à eux de repréſenter des pieces raiſonnables ; c'eſt qu'on les ſoutient dans cette ridicule prétention; c'eſt qu'à la ſuite de cette incroyable & honteuſe législation, le peuple eſt condamné à n'entendre que l'expreſſion du libertinage & de la ſottiſe. Et voilà où aboutit la police des ſpectacles chez un peuple renommé par ſes chefs-d'œuvres dramatiques.

Les parades qu'on repréſente extérieurement ſur le balcon comme une eſpece d'invitation publique, ſont très-préjudiciables aux travaux journaliers, en ce qu'elles ameutent une foule d'ouvriers qui, avec les inſtrumens de leur profeſſion ſous le bras, demeurent là la bouche béante, & perdent

les heures les plus précieuſes de la journée.

Les figures en cire du ſieur Curtius ſont très-célebres ſur les Boulevards, & très-viſitées; il a modelé les rois, les grands écrivains, les jolies femmes, & les fameux voleurs; on y voit Jeannot, Deſrues, le comte d'Eſtaing & Linguet; on y voit la famille royale aſſiſe à un banquet artificiel: l'empereur eſt à côté du roi. Le crieur s'égoſille à la porte: *entrez, entrez, meſſieurs, venez voir le grand couvert, entrez, c'eſt tout comme à Verſailles.* On donne deux ſols par perſonne, & le ſieur Curtius fait quelquefois juſqu'à cent écus par jour, avec la montre de ces mannequins enluminés.

CHAPITRE CCXVIII.

Lectures.

Il s'eſt introduit un nouveau genre de ſpectacles. C'eſt un auteur qui ne lit pas à ſes amis pour en recevoir des conſeils & des

avis, mais qui indique telle jour, telle heure, (& il ne manque plus que l'affiche) qui entre dans un ſallon meublé, ſe place entre deux flambeaux, demande un ſucrier ou du ſirop, calomnie ſa poitrine, tire ſon manuſcrit de ſa poche, & lit avec emphaſe ſa production nouvelle, quelquefois ſomnifere.

Il ne manque point d'admirateurs, parce qu'il les convoite avec toutes les ſuppliques adroites de l'orgueilleux amour-propre; on lui prodigue de ces mots obligeans qu'on ne refuſe pas, & qu'il prend à la lettre pour des éloges ſinceres. Quand il imprime, le public ſe rit de l'ouvrage admiré dans le ſallon. L'auteur furieux crie que le goût eſt perdu, & que la décadence de la littérature eſt viſible, puiſqu'on ne ſent pas comme ſes premiers juges & admirateurs.

Dans ces ſortes de lectures tout prête au ridicule; le poëte arrive avec une tragédie rimée & faſtidieuſe, ou avec un gros poëme épique, dans une aſſemblée peuplée de jeunes & jolies femmes diſpoſées à folâtrer & à

rire, qui ont à côté d'elles leurs amans; elles s'occupent plus de ce qui les environne, que de l'auteur & de ſa piece. Une inflexion de voix, un mot, un geſte, un rien ſuffit pour diſpoſer les caracteres à la plus grande gaieté. Qu'une femme rie par haſard, une autre éclatera, & tout le cercle fera de vains efforts pour contraindre ſa belle humeur. Que deviendra le pauvre auteur avec ſon rouleau de papier? S'il montre du courroux, il paroîtra plus ridicule encore; qu'on ne l'écoute point, ou qu'on l'entende mal, il eſt obligé de continuer. Le voilà ſur la ſellette, expoſé à toutes les réflexions malignes! On corrige tout bas ſon amour-propre qui perce dans ſon débit; il s'en doute: il geſticule avec plus de véhémence, comme pour forcer les ſuffrages: ce n'eſt plus un auteur, c'eſt un comédien.

Et pourquoi lire à d'autres qu'à ſes amis? Pourquoi prendre d'autres juges que le public? Pourquoi ſe montrer ſi jaloux d'une approbation équivoque? Enchanter un cercle ou une cotterie, n'eſt-ce pas rétrécir l'idée qu'un

écrivain doit ſe former de la gloire ? Voilà les fautes où tombent journellement les beaux eſprits & les *hommes de goût* de la capitale. C'eſt ici qu'il faut citer le fameux docteur Sacroton (1) qu'ils n'ont pas lu pour leur malheur. *Il faut apprécier*, dit-il, *le talent dans la place publique, & jamais ailleurs ; c'eſt là ſon vrai jour ; des ſuccès de chambre ſont toujours des ſuccès douteux.*

On a vu une ſociété intitulée, *les Trente*, faire *paroli* aux *quarante* de l'académie françaiſe, établir des lectures publiques, dont pluſieurs furent très-intéreſſantes ; & ſans une fatale diviſion (inévitable parmi les beaux eſprits) cette ſociété devenoit une académie en regle, qui auroit rivaliſé avec la ſuperbe ; un repas chez un traiteur précédoit les lectures. Hélas ! l'eſprit chez eux n'étoit jamais à jeûn : ainſi faiſoient les célebres auteurs du dernier ſiecle.

---

(1) Comédie parade en un acte, imprimée à Paris chez la veuve Ballard, imprimeur du roi, rue des Mathurins, 1780.

Il ſe forme pluſieurs *aſſemblées littéraires*, dont les membres ne ſe croient pas inférieurs aux immortels ; ils liſent un jour de la ſemaine, les auditeurs applaudiſſent, & ceux qui ſont applaudis ſont auſſi contens le ſoir de leur triomphe, qu'un académicien l'eſt lorſqu'on l'a claqué au Louvre pour ſes vers ou pour ſa proſe.

La loge des *Neuf ſœurs* renferme auſſi des auteurs qui liſent leurs productions dans des fêtes brillantes, & dont la littétature fait le principal ornement ; & pourquoi n'y auroit-il que les académiciens qui euſſent le droit de débiter leurs ouvrages & d'être applaudis ? ne faut-il pas donner une libre iſſue au conſolant amour-propre de chaque écrivain, ſi heureux quand il ſe lit, quand il entend ſa voix réſonner dans un lieu peuplé ? L'équité (diſons mieux) la compaſſion l'ordonne.

Un lecteur fameux eut une ſorte de célébrité dans Paris, il y a huit à dix ans ; on en raffola, on ſe l'arracha. Il rendoit avec

intelligence & précision, avec une variété de ton surprenante, tous les personnages d'une piece de théatre. Seul il donnoit au *drame* qu'il déclamoit, les honneurs de la représentation ; il valoit une troupe entiere : mais il s'identifioit tellement avec la piece adoptée, qu'il s'imaginoit, ou peu s'en faut, l'avoir faite, ce que l'auteur présent lui pardonnoit facilement & de bon cœur, puisque cette forte illusion lui étoit nécessaire pour mieux entrer dans le sens des rôles. Or l'auteur qui étoit présent, c'étoit moi.

Ce fameux lecteur, par une contradiction singuliere, étoit acteur médiocre sur les planches, lorsqu'il ne débitoit qu'un rôle ; il lui falloit une piece entiere pour développer son talent presque unique ; il donnoit un peu la comédie par tout l'appareil & le préambule qu'il mettoit dans ses lectures, mais cela ne le rendoit que plus rare. Enfin il fut célébré & fêté dans les provinces comme dans la capitale, & par-tout il fit oublier l'auteur.

CHAPITRE CCXIX.

Prêteurs à la petite ſemaine.

USURIERS qu'on ne connoît guere qu'à Paris, & qui jugent eux-mêmes leur métier extrêmement honteux, puiſqu'ils ont le front perpétuellement voilé. Leurs courtiers habitent autour des halles ; les femmes qui vendent des fruits & des légumes qu'elles portent ſur *l'éventaire*, les détailleurs en tous genres ont beſoin le plus ſouvent de la modique avance d'un écu de ſix livres pour acheter des maquereaux, des pois, des groſeilles, des poires, des ceriſes. Le prêteur le confie à condition qu'on lui rapportera au bout de la ſemaine ſept livres quatre ſols ; ainſi ſon écu, quand il travaille, lui rapporte près de ſoixante livres par an, c'eſt-à-dire, dix fois ſa valeur. Voilà le taux modéré des prêteurs à la petite ſemaine.

Si je diſois que des hommes opulens font

ainſi manœuvrer leurs fonds, & qu'ils exercent cette uſure énorme ſans remords; quelle idée ne ſe formera-t-on pas de la dureté de certaines ames, & de leur ſoif cruelle pour les richeſſes ?

Mais lequel doit ſurprendre le plus, de la détreſſe extrême de ces petits détailleurs qui ne ſavent pas avoir ſix livres devant eux; ou du ſuccès conſtant d'une auſſi terrible uſure ? Mais qui, ayant tout ſoldé & payé, reſte avec un louis d'or en propriété abſolue ? J'oſerois dire que le tiers de Paris n'en eſt pas encore venu là : auſſi les *avanceurs* ſavent combien l'eſpece monnoyée devient rare de jour en jour, parce que les emprunts publics, ces funeſtes abſorbans des fonds du commerce, en ont tari le cours.

Ils vendent donc l'argent tout ce qu'ils peuvent le vendre; or plus on eſt pauvre, moins on peut agir autrement que la piece de monnoie à la main. Point de crédit pour l'indigent; & par la même raiſon qu'il paie le vin & la viande bien plus cher que le

prince du ſang, il achete un écu de ſix livres à un prix exorbitant : de là vient qu'il lui eſt difficile de ſortir de l'abyme où il eſt plongé, les mains & les pieds lui gliſſent quand il veut s'élancer au dehors ; car il eſt bien plus difficile de faire ſix francs avec cinq ſols, que de gagner un million avec dix mille livres.

Oh ! qui ne recule pas l'œil épouvanté, quand il vient à contempler de près la lutte éternelle de la miſere & de l'opulence ?

Ces avanceurs ne s'en rapportent pas toujours à leurs courtiers ou agens ; ils ſont curieux deux ou trois fois l'année de voir l'aſſemblée de ces éternels débiteurs qui les enrichiſſent, & de juger par eux-mêmes de la diſpoſition des eſprits & de la manœuvre des ſubalternes.

Le même homme qui porte un habit d'écarlate, des galons, la canne à pomme d'or, qui ne ſort qu'en voiture, qui fait briller à ſon doigt un riche diamant, qui fréquente les ſpectacles & voit bonne compagnie, prend certains jours du mois un habit rapé, une

vieille perruque, de vieux ſouliers, des bas rappetaſſés, laiſſe croître ſa barbe, ſe peint les cheveux & ſe blanchit les ſourcils : il ſe rend alors dans une maiſon écartée, dans une ſalle où il n'y a qu'une mauvaiſe tapiſſerie, un grabat, trois chaiſes & un crucifix ; là il donne audience à ſoixante poiſſardes, revendeuſes & pauvres fruitieres ; puis il leur dit d'une voix compoſée : « mes amies, vous voyez que je ne ſuis pas plus riche que vous, voilà mes meubles, voilà le lit où je couche quand je viens à Paris ; je vous donne mon argent ſur votre conſcience & religion ; car je n'ai de vous aucune ſignature, vous le ſavez, je ne puis rien réclamer en juſtice. Je ſuis utile à votre commerce ; & quand je vous prodigue ma confiance, je dois avoir ma ſûreté. Soyez donc toutes ici ſolidaires l'une pour l'autre, & jurez devant ce crucifix, l'image de notre divin Sauveur, que vous ne me ferez aucun tort, & que vous me rendrez fidélement ce que je vais vous confier. »

Toutes les poiſſardes & fruitieres levent la

main & jurent d'étrangler celle qui ne feroit pas fidelle au paiement : des fermens épouvantables fe mêlent à de longs fignes de croix. Alors l'adroit fycophante prend les noms, & diftribue à chacune un écu de fix livres, en leur difant, « je ne gagne pas ce que vous ga-» gnez, il s'en faut. » La cohue fe diffipe & l'anthropophage refte feul avec deux émiffaires dont il regle les comptes & paie les gages.

Le lendemain il traverfe les Halles & la place Maubert dans un équipage; perfonne ne le reconnoît & ne peut le reconnoître; c'eft un autre homme; il eft brillant, il eft reçu dans la bonne fociété; & fouvent au coin de nos cheminées de marbre, il parle de bienfaifance & d'humanité. Perfonne ne lui contefte la probité, l'honneur, même une forte de générofité; & pendant qu'on le juge ainfi, invifible & préfent, dans quatre ou cinq entrepôts obfcurs, il pompe, il exprime la fubftance du pauvre peuple.

CHAPITRE CCXX.

Charlatans.

On nomme ainſi ceux qui, montés ſur des tréteaux, appellent les paſſans dans les places publiques. Le premier médecin du roi a chaſſé tous ces vendeurs d'orviétan, qui nuiſoient aux intérêts de la compagnie fourrée. Il n'y en a plus haranguant le peuple, & c'eſt dommage; car le docteur Sacroton diſoit à ſon éleve, en lui faiſant l'énumération des avantages du charlataniſme: *comptes-tu pour rien de voyager par-tout, de porter le ſabre au côté, les piſtolets à l'arçon, le bonnet fourré en tête, d'avoir un char qui, arrivé ſur la place, ſe métamorphoſe tout-à-coup en théatre, avec la rapidité d'une décoration d'opéra; & là, ſemblable aux orateurs Romains, de parler en public, haranguant tour-à-tour les nations, & parlant en liberté à un peuple ſerré & attentif? Qui eſt-*

ce qui parle aujourd'hui au public? Perſonne, mon ami, perſonne, excepté nous. Tu peux réuſſir par la parole, & aller plus loin que tu ne penſes.

Plus de gros *Thomas*, plus de harangueur ſous la voûte du ciel. Le premier médecin a détruit ſans pitié ces derniers reſtes de liberté, & perſonne ne diſtribue plus ni *opiates*, ni *élixirs*, ni *poudres*. Le métier appartient en totalité aux ſuppôts de la faculté.

Les charlatans ſe ſont refugiés dans l'empire des ſciences & de la littérature. L'un vous promet la découverte démontrée & la définition exacte d'un agent univerſel, qui a la propriété de modifier la matiere en tout ſens, & d'opérer toutes les merveilles de la nature.

L'autre vous expliquera, d'une maniere claire & démonſtrative, les cauſes de l'attraction, de la rotation des planetes ſur leur axe, & de leur circonvolution autour du ſoleil.

Le troiſieme vous donnera la théorie du ſoleil, celle des étoiles, des mondes, des

planetes, des cometes, ſur - tout de notre globe, & détrônera Newton pour ſon coup d'eſſai.

Un quatrieme, moins ambitieux, ne vous offre que le ſecret de la génération ; il vous dira, pour une ſouſcription de trente - ſix livres, ce que c'eſt que l'économie animale ; il vous inſtruira par - deſſus le marché du mécaniſme des paſſions, & vous aurez la ſcience univerſelle pour douze écus.

Rangeons dans cette claſſe ces naturaliſtes qui, en robe-de-chambre, en pantoufles & en bonnet de nuit, font des ſyſtêmes ſur la formation des montagnes, qu'ils n'ont jamais vues ni parcourues ; qui, ſe chauffant à un bon feu, écrivent ſur les glaciers de la Suiſſe. Ils n'ont examiné, ni les *marbres* ni les *granits* des Alpes, & ils prononcent ſur ces grands objets en ordonnateurs des mondes, expliquant de deſſus leur chaiſe la ſtructure & les fondemens du globe ; tandis que leurs pieds n'ont jamais foulé ni un rocher élevé, ni un abyme un peu profond.

Bientôt ils oſeront dire, je vois diſtinctement le noyau de la terre, car il eſt tranſparent pour moi.

Rangeons encore dans la même claſſe ces académiciens beaux-eſprits, qui n'ont rien écrit, dont les noms ſont inconnus, qui courent les penſions, & qui ſe font payer pour des ouvrages qu'ils n'acheveront jamais : ils diſent reſpecter le public, ce qui reſſemble beaucoup au reſpect des impuiſſans pour les femmes.

Polydore porte le petit-collet, paſſe-port de l'impudence ; il veut ſe donner non-ſeulement un air d'érudition, mais de goût, mais de ſupériorité, mais de génie ; il parle avec emphaſe d'un auteur grec, il ſe récrie ſur la beauté de l'expreſſion, ſur la fineſſe des tours. Les modernes n'ont pas l'ombre de cette phyſionomie. Le divin Pindare a le rithme qui communique avec les dieux, & le ſublime Homere frappe merveilleuſement l'anapeſte. Quand il a prononcé ces grands mots devant des femmes & quelques finan-

ciers, il se recueille & se tait, comme si le génie le saisissoit tout-à-coup & l'accabloit de tout son poids. Ne diriez-vous pas que Polydore a étudié, médité l'auteur dont il a parlé, qu'il le possede parfaitement? Soyez sûr néanmoins, qu'il n'en a lu que la traduction tout au plus, qu'il entend mal le texte, & que s'il l'a ouvert sur sa table, c'est pour en imposer aux sots; & comment croit-il en imposer à d'autres? On dit aux charlatans des places publiques, *guérissez :* on pourroit dire aux charlatans littéraires, plus nombreux que jamais, *imprimez ;* mais ils n'impriment pas.

CHAPITRE CCXXI.

Versificateurs.

ILS pullulent. Malheur à qui fait des vers en 1781 ! Le François a sa *provision bien ample ;* il est devenu excessivement difficile. Car qu'est-ce qu'une nouvelle combinaison des

hémiſtiches de Racine, Boileau, Rouſſeau, Voltaire, Greſſet, Colardeau? Ce n'eſt pas trop la peine de nous donner laborieuſement la même empreinte; n'eſt-il pas ridicule de voir feu M. Dorat avoir déjà des copiſtes & des imitateurs? Quand on lit l'*Almanach des Muſes*, ne diroit-on pas que toutes les pieces de vers ſont du même auteur? tant les idées, le ſtyle & le ton ont une couleur uniforme.

Quand on rencontre un verſificateur, il faut lui dire, pour éviter toute diſpute, je ne me connois pas en vers. Alors il vous prend au mot, & vous dit modeſtement, qu'il n'y a que *trois* ou *quatre* perſonnes en état d'apprécier ſon rare talent, que le *goût* par *excellence* s'eſt refugié dans ſa tête & dans celle de trois ou quatre perſonnes qui l'admirent. On ſourit tout bas, & on le laiſſe dire, car cela le rend bien heureux.

Si l'on diſoit à un verſificateur qui court un rebelle hémiſtiche pendant un mois entier, que tel écrivain en proſe (qu'il n'a pas lu, parce qu'il ne lit que Racine) eſt un

grand poëte, que tel écrivain Anglois qu'il appelle *barbare*, outre ſon originalité & ſon génie, a ſouvent plus de goût que ſon Boileau, il ne vous comprendroit certainement pas : auſſi contentez-vous de lui dire, je ne me connois pas en vers. Par ce moyen vous ménagerez vos poumons, & vous aurez le plaiſir de voir juſqu'à quel point un verſificateur déraiſonne & rétrécit ſes idées.

Mais c'eſt encore plus la faute de la langue que la ſienne propre. Ce verſificateur ſue, travaille, & il ne manque au fond que de diſcernement.

Qu'eſt-ce qu'une langue où le génie à chaque pas rencontre l'obſtacle invincible de quelques difficultés grammaticales, où la chicane à chaque vers trouve à reprendre, où les *ſouligneurs* (1) gagnent tout le terrein

(1) Race de petits journaliſtes qui, ſans motif ni raiſon, en rendant compte d'un ouvrage, ſouslignent tout ce qui leur deplait. Obſervez qu'en général ils proſcrivent les expreſſions créées & de génie. Ainſi ils ôtent à la langue tout ſon eſſor.

que perd l'écrivain audacieux, où toute innovation a le deſſous, où cette expreſſion de Corneille n'a pu ſe naturaliſer.

Ton bras eſt invaincu, mais non pas invincible.

Il faut dire hardiment que cette langue n'eſt pas poétique; que ſa poéſie n'eſt qu'une proſe rimée; qu'elle n'a ni abondance, ni énergie, ni audace; qu'elle n'en aura jamais, puiſqu'il eſt défendu de l'enrichir, puiſque ſa marche, loin d'être libre & fière, eſt compaſſée, meſurée, rétrécie, ſoumiſe au compas. Ajoutons qu'il faut être inſenſé pour s'aſſujettir au lâche caprice d'un peuple attaché à ces ſottes habitudes; conſultant les journaliſtes, aſſaſſins périodiques de la poéſie, & qui, conformément à leur ſtyle rampant, rejettent la force & l'énergie, lorſque le poëte s'en ſert pour peindre ſes penſées avec les ſons qui lui plaiſent.

Puiſque ce peuple ne veut adopter que ce qu'il a, ſon triſte & indigent Boileau & ſon ſec & dur Rouſſeau, il faut le laiſſer dans le ſoin puérile de calculer des ſyllabes, au lieu

d'imaginer & de créer une foule d'expreſſions qui lui manquent. La preuve que ſa poéſie eſt nulle, c'eſt qu'il eſt encore à s'en appercevoir.

Les verſificateurs ne me pardonneront pas ce chapitre; je parle néanmoins en leur faveur, & les poëtes m'entendront.

Il eſt un parallele qui revient ſans ceſſe dans les converſations des verſificateurs, & qui m'ennuie étrangement; c'eſt le parallele de Corneille & de Racine. Avec une lueur de littérature, des ſots parlent une heure entiere ſur cet objet, & ont l'air de dire quelque choſe. Cela paſſe dans des brochures que le plus petit commis, au lieu de faire des bordereaux, fabrique avec une ſorte de préſomption; & pluſieurs journaux roulent à l'appui de trois ou quatre noms ſemblables inceſſamment reſſaſſés. On diroit que l'effort de l'eſprit humain ſe trouve dans une tragédie françoiſe, & rien de plus faux cependant.

Un jeune homme vint prier Timothée de

lui apprendre à jouer de la flûte. N'avez-vous pas déjà eu quelques maîtres, lui demanda le poëte? Oui, répondit le jeune homme. Eh bien! répliqua Timothée, en devenant mon disciple, vous me devrez une double récompense. -- Pourquoi donc? -- Parce que j'aurai avec vous une double peine. Il faut d'abord que je vous fasse oublier les principes dont vous êtes imbu, & que je vous enseigne ensuite ce dont vous ne vous doutez seulement pas.

CHAPITRE CCXXII.

Calambours.

LA langue merveilleuse des *calambours* tire à sa fin. Quelques adeptes la cultivoient, & elle leur tenoit lieu d'esprit & de talens. Que vont-ils devenir? Comment une si brillante renommée s'évapore-t-elle si promptement? Quelle ingratitude après tant de cris d'admirations! Oh, que le peuple de Paris est

léger dans l'encens qu'il prodigue !

On citoit, on claſſoit à part ceux que l'inſpiration ou le haſard avoient favoriſés ; & de fort honnêtes gens qui n'auroient jamais pu ſe faire imprimer qu'*incognito*, étoient parvenus, à l'aide de ce nouvel idiome, à compoſer une petite brochure qui les plaçoit ſubitement au rang diſtingué des heureux plaiſans de ce monde.

Le peuple ne les a pas trop goûtés ; il a mieux aimé le langage de *Vadé* qui peignoit une nature baſſe, mais du moins exiſtante. Il pouvoit juger de la reſſemblance ; mais lorſqu'on voulut lui expliquer toute la fineſſe d'un *calambour*, il dit dans ſon ſtyle naïf : *quand Jean Bête eſt mort, il a laiſſé bien des héritiers.*

Toutes ces mauvaiſes plaiſanteries tendoient à dénaturer la langue, à proſcrire le peu de mots nobles & harmonieux qui nous reſtent, à gêner perpétuellement l'écrivain, obligé d'aller au-devant de l'équivoque folle ou licencieuſe Les freres *calambourdiers* ſe

ſont donc rendu coupables du crime de *leſe-majeſté françoiſe*, quant à la langue; nombre d'expreſſions ſont devenues impropres dans le ſtyle & dans la converſation, parce qu'ils les avoient profanées. On revient de ce ridicule qui ne pouvoit être durable & qui a trop duré; mais c'eſt aux écrivains ſenſés qu'il appartient de ſe roidir dans tous les tems contre les excluſions bizarres de mots & de braver les mauvais plaiſans & les ſots rieurs qui abondent.

CHAPITRE CCXXIII.

Feux d'artifice.

On a remarqué qu'il ne s'étoit preſque jamais donné de ſpectacles extraordinaires au public, qu'il n'y fût arrivé quelque malheur: la populace Pariſienne ne ſait point établir l'ordre dans ſes mouvemens; une fois ſortie des bornes, elle devient pétulante, incommode & tumultueuſe.

C'eſt

C'eſt par cette raiſon qu'on a ſupprimé le feu de la Saint - Jean, & les feux que l'on tiroit pour la naiſſance des princes & princeſſes, ou pour des victoires équivoques. Au lieu de ces ſtériles jouiſſances, on marie des filles, on délivre des priſonniers. Eh bien! ces idées-là ſont encore dues à des écrivains patriotiques.

Je voudrois voir tous les artificiers du royaume ruinés : ce luxe de nos fêtes amene toujours quelques accidens ; & comment peut-on ſe réſoudre d'ailleurs à voir ſauter en l'air ce qui pourroit ſuffire à l'entretien & à la nourriture de cent familles pauvres pendant une annéee! Comment donner un ſi grand prix d'un plaiſir ſi court! J'aime encore mieux les cocagnes de Naples, où les vigoureux lazzarons ſont un repas qui dure trois jours, & attrapent un gilet par-deſſus le marché.

Il eſt bien inconcevable qu'on ait choiſi pour l'exécution de ces feux d'artifice, *la place de Greve*, qu'on ait vu l'effigie du ſou-

verain élevée avec pompe ſur le même pavé où l'on a écartelé Ravaillac & Damien : comment les emblêmes mythologiques de la joie publique peuvent-ils ſuccéder à la roue & au bûcher ? & comment érige-t-on les *armes de France* au même endroit où trois jours auparavant l'échafaud dégouttoit du ſang du crime ? Comment & pourquoi le corps municipal a-t-il eu ſi long-tems des idées ſi baſſes & ſi rampantes ? Pourquoi ! C'eſt qu'il vouloit appercevoir de ſes fenêtres & avec la même aiſance le feu de joie & la potence.

Connoiſſez-vous, mes chers lecteurs, un beau feu d'artifice ? C'eſt celui qu'a donné le feu roi de Danemarck ; il fit dreſſer une belle charpente. Le peuple amoncelé s'attendoit aux fuſées volantes, au bruit des pétards, aux gerbes brillantes & paſſageres. Quatre hérauts d'armes, magnifiquement vêtus, parurent aux quatre coins de l'édifice ; ils tirerent chacun un papier, le peuple fit ſilence ; c'étoit un édit généreux, qui remet-

toit au peuple *quatre impôts* ſur les denrées ; les plus à charge à ſa ſubſiſtance.

Il n'eſt pas beſoin de décrire un feu d'artifice ; toutes les expreſſions n'atteindroient pas à la rapidité, au brillant, au tonnant de ces gerbes radieuſes & enflammées qui charment l'œil ſans le bleſſer, & plaiſent à l'oreille ſans l'épouvanter ; mais il nous faut décrire les banquets où la munificence des échevins appelle le peuple.

Ces buffets ſont merveilleux dans les deſcriptions ; de près, cela fait pitié. Imaginez des échafauds d'où l'on jette des langues fourrées, des cervelats & des petits-pains ; le laquais lui-même fuit le ſauciſſon envoyé par des mains qui s'amuſent à le lancer avec force à la tête de la multitude. Les petits-pains deviennent, pour ainſi dire, des cailloux entre les mains de ces inſolens diſtributeurs. Imaginez enſuite deux tuyaux étroits qui verſent un vin aſſez inſipide. Les forts de la Halle & les fiacres s'uniſſent enſemble, mettent un broc au haut d'une longue perche,

l'élevent en l'air : mais la difficulté eſt de l'aſſujettir, au milieu d'une foule emportée & rivale, qui déplace inceſſamment le vaſe où coule la liqueur ; les coups de poings tombent comme la grêle ; il y a plus de vin répandu ſur le pavé que dans le broc ; celui qui n'a pas les larges épaules d'un porte-faix & qui n'eſt point entré dans *la ligue*, pourroit mourir de ſoif devant ces fontaines de vin, après s'être enflammé le goſier par la charcuterie.

La petite bourgeoiſie, que la ſimple curioſité a amenée, s'écarte avec frayeur de ces hordes qui viennent de conquérir un ſeau de vin : elle craint d'être heurtée, renverſée, foulée aux pieds ; car ces terribles conquérans vont revenir pour chaſſer leurs rivaux, & mettre à ſec les futailles.

L'abjection & la miſere, voilà les convives de ces fameux banquets ; voyez-les dévorer debout les cervelats qu'ils ont attrapés ; on diroit d'un peuple famélique, livré depuis un an aux horreurs de la diſette, & à qui un nouvel Henri IV auroit envoyé du pain & du porc aſſaiſonné.

Enſuite des ſymphoniſtes déguenillés, perchés ſur des treteaux & environnés de ſales lampions, font crier des violons aigres ſous un dur archet; la canaille fait un rond immenſe, ſans ordre ni meſure, ſaute, crie, hurle, bat le pavé ſous une danſe lourde: c'eſt une bacchanale beaucoup plus groſſiere que joyeuſe; & comment donne-t-on une auſſi froide orgie pour une fête nationale? Eſt-ce ainſi que les anciens faiſoient participer les citoyens pauvres à l'alégreſſe publique?

Si l'on jette de l'argent, c'eſt pis encore: malheur au groupe tranquille, où l'écu eſt tombé! Des furieux, des enragés, le viſage ſanglant & couvert de boue, fondent avec emportement, vous précipitent ſur le pavé, vous rompent bras & jambes, pour ramaſſer la piece de monnoie: c'eſt une maſſe qui tombe & ſe releve, ainſi qu'on voit dans les forges l'énorme marteau de fer qui écraſe tout ſur ſon paſſage en un clin d'œil.

On eſt obligé de fuir la cohue tumultueuſe, de ſe retrancher chez ſoi, parce que

l'on risque de perdre la vie au milieu d'une populace qui vous blesse pour un cervelat, ou pour une piece de douze sols.

Ce qu'il y a de plus noble & de plus imposant dans ces fêtes, c'est le *Te Deum* qu'on chante dans l'église cathédrale. Le bruit du canon qui se mêle par intervalles au son de la musique exécutée par un orchestre savant & nombreux, produit un effet singulier, rare & touchant.

CHAPITRE CCXXIV.

Messes.

On dit par jour quatre à cinq mille messes à quinze sols piece. Les capucins font grace de trois sols. Toutes ces messes innombrables ont été fondées par nos bons aïeux qui pour un rêve commandoient à perpétuité le sacrifice non sanglant. Point de testament sans une fondation de messes; c'eût été une impiété, & les prêtres auroient refusé la sépul-

ture à quiconque eût oublié cet article, ainsi que les faits anciens le prouvent.

Entrez dans une église, à droite, à gauche, en face, en arriere, de côté, un prêtre ou consacre, ou éleve l'hostie, ou la mange, ou prononce l'*ite missa est*.

Des prêtres Irlandois se sont quelquefois avisés de dire deux messes par jour; & vu l'immensité de la ville, le hasard seul a fait reconnoître la supercherie. Un double appétit les forçoit à cette double célébration.

Dans le siecle passé, un prêtre du Petit-Saint-Antoine étoit marié secrétement, & tenoit son ménage près de la place Maubert. Il se partageoit avec la même ferveur entre l'autel & son épouse. Bon prêtre, bon mari, pere de cinq enfans, il s'habilloit deux fois par jour, pour tromper les regards & remplir ses doubles fonctions qui lui étoient également cheres. Sa félicité fut traversée par un cruel délateur; le parlement cassa son mariage, & il fut exilé à perpétuité : heureux de ne pas subir une peine plus grave.

L'abbé Pellegrin n'étoit pas marié ; mais il faiſoit des opéras tout en diſant la meſſe. Le démon ne préſidoit pas à ſes compoſitions ; car elles étoient extrêmement froides. On fit ſur lui ces vers :

Le matin catholique, & le ſoir idolâtre,
Il dîne de l'autel & ſoupe du théatre.

Un prince ayant nommé pour ſon aumônier l'abbé P * * * connu par ſes nombreuſes & intéreſſantes productions, lui dit à ſa premiere audience : M. l'abbé, vous voulez donc être mon aumônier ; mais ſachez que je n'entends point de meſſes. — Et moi, monſeigneur, je n'en dis point.

On appelloit *meſſe muſquée*, une meſſe tardive, qui ſe diſoit, il y a quelques années, au Saint-Eſprit à deux heures ; le beau monde pareſſeux s'y rendoit en foule avant le dîner. On donnoit trois livres au prêtre, parce qu'il étoit obligé de jeûner juſqu'à cette heure ; la loueuſe de chaiſes y gagnoit encore. L'archevêque a défendu cette meſſe, & l'on a pris depuis la méthode de s'en paſſer. Il auroit

mieux valu ne point abolir la *messe musquée.*

Depuis dix ans, le beau monde ne va plus à la messe, ou n'y va que le dimanche, pour ne pas scandaliser les laquais, & les laquais savent qu'on n'y va que pour eux.

Le 3 août 1670, le nommé *François Sarrazin*, natif de Caen en Normandie, âgé de vingt-deux ans, d'abord huguenot, puis catholique, mais toujours ennemi de la présence réelle, attaqua l'hostie l'épée à la main, au moment que le prêtre la levoit, dans l'église Notre-Dame, à l'hôtel de la Sainte-Vierge. En voulant percer ladite hostie immédiatement après la consécration, il blessa de deux coups le prêtre, qui prit la fuite; mais ses blessures ne furent pas dangereuses.

Aussi-tôt toutes les messes cesserent; on dépouilla les autels de leurs ornemens; l'église fut fermée jusqu'au jour de la *réconciliation.*

Le 5 août, *François Sarrazin* fit amende honorable, ayant un écriteau devant & derriere, portant ces mots, *sacrilege impie.* On

lui coupa le poing, & il fut brûlé vif en place de Greve. Il ne donna aucun ſigne de repentir ni de regret de mourir.

Le 12 ſe fit la réparation ſolemnelle du ſacrilege commis. Il y eut une proceſſion générale, où aſſiſterent toutes les cours ſouveraines. Toutes les boutiques, tant de la ville que des fauxbourgs, furent fermées par ordre du ſieur de la Reynie, lieutenant de police. Voyez *la Gazette de France* 1670, page 771, juſqu'à la page 796.

Aucun ſacrilege de cette eſpece, graces à Dieu, n'a été commis dans notre ſiecle, malgré les écrits, les diſcours & le grand nombre d'incrédules. L'on n'a pas troublé la moindre aſperſion d'eau bénite; & juſques dans les proceſſions publiques du jubilé, le culte, toujours extérieurement reſpecté, n'a reçu aucune atteinte.

On dira que la Barre d'Abbeville a donné un ſcandale public. Il n'y a rien de moins prouvé que la mutilation de ce crucifix ſur un pont. Ce crucifix de plâtre étoit à

portée d'être renversé à chaque minute par les charrettes, & le chevalier de la Barre n'étoit pas homme à tirer l'épée contre un crucifix ; il avoit de la raison & de la philosophie. Il mourut avec une fermeté tranquille. Le parlement, uniquement pour prouver aux jésuites son attachement à la foi, rendit un arrêt semblable à ceux de l'inquisition ; il s'en est repenti lorsqu'il n'étoit plus tems.

On peut assurer qu'il ne sévira désormais d'une maniere aussi violente, que contre un nouveau *François Sarrazin*, si un pareil insensé se représentoit ; ce dont on doute très-fort.

On a l'air d'un sot écolier qui n'a rien vu & rien entendu, quand on se met à déclamer contre les mysteres & les dogmes. Il n'y a plus que les garçons perruquiers qui fassent des plaisanteries sur la messe. La dit qui veut, l'entend qui veut ; on ne parle plus de cela.

CHAPITRE CCXXV.

Meſſe de la Pie.

UN bourgeois avoit perdu pluſieurs fourchettes d'argent; il en accuſa ſa ſervante, porta ſa plainte & la livra à la juſtice. La juſtice la pendit. Les fourchettes ſe retrouverent ſix mois après ſur un vieux toit derriere un amas de tuiles, où une pie les avoit cachées. On ſait que cet oiſeau, par un inſtinct inexplicable, dérobe & amaſſe des matieres d'or & d'argent. On fonda à Saint-Jean-en-Greve une meſſe annuelle pour le repos de l'ame innocente. L'ame des juges en avoit un plus grand beſoin.

C'eſt fort bien fait que de dire une meſſe : mais il falloit enſuite rendre l'inſtruction plus ſcrupuleuſe, abolir cette peine diſproportionnée au délit; car la ſévérité exceſſive de la loi l'annulle entiérement ; & le vol domeſtique, très-fréquent parmi nous, eſt preſque

impuni de nos jours, parce que le maître & le juge déteſtent intérieurement ſon extrême rigueur.

Une punition modérée, mais inévitable, rétabliroit l'ordre bien plus puiſſamment. Sur dix ſervantes, quatre ſont des voleuſes. Perſonne ne veut ſe charger de l'accuſation, à cauſe des ſuites. On les renvoie, elles volent chez le voiſin, & s'accoutument à l'impunité.

Il eſt triſte d'être obligé d'avoir inceſſamment l'œil ouvert ſur ſes domeſtiques, & l'on peut dire qu'à Paris il ne regne aucune confiance entre le maître & le ſerviteur. La maîtreſſe de la maiſon a une poche remplie de clefs différentes ; elle tient ſous le pêne le vin, le ſucre, l'eau-de-vie, les macarons, l'huile & les confitures. Les femmes de procureur enferment le pain & les reſtes du ſoupé, échappés à la voracité des clercs. L'une d'elles étant allée dîner en ville, & ayant oublié de donner à la ſervante la clef de la miche, le troiſieme clerc, qui ne s'embarraſſoit

pas d'avoir ſon congé, chargea le buffet ſur les épaules d'un robuſte porte-faix, & entrant dans la ſalle à manger, dit tout haut : *la clef, madame, voici l'armoire ?*

CHAPITRE CCXXVI.

La Fête-Dieu.

LA fête-Dieu eſt la fête la plus pompeuſe du catholiciſme. Paris ce jour-là eſt propre, ſûr, magnifique & riant : on voit que les égliſes poſſedent beaucoup d'argenterie, ſans compter l'or & les diamans ; que les ornemens ſont d'une richeſſe peu commune, & que le culte enfin coûte & a coûté exceſſivement au peuple ; car tous ces tréſors ſtagnans ont été pris ſur lui.

On dit qu'on a vu, il y a quelques années, à la proceſſion de Saint-Sulpice, deux chevaliers de Saint-Louis careſſer l'orgueil & le faſte des cardinaux, en portant l'extrêmité de leurs manteaux rouges, à peu près comme

des laquais portent la queue à une ducheſſe. Seroit-il poſſible que des guerriers décorés, à l'appât d'une médiocre ou forte récompenſe, euſſent pu ſe réſoudre à faire la fonction des plus vils de tous les hommes, & celà aux yeux de la nation!

Qui ne croiroit, en voyant la pompe de cette fête, que la ville ne renferme aucun incrédule dans ſon ſein ? Tous les ordres de l'état environnent le ſaint-ſacrement. Toutes les portes ſont tapiſſées; tous les genoux fléchiſſent; les prêtres ſemblent les dominateurs de la ville; les ſoldats ſont à leurs ordres; les ſurplis commandent aux habits uniformes, & les fuſils meſurant leurs pas, marchent à côté des bannieres. Les canons tirent ſur leur paſſage; la pompe la plus ſolemnelle accompagne le cortege. Les fleurs, l'encens, la muſique, les fronts proſternés, tout feroit croire que le catholiciſme n'a pas un ſeul adverſaire, un ſeul contradicteur; qu'il regne, qu'il commande à tous les eſprits.... Eh bien, l'on a admiré la marche & l'ordre de la proceſſion,

le dais, le ſoleil, les coups d'encenſoirs qui jailliſſent à tems égaux, la beauté des ornemens ; on a entendu la muſique militaire entrecoupée de fréquentes & majeſtueuſes décharges ; l'on a compté les cardinaux, les cordons-bleus, les évêques, les préſidens en robe rouge, qui ont aſſiſté à cette ſolemnité; on a comparé les chaſubles & les chapes des différentes paroiſſes ; on a parlé des repoſoirs : voilà ce qui a frappé tous les eſprits ; voilà ce qui a attiré leur reſpect & leurs hommages.

Le ſoir les enfans font des repoſoirs dans les rues. Ils ont des chandeliers de bois, des chaſubles de papier, des encenſoirs de fer-blanc, un dais de carton, un petit ſoleil d'étain. L'un fait le curé, l'autre le ſous-diacre. Ils promenent l'hoſtie en chantant, diſent la meſſe, donnent la bénédiction, & obligent leurs camarades à ſe mettre à genoux. Un petit bedeau fait le furieux dès que l'on commet la moindre irrévérence. Les grands enfans qui le matin ont fait à peu près les mêmes

mêmes cérémonies, levent les épaules, & se moquent de la procession des petits, quand ils la rencontrent.

Le marquis de Brunoi, fils du banquier Montmartel, riche de vingt-six millions, dépensoit à Brunoi cent mille écus pour le reposoir & la procession de cette fête annuelle. Jaloux d'imprimer le plus grand éclat aux cérémonies de l'église, il rassembloit de tous côtés des ecclésiastiques, qu'il chargeoit d'ornemens magnifiques, & qu'il traitoit ensuite d'une maniere splendide. Comme ses parens sollicitoient son interdiction à raison sur-tout de ce faste religieux ; il répondit au juge qui lui faisoit subir un interrogatoire : " si j'avois „ donné cet argent à une courtisanne, on ne „ l'eût pas trouvé mauvais ; je l'ai appliqué „ à la décoration du culte catholique dans „ un royaume catholique, & l'on m'en a „ fait un crime. „

Ce millionnaire a été interdit sur la requête de ses parens. Les détails de son procès sont infiniment curieux ; & le caractere du

marquis de Brunoi eſt un vrai phénomene moral. Il vient de décéder. Son opulence a fait ſon malheur.

CHAPITRE CCXXVII.

Confeſſionnal.

JE traverſe une égliſe, je vois une robe ſoyeuſe, ondoyante, qui tombe avec grace ſur une jambe dont mon œil devine la légéreté & le contour; un mantelet ſerre des appas, ſans en dérober l'élégance; des cheveux blonds percent à travers la coëffure: je m'arrête, il faut que je devine l'âge ſans voir la figure. . . C'eſt une beauté de dix-ſept ans, qui eſt à genoux dans la boîte, le cou baiſſé, & dont l'haleine douce, fraîche & pure ſe perd dans la barbe griſe d'un capucin; également intéreſſante, ſoit qu'elle mente par pudeur, ſoit qu'elle haſarde par crainte des demi-aveux. Mais ſi elle ſe confeſſe à un jeune vicaire aux ſourcils noirs, au nez

aquilin, à la belle jambe, aux manchettes liſſées, quelle borne auront la curioſité de l'un & la naïve confiance de l'autre ?

Je ne la vois pas, mais je devine encore que ſon ſein palpite ; elle parle & n'oſe ſouffler. Sans doute elle eſt innocente en comparaiſon de cette femme âgée qui fait contrepoids. Pourquoi donc la confeſſion de la jeune fille eſt-elle plus longue ? Pourquoi !... Qui l'entend ? qui l'interroge ? qui ſe ſent aſſez de force, de dignité & de prudence pour ne pas craindre ſon cœur en ſcrutant celui d'une jeune perſonne qui s'agenouille, les yeux baiſſés, les mains jointes, qui attend ſon arrêt, & qui ne peut pas pleurer les péchés qu'elle a commis ou fait commettre ? Voyez-la ſortir du confeſſionnal : elle eſt muette, interdite, penſive : elle fuit vos regards avec une modeſtie profonde ; mais le remords n'eſt pas peint ſur cette phyſionomie douce : la rougeur couvre ſes joues ; mais cette rougeur, on ne la prendra point pour de la honte.

Quand M. de la Lande lut à l'académie des

ſciences un mémoire ſur les cometes, & qu'on crut qu'il admettoit la poſſibilité d'un globe venant heurter notre planete & la réduiſant en poudre; comme une comete traverſoit alors notre tourbillon, le bruit de la fin du monde ſe répandit dans tout Paris & plus loin encore; car il pénétra juſqu'es dans les montagnes de la Suiſſe. L'alarme fut univerſelle; & l'aſtronome, ſans y penſer, fit plus avec ſes rêveries que tous les prédicateurs enſemble. On ſe précipita dans les égliſes avec tremblement & frayeur. On vit les confeſſionnaux des paroiſſes environnés d'une foule de perſonnes qui vouloient ſe munir d'une abſolution; c'étoit à qui entreroit dans le ſacré tribunal. Le grand pénitencier de Notre-Dame, à qui ſeul eſt remis le droit d'entendre les *cas réſervés*, fut plus aſſailli que les autres; autour de ſa chapelle erroient des figures telles qu'on n'en avoit jamais vues; des phyſionomies pâles & mélancoliques, des hommes qui ſembloient ſortir du ſein des forêts; leur confeſſion étoit comme empreinte

ſur leurs fronts ; la crainte & le repentir commencé n'en pouvoient adoucir encore la férocité. Le jour marqué pour le déſaſtre univerſel, fut écoulé ſans que la terre eût été choquée : alors tous ces viſages effrayans & effrayés diſparurent ; la foule devint plus rare autour des confeſſionnaux ; les mains qui ne pouvoient ſuffire à marquer du ſigne de la réconciliation tant de têtes tremblantes ou coupables , rentrerent dans une oiſiveté abſolue.

CHAPITRE CCXXVIII.

Billets de Confeſſion.

L'ARCHÊVEQUE de Paris, auſſi fortement déclaré pour la *défunte compagnie de Jéſus*, que le cardinal Paſſionei (1) en étoit l'ennemi , s'étoit aviſé de refuſer les *derniers*

(1) Ce cardinal ſe faiſoit fort de prouver, papier ſur table, que le général des jéſuites diſtribuoit pour 24 millions de penſions ſecretes en Europe.

ſacremens aux janféniſtes ; & pour mieux les diſtinguer, il exigeoit des *billets de confeſſion*, afin de connoître quel étoit le directeur de la conſcience du malade. Quand il refuſoit les ſacremens, on vouloit les obtenir à toute force.

On a vu plus d'une fois un huiſſier ſignifier au porte-Dieu d'apporter ſur l'heure le viatique ; le porte-Dieu prenoit la fuite ; le parlement le décrétoit ; les deux partis couroient à Verſailles pour avoir raiſon ; on ne ſavoit auquel entendre. Enfin ces querelles bizarres & ſcandaleuſes ont fini, graces aux gens de lettres, parce qu'on s'eſt moqué fort haut & fort à propos de ces quittances ſacerdotales.

Le caractere du prélat de la capitale formera un chapitre infiniment curieux dans l'hiſtoire du ſiecle. Ardent zélateur de la diſcipline eccléſiaſtique, doué d'une volonté forte & permanente, il auroit eu dans tout autre ſiecle la plus grande influence politique ; & dans le nôtre même, il a lutté contre le parle-

ment & contre le trône avec une fermeté inflexible. Son parfait dévouement à la puissante compagnie de Jésus a commencé sa fortune, & il s'est montré reconnoissant au-delà de toute expression.

La fameuse réponse de Jean-Jacques Rousseau à son mandement le citera à la postérité la plus reculée ; & si le prélat a bien su lire ce morceau vigoureux & convaincant, il a dû sentir qu'on pouvoit résister aux puissances de la terre avec une sorte d'avantage, mais qu'il n'auroit pas fallu joûter imprudemment contre un philosophe armé d'une telle dialectique.

CHAPITRE CCXXIX.

Saint-Joseph.

C'EST une petite chapelle succursale, située dans la rue Montmartre ; mais Moliere & la Fontaine y reposent, & ces deux écrivains originaux me plaisent plus avec Fenelon & la Bruyere, que tous les autres auteurs du siecle

de Louis XIV, de quelques noms qu'ils s'appellent. S. Etienne-du-Mont, qui renferme les cendres de Blaiſe Paſcal & de Jean Racine, m'intéreſſe beaucoup moins.

Blaiſe Paſcal avoit néanmoins des penſées de génie à côté de penſées abſurdes.

On ſait qu'il fallut toute la fermeté de Louis XIV, pour qu'on rendît les honneurs de la ſépulture à l'auteur du *Tartuffe;* qu'un prêtre oratorien voulut faire faire amende honorable publiquement au bon la Fontaine; enfin, qu'on a refuſé de creuſer une foſſe pour la le Couvreur & Voltaire.

CHAPITRE CCXXX.

Proteſtans.

Les proteſtans avoient un temple à Charenton, lequel pouvoit contenir cinq mille perſonnes; ils y tinrent leurs ſynodes nationaux de 1623, 1631, 1644. Le ſage édit de Nantes, donné par Henri IV, ayant été

révoqué par la dure & aveugle intolérance de Louis XIV, on détruisit le temple en cinq jours.

On imagina d'établir sur ses ruines un couvent où l'on pratiqueroit une adoration perpétuelle du S. Sacrement, comme pour expier ce qui avoit été prêché en ce lieu contre la foi de la présence réelle du corps de notre seigneur Jesus-Christ dans l'Eucharistie.

Aujourd'hui les protestans n'ont plus de temple; ils vont chez les ambassadeurs de leur communion : ils sont néanmoins en très-grand nombre, & composent un sixieme de la ville. Ils n'insultent en aucune maniere au culte reçu, ni à ceux qui le professent; ils sont paisibles, laborieux, & attendent en silence un changement que les lumieres morales & politiques doivent infailliblement amener.

Pourquoi le parlement de Paris, sollicité par l'autorité royale d'assurer enfin leur état civil en France, a-t-il tergiversé dans l'ac-

compliſſement de ces vues ſages & paternelles ? Pourquoi s'eſt-il oppoſé à la ſuppreſſion des corvées, à celle des maîtriſes ? . . . J'examinerois le *pourquoi ;* mais mon ſujet m'emporte, & je ne puis l'abandonner.

CHAPITRE CCXXXI.

Liberté Religieuſe.

La liberté religieuſe eſt au plus haut degré poſſible à Paris ; jamais on ne vous demandera aucun compte de votre croyance : vous pouvez habiter trente ans ſur une paroiſſe ſans y mettre le pied, & ſans connoître le viſage de votre curé : vous aurez ſoin toutefois d'y rendre le pain béni, d'y faire baptiſer vos enfans ſi vous en faites, & d'accomplir la taxe des pauvres ; taxe modique, que tout citoyen devroit tripler de lui-même. Quand vous ſerez malade, le curé ne viendra point vous troubler, à moins qu'il ne ſoit impoli, ou que vous ne

ſoyez un homme célebre ou très-connu. Vous pouvez néanmoins lui fermer la porte au nez, ſi ſa viſite vous déplait trop fort.

Le prêtre n'entre plus que chez le petit peuple, parce que cette claſſe n'a point de portier. Chez tout autre malade, on attend qu'il agoniſe : alors on envoie en hâte à la paroiſſe ; le prêtre eſſoufflé accourt avec les ſaintes huiles. Il n'y a plus perſonne ; la bonne intention eſt réputée pour le fait.

On commande un convoi de cent piſtoles, & l'on a à l'enterrement un ſimulacre de confeſſeur en robe théologale, qui n'a jamais vu le mort en vie : on lui donne un louis d'or & un gros cierge pour cette complaiſance. Le curé, le confeſſeur, les héritiers, tout le monde eſt content : ainſi le ſage décampe à petit bruit pour l'autre monde ; il y aborde en *louvoyant*, ſans trop choquer les uſages de celui-ci, & ſans cauſer de ſcandale.

Il y a plus de cent mille hommes qui regardent le culte en pitié. On ne voit dans les égliſes que les perſonnes qui veulent bien

les fréquenter. Elles ſont remplies certains jours de l'année : les cérémonies y attirent la foule ; les femmes compoſent toujours les trois quarts au moins de l'aſſemblée. On va dans le carême entendre les prédicateurs un peu renommés, pour juger leur ſtyle, leur éloquence & leur débit.

On diſoit à un évêque, « de quoi vous plaignez-vous ? avez-vous vu un ſeul ſacrilege ? un ſeul philoſophe a-t-il troublé le moindre catéchiſme ? ceux qui prêchent en chaire ont-ils rencontré un ſeul argumenteur ou contradicteur ? ils ont conſtamment joui du plus beau droit poſſible, celui de n'être jamais interrompus ni contredits, quoi qu'ils diſent. » L'évêque reprit : *plût à Dieu qu'il y eût de tems en tems quelques ſacrileges ! on penſeroit du moins à nous ; mais on oublie de nous manquer de reſpect.*

On n'a refuſé la ſépulture, que je ſache, qu'à M. de Voltaire ; & le curé de S. Sulpice a fort mal entendu ce jour-là les intérêts de ſa religion. Dix autres curés, à ſa place, l'au-

roient enterré, parce qu'il étoit mort; ils l'auroient enterré de plus, comme converti & bon catholique, & ils auroient très-bien fait.

Son corps n'en a pas moins été déposé en terre-sainte; & si on lui a refusé un service à Paris, il l'a obtenu à Berlin dans l'église catholique, par ordre du roi de Prusse, bon plaisant quand il s'en mêle. Le sang de l'Agneau a coulé sur la tombe de l'auteur de *Mahomet*. Le parti opiniâtre des philosophes n'en a pas eu le démenti; il a obtenu la messe pour le repos de son ame, & aucun d'eux ne veut être privé de cet avantage; car tel est leur plaisir.

Les juifs, les protestans, les déistes, les athées, les jansénistes, non moins coupables aux yeux des molinistes, les *riennistes*, vivent donc à leur fantaisie; on ne dispute plus nulle part sur la religion. C'est un vieux procès définitivement jugé; & il étoit bien tems, après une instruction de tant de siecles. Il n'y a rien qui annonce un plus mauvais ton,

que de vouloir railler un prêtre dans une ſociété : il fait ſon métier gaiement, ainſi qu'un officier fait le ſien. On ne ſcandaliſe plus perſonne, & l'on n'eſt plus ſcandaliſé.

Quand il arrive un *jubilé*, on court les égliſes *par ton :* mais cette ferveur eſt paſſagere ; & ceux qui ont voulu ſe montrer *du nombre des croyans*, pour ſe diſtinguer, oublient leur rôle trois mois après, & retombent dans l'inſouciance générale, qui caractériſe aujourd'hui à ce ſujet tous les hommes de la capitale qui ne ſont pas peuple.

Les lumieres ont amené ce calme deſirable, & le fanatiſme eſt réduit à ſe dévorer lui-même. On n'entend plus parler du janſéniſme & du moliniſme que dans quelques maiſons obſcures, où regnent la ſottiſe & l'hypocriſie ; & par quelques femmes qui, ne pouvant partager les plaiſirs du monde, s'occupent de ces vieilles diſputes devant des habitués de paroiſſe, directeurs nés de la canaille, & preſque confondus avec elle.

CHAPITRE CCXXXII.

Plébéiens.

MAIS auſſi la *liberté politique*, qui ſeroit encore plus précieuſe, à Paris eſt nulle. Je ſuppoſe que l'on veuille reſſuſciter parmi nous le nom de *plébéiens :* eh bien ! cela ſeroit impoſſible, parce qu'il n'y auroit aucun ſens attaché à ce mot. On ne pourroit pas dire le *plébéien François*, ainſi qu'on dit le *plébéien Anglois*. Le plébéien n'exiſte pas à Paris : il eſt peuple, populace ou bourgeois : il a des titres, des maiſons, des privileges ou des charges ; mais il n'a point d'exiſtence politique : il n'a ni l'habitude ni le pouvoir d'expoſer ſans contrainte ſa haine ou ſon mécontentement. Le plébéien Anglois juge, pour ainſi dire en corps, ſes intérêts & ſes guides : il a un caractere de raiſon & de rectitude. Le peuple de Paris, pris en maſſe, n'a point cet inſtinct ſûr qui démêle ce qui lui ſeroit con-

venable, parce qu'il manque d'inſtruction, qu'il ne ſait point lire, ainſi que le plébéien Anglois.

Comme il ne jouit point de la liberté de la preſſe, il manquera long-tems de capacité; il eſt voué à l'ignorance. Son patriotiſme n'étant pas éclairé, il eſt néceſſairement foible ou ne connoît que des ſaillies qui ſe refroidiſſent. Il n'a pas même la liberté de ſe livrer à ſes affections: on redouteroit peut-être ſes applaudiſſemens autant que ſes murmures.

Paris enfin n'a point de bouche publique, par où s'échappe le cri fort & direct de la vérité: elle ne tonne jamais à l'oreille du ſouverain; elle ſort d'une maniere timide & détournée du ſein du petit nombre qui, ſupportant moins le fardeau des maux publics, voit avec plus d'indifférence les mépriſes du gouvernement.

Ainſi point d'activité, point d'énergie pour les choſes publiques, parce que le peuple n'a ni le droit de parler ni d'être écouté. Il ſait très-bien qu'on métamorphoſeroit

en

en attentat ſéditieux, en révolte illégitime; la contradiction la plus légere, la moindre impatience; & il ſe rend ſimple ſpectateur des opérations miniſtérielles. Il croit que le gouvernement eſt, comme le cours du ſoleil, phyſiquement déterminé par une nature invariable. Auſſi la ſtupidité & l'ignorance politique ſont le caractere de la multitude à Paris, plus que dans les autres pays de l'Europe; & je n'en excepte aucun.

On ne peut donc rien imaginer de plus ſot que la maniere dont un bourgeois parle des puiſſances voiſines. Il arrange tout ſur l'idée du *ſyndic* de ſa communauté, & il prend la hiérarchie du *commiſſaire*, du *lieutenant de police*, & du *miniſtre*, pour le modele de tout gouvernement. Il ne conçoit pas pourquoi des républicains ſe mêlent ſi vivement de la choſe publique; il eſt diſpoſé à les regarder comme des mutins, des ſéditieux, qu'un roi devroit morigener, pour les rendre plus paiſibles.



CHAPITRE CCXXXIII.

Capitation.

TOUTE tête laïque la paie, même le dauphin de France, comme premier ſujet, ce qui eſt un bon perſifflage. J. J. Rouſſeau s'étoit obſtiné à ne point payer de capitation, alléguant que le bureau de la ville, qui avoit alors le département de l'opéra, lui devoit *ſoixante mille francs* pour ſon *Devin du village.*

On étoit ſur le point d'envoyer garniſon dans ſon grenier, lorſque le receveur averti à tems, porta le cas litigieux au tribunal du prévôt des marchands, échevins & quarteniers. Il y eut aſſemblée; & après avoir recueilli les voix, il fut décidé qu'on remettroit généreuſement les *trois livres douze ſols* de capitation (1) à l'auteur d'*Emile.*

J'oſe atteſter ce fait, ayant été témoin des

(1) C'eſt la taxe ordinaire d'une ſervante.

pourſuites & de la réſiſtance opiniâtre de Jean-Jacques. Il avoit défendu à ſa femme & à ſes amis de payer pour lui au bureau ; ſous peine d'encourir ſon indignation éternelle. On lui objectoit que la garniſon n'avoit point de reſpect pour les grands écrivains, quels qu'ils fuſſent. *Eh bien !* répondit-il, *ſi l'on s'empare de ma chambre & de mon lit, j'irai m'aſſeoir au pied d'un arbre, & là j'y attendrai la mort.* Il étoit homme à le faire comme il le diſoit : heureuſement qu'on reconnut à tems quel homme pauvre & illuſtre on pourſuivoit. Il demeuroit alors au cinquieme étage, rue Plâtriere, non loin de la grande poſte.

Cet impôt, qui n'a point un titre honorable, alarme plus que les *dixiemes* & que les *entrées*, parce qu'il frappe directement l'individu, & qu'il ſoumet ſa perſonne. Il rapporte peu en comparaiſon des autres impoſitions. Il ne diſpoſe pas le citoyen à concevoir de lui-même un noble orgueil : mais, graces au travail financier, il prend depuis quelques années un accroiſſement arbitraire,

qui ne tarderoit pas à le rendre lourd & redoutable, si la voie des réclamations n'étoit pas ouverte. Le prévôt des marchands est juge en cette partie; & il fait droit aux requêtes, quand on s'y prend de bonne heure.

A cette capitation se joignent les quatre sols pour livre, & la taxe imposée pour le rétablissement du palais, &c. Tout cela compose un second impôt presqu'équivalent au premier.

Si la finance n'étoit pas l'antipode de la raison & de l'humanité, l'impôt seroit assis sur les arts & le luxe, tels que les équipages, les hôtels, les laquais, les jardins enclos dans la ville; & l'on ne demanderoit de l'argent qu'à ceux qui ont de l'argent.

Si l'on ne payoit pas sa capitation, il n'y auroit pas d'*exécution civile;* c'est-à-dire, qu'on n'enleveroit pas vos meubles pour les vendre sur le carreau : mais il y auroit *exécution militaire.* Le receveur, au nom du roi de France, vous enverroit *garnison*, & vous auriez chez vous des soldats qui coucheroient

dans votre lit, & qui feroient la ſoupe dans votre âtre.

L'opéra donne tous les ans quelques repréſentations extraordinaires pour la *capitation des acteurs*. Ainſi ils paient en monnoie de ſinge ; c'eſt-à-dire, en ſauts & en gambades : le ſurplus leur tient lieu de gratification.

Il y a des capitations de *trente ſols ;* & l'on envoie des commandemens *de par le roi* dans des recoins placés ſous des tuiles, & ouverts à tous les vents. Dans l'Inde, les pauvres paient le tribut avec des poux ; ils donnent ce qu'ils ont. Les infortunés dont je parle, s'acquitteroient beaucoup plus facilement ſelon la méthode indienne.

Des extenſions inapperçues ont doublé graduellement la capitation. On a augmenté de la même maniere les vingtiemes, la taille & les acceſſoires ; & pendant quel tems ? Sous l'adminiſtration de M. Necker. Il a cependant paſſé pour n'avoir pas mis d'impôts.

Il faut que le bourgeois de Paris ait l'at-

tention de ne pas ranger le commis de la capitation & des doubles vingtiemes parmi les citoyens honorables. Il doit, conformément à l'esprit & à l'expression de l'Evangile, les regarder comme des *publicains*. C'est une petite vengeance légitime, qu'il doit exercer en passant pour punir à sa maniere les âpres agens du fisc & la dureté de leur emploi, & souvent de leur caractere ; car ils sont toujours disposés à se séparer de l'intérêt général des citoyens, pour embrasser & faire exécuter des loix arbitraires. Ainsi l'on ne doit pas les *estimer* par leurs fonctions qui ont un caractere oppressif, ou du moins abusif. Voyez ce que M. Necker dit lui-même au roi, de la *capitation soumise à des principes incertains, & qui excite fréquemment des difficultés & des plaintes*. Il avoue qu'elle dépend d'une *répartition arbitraire*. Qu'ajouter à ce mot ?



CHAPITRE CCXXXIV.

Filles d'Opéra.

L'ARGENT coule pour des fêtes, pour des ſpectacles, pour les frivoles jouiſſances du luxe. L'opéra ſur-tout eſt entretenu à grands frais, pour efféminer les courages, fondre les têtes fortes de la nation dans le creuſet de la volupté, & les couler en molleſſe.

On n'a rien épargné. L'art des enchantereſſes prodigue ces molles poſtures qui jettent l'étincelle des deſirs dans de jeunes organes. La hardieſſe de leurs regards, qui devroit révolter, invite une folle jeuneſſe. On oublie que ces beautés ſont à prix d'or, & qu'elles ont des rivales qui ne ſont point vénales. On leur prête mille graces piquantes, parce qu'elles ſemblent pleines du dieu qu'elles célebrent & qu'elles chantent; & ce n'eſt que dans leurs bras qu'on ſe déſabuſe de leurs

charmes. Toute victime de la débauche est toujours une froide prêtresse de l'amour.

Une fille est enlevée au pouvoir paternel, dès que son pied a touché les planches du théatre. Une loi particuliere rend vaines les loix les plus antiques & les plus solemnelles. Cette fille d'opéra se montre aux foyers toute resplendissante de diamans : elle est respectée de ses compagnes, à raison de sa robe éclatante, de sa voiture légere, de ses chevaux superbes. Il s'établit même un intervalle entr'elles, selon le degré d'opulence, & l'on ne diroit plus que la plus riche fait le même métier. Elle reçoit avec hauteur celle qui débute : elle traite avec les airs d'une femme de qualité, le bijoutier séduisant & l'industrieuse marchande de modes. Le magistrat déride son front en sa présence, le courtisan lui sourit, le militaire n'ose la brusquer. Sa toilette est tous les matins surchargée de nouveaux présens : le Pactole semble rouler éternellement chez elle.

Mais la mode qui l'éleva, vient à changer.

Une petite rivale qu'elle n'appercevoit pas, qu'elle dédaignoit, ſe met inſolemment ſur les rangs, brille, l'éclipſe, & fait déſerter ſon ſallon. La courtiſanne ſuperbe, quoiqu'ayant encore de la beauté, ſe trouve l'année ſuivante ſeule, avec des dettes immenſes. Tous les amans ſe ſont enfuis; & quand ſes affaires ſeront liquidées, à peine aura-t-elle de quoi payer ſa chauſſure & ſon rouge.

CHAPITRE CCXXXV.

Répugnance pour le Mariage.

TANDIS que tant de filles jouiſſent d'une liberté licencieuſe & qui ne tourne pas même au profit de la population, que ferez-vous de ce nombre infini de filles, ſous l'aile de leurs parens, auſteres gardiens de leur pudicité, & qui ſont condamnées par leur indigence, ou par leur ſotte fierté, à paſſer leur vie dans le célibat? Ne ſont-elles pas inceſſamment ſur le bord de l'abyme, & ne deviendront-

elles pas tôt ou tard la proie de la mélancolie ou de la débauche ?

La beauté & la vertu n'ont parmi nous aucune valeur, si une dot ne vient à leur appui : il faut qu'il y ait un vice radical dans notre législation, puisque les hommes fuient & redoutent de signer le plus doux des contrats. Effrayé des charges qu'entraîne le titre de mari, l'homme ne veut plus payer le tribut à une patrie ingrate ou abusée.

Ou les femmes ont agi contre elles-mêmes en se livrant au luxe, ou nous ne sommes pas éloignés du dernier terme de la corruption. On ne prend plus de femmes sans dot ; les hommes ne se marient plus ou ne se marient qu'à regret. Quel renversement dans l'ordre social ! & quel est le remede à apporter à ce vice politique ?

Comment n'y auroit-il pas des célibataires dans une ville où le vice trouve tant de facilités ? & comment la dissipation de nos femmes, le mépris qu'elles font de leurs devoirs, n'épouvanteroient-ils pas les hommes sur les

ſuites d'un nœud que l'uſage tourne en ridicule, que les loix ne protegent que quand le mal eſt fait, & qu'il n'y a plus rien à ajouter au ſcandale?

Détaillons dans les chapitres ſuivans ce qui fait, pour ainſi dire, du mariage un objet de dériſion. Tout l'avantage eſt pour le vice; & que reſte-t-il à la vertu?

CHAPITRE CCXXXVI.

Le Nom que vous voudrez.

LA foule nombreuſe des courtiſannes, qui arrêtent dans leurs filets la jeuneſſe la plus brillante, & l'enlevent aux autres femmes, a fait naître à Paris une eſpece de femmes qui, ſans avoir l'effronterie du vice, n'ont pas l'auſtere rigueur de la vertu. Elles n'ont pas la même aſſurance dans le maintien, mais le regard à peu près auſſi complaiſant : elles ne reçoivent point d'argent, mais elles acceptent des bijoux qui ont un air de décence. Elles

déclament affreuſement contre les filles, leurs rivales & leurs ennemies ; mais tantôt elles ont perdu au jeu, elles ſe plaignent tout bas d'être ruinées, & on leur prête ſecrétement de quoi n'être pas grondées de leurs maris, qu'elles ſavent craindre & non reſpecter.

L'homme qui veut les poſſéder, n'aura guere que la peine de changer leur navette, leur étui, leurs boîtes, parce que l'or ne ſera point de pluſieurs couleurs, & qu'il eſt indiſpenſable que la mode à cet égard ſoit conſtamment ſuivie.

La mode autoriſe que ces femmes ſe montrent au bal, au Coliſée, aux ſpectacles ; & qu'on ne diſe pas en les rencontrant, *c'eſt une telle*, mais *c'eſt madame une telle*, *à qui M.*** donne le bras*. Malheur à qui voudroit en médire ! Tout le cercle des bonnes amies, qui, de proche en proche, ſe prolonge juſqu'à l'infini, prendroit feu ; & toutes les fois que le médiſant ſe préſenteroit quelque part, on auroit des migraines à ſon ſervice ; il ſeroit regardé comme le perturbateur de tous les

petits arrangemens de ſociété, &, pour ſe ſervir du terme reçu, un monſtre. Cette épithete m'avertit de clorre bien vîte le chapitre.

CHAPITRE CCXXXVII.

De certaines Femmes.

Si les femmes attaquoient, que deviendrions-nous devant leurs charmes, devant leur audace paſſionnée & leurs amoureux tranſports? La nature leur a donné la pudeur, qui eſt une ſuite du défaut de forces qui leur ont été ſagement refuſées. Aujourd'hui certaines femmes par déſœuvrement, par curioſité & ſur-tout par ambition, ne s'interdiſent point l'attaque: mais le ſyſtême de la nature n'eſt pas rompu pour cela; les hommes ont le droit de refuſer, ou en ſont quittes pour une *paſſade.*

Ce petit chapitre ne ſera point entendu dans les pays fortunés où regne encore l'in-

nocence : ailleurs il ne le ſera que trop. Je n'ai donc pas beſoin de l'achever. C'eſt bien à regret que ma plume touche à ces turpitudes ; mais je peins Paris.

CHAPITRE CCXXXVIII.

Filles publiques.

ELLES ſe donnent après tout pour ce qu'elles ſont ; elles ont un vice de moins, l'hypocriſie : elles ne peuvent cauſer les ravages qu'une femme libertine & prude occaſionne ſouvent ſous les fauſſes apparences de la modeſtie & de l'amour. Malheureuſes victimes de l'indigence ou de l'abandon de leurs parens, rarement déterminées par un temperament fougueux, elles ne s'offenſent ni de l'outrage ni du mépris ; elles ſont avilies à leurs propres yeux ; & ne pouvant plus régner par les graces de la pudeur, elles ſe jettent du côté oppoſé, & elles étalent l'audace de l'infamie.

Mais il y a encore des degrés dans cet abyme de corruption ; l'une se livre tout-à-la fois aux plaisirs & à l'argent ; l'autre est une brute qui n'a plus de sexe, & qui ne sent pas même la dérision qu'elle inspire.

Nous n'offenserons pas ici les oreilles chastes, ni les yeux de l'innocence, en leur présentant les scenes de la débauche & de la crapule ; nous tairons les fantaisies du libertinage, les saillies & les fougues de cent cinquante mille célibataires voués à trente mille prostituées. Elles vont à ce nombre.

Un peintre qui a du génie, M. Retif de la Bretonne en a tracé le tableau dans son *Paysan perverti* : les touches en sont si vigoureuses, que le tableau en est révoltant ; mais il n'est malheureusement que trop vrai. Arrêtons-nous, & gardons-nous d'épouvanter les imaginations sensibles ; car les désordres voilés de l'humanité ne sont pas bons à mettre au grand jour.

Disons seulement, que le nombre des filles publiques ne favorisant que trop le

désordre des passions, a donné aux jeunes gens un ton libre, qu'ils prennent avec les femmes les plus honnêtes ; de sorte que dans ce siecle si poli, on est grossier en amour.

Nous sommes si éloignés de la galanterie ingénieuse de nos peres, que notre conversation avec les femmes que nous estimons le plus, est rarement délicate. Elle abonde en mauvaises plaisanteries, en équivoques & en narrations scandaleuses. Il seroit tems de corriger ce mauvais ton ; c'est aux femmes qu'il appartient d'établir la réforme, en ne permettant plus ces propos qu'elles ont été obligées de souffrir, sous peine de passer pour *bégueules*.

Les passions honteuses & publiques portent avec elles leur contre-poison, & ne sont pas peut-être si difficiles à réprimer que celles dont le déréglement paroît excusable ; ensorte que je croirois qu'une *fille publique* est plus près de devenir honnête femme, que la *femme galante*.

Mais

Mais le ſcandale des filles publiques eſt pouſſé trop loin dans la capitale. Il ne faudrait pas que le mépris des mœurs fût ſi viſible, ſi affiché : il faudroit reſpecter davantage la pudeur & l'honnêteté publique.

Comment un pere de famille, pauvre & honnête, ſe flattera-t-il de conſerver ſa fille innocente & intacte dans l'âge des paſſions, lorſque celle-ci verra à ſa porte une proſtituée miſe élégamment, attaquer les hommes, faire parade du vice, briller au ſein de la débauche, & jouir, ſous la protection des loix même, de ſa licence effrénée ? Le retour qu'elle fera ſur elle-même, lui dira qu'il n'y a aucun prix ſolide attaché à l'exercice de la vertu, & elle ſe laſſera de ſe combattre elle-même. La raiſon ne pourra pas lui faire appercevoir diſtinctement les avantages qui réſultent de la ſageſſe ; elle ne verra que l'exemple le plus dangereux des ſéducteurs, ſurtout pour ſon ſexe.

Auſſi n'eſt-il guere poſſible que l'imagination la plus hardie ajoute à la licence des

mœurs actuelles : la corruption dans le dernier ordre des citoyens, ainsi que dans le premier, n'a presque plus de progrès à faire.

On compte à Paris trente mille *filles publiques*, c'est-à-dire, *vulgivagues* ; & dix mille environ, moins indécentes, qui sont *entretenues*, & qui d'année en année passent en différentes mains. On les appelloit autrefois *femmes amoureuses*, *filles folles de leur corps*. Les filles publiques ne sont point amoureuses ; & si elles sont folles de leur corps, ceux qui les fréquentent sont beaucoup plus insensés.

La police va chercher des *espionnes* dans ce corps infame. Ses agens mettent ces malheureuses à contribution, ajoutent leurs désordres aux désordres de la chose, exercent un empire sourdement tyrannique sur cette portion avilie, qui pense qu'il n'y a plus de loix pour elle. Ils se montrent enfin quelquefois plus horriblement corrompus que la plus vile prostituée ; car celle-ci acquiert le droit de les traiter avec mépris, tant ils

remportent le prix de la baſſeſſe ! Oui, il y a des êtres au-deſſous de ces femmes de mauvaiſe vie ; & ces êtres ſont *certains hommes de police.*

Une ordonnance de police fait défenſe aux marchands de louer à ces femmes, à prix d'argent, à la ſemaine ou à la journée, des *robes*, des *peliſſes*, des *mantelets* & *autres ajuſtemens ;* ce qui prouve d'un côté l'extrême miſere, & de l'autre l'uſure effroyable que ces marchands ne rougiſſoient pas d'exercer ſur ces créatures, qui n'ont ni meubles ni vêtemens, & qui ſentent la néceſſité de ſe parer, afin d'être payées à un plus haut prix ; car une *peliſſe* ſe rend plus exigeante qu'un *caſaquin.*

Toutes les ſemaines on en fait des enlevemens nocturnes avec une facilité qui, trop exceſſive, ne ſauroit manquer de déplaire au ſpéculateur politique, malgré le mépris qu'inſpire l'eſpece que l'on traite ainſi. Le ſpéculateur ſongera à la violation de l'aſyle domeſtique dans les heures de la nuit, à la foibleſſe

du ſexe, aux mauvais traitemens qu'il eſſuie; & aux inconvéniens qui peuvent en réſulter, ces créatures étant quelquefois enceintes; car le libertinage ne les diſpenſe pas toujours d'être meres.

On les conduit dans la priſon de la rue S. Martin, & le dernier vendredi du mois *elles paſſent à la police*; c'eſt-à-dire, qu'elles reçoivent à genoux la ſentence qui les condamne à être enfermées à la Salpétriere. Elles n'ont ni procureurs, ni avocats, ni défenſeurs; on les juge fort arbitrairement.

Le lendemain on les fait monter dans un long chariot, qui n'eſt pas couvert. Elles ſont toutes debout & preſſées. L'une pleure, l'autre gémit; celle-ci ſe cache le viſage; les plus effrontées ſoutiennent les regards de la populace qui les apoſtrophe; elles ripoſtent indécemment & bravent les huées qui s'élevent ſur leur paſſage. Ce char ſcandaleux traverſe une partie de la ville en plein jour; les propos que cette marche occaſionne ſont encore une atteinte à l'honnêteté publique.

Les plus *huppées* & les *matrones*, avec un peu d'argent, obtiennent la permiſſion d'aller dans un chariot couvert.

Arrivées à l'hôpital, on les viſite, & on ſépare celles qui ſont infectées, pour les envoyer à Bicêtre, y trouver la cure ou la mort : nouveau tableau qui s'offre à ma plume, mais que je recule encore, frémiſſant de le tracer, & non guéri de l'impreſſion horrible qu'il a laiſſée dans tous mes ſens.

O toi qui, loin des villes, reſpires en paix l'air des monts, heureux habitant des Alpes ! tu ne vois autour de toi que des beautés innocentes, pures, intactes, comme la neige qui couronne les ſommets reſplendiſſans de ces montagnes qui ceintrent l'horizon ; dans ce ſéjour des vertus, auſſi éloigné par tes mœurs, du ſiege brillant de la corruption, que tu en es loin par tes goûts ſimples & paiſibles, apprends à connoître & à mieux goûter les chaſtes embraſſemens d'une tendre épouſe, & les careſſes d'une ſœur aînée. Tu ſais combien la pureté de

l'ame & la modeſtie vraie & touchante prê-tent de charme & d'intérêt à la beauté, quelle diſtance infinie ſe trouve entre le ſourire maniéré & le regard d'une Pariſienne, & le front animé & pudique de ces vierges brillantes de fraîcheur & de ſanté, pour qui la débauche eſt encore un mot ſans idées! Ah! trop heureux républicains, conſervez tous, dans vos paiſibles retraites, cette pureté de mœurs, gage de la félicité & des vertus domeſtiques; pleurez ſur le jeune imprudent, qui épris d'un vain faſte, amoureux d'un luxe puérile, trompé par une liberté licencieuſe, va ſe précipiter dans les groſſieres voluptés de la capitale; retenez-le, enchaînez-le; & de peur que des mots honteux ne viennent frapper les chaſtes oreilles des jeunes beautés qu'il abandonne, & qui les feroient rougir ſans qu'elles en compriſſent toute l'étendue, dites-lui en langue non vulgaire: *Siſte, miſer! Ibi luxus & avaritia matrimonio diſcordi junguntur; ibi ingenuitas morum corrumpitur & venditur auro; ibi horribilis ca-*

comonades Veneris templum & voluptatum ſedes occupat ; ibi amoris ſagittæ mortiferæ & venenatæ ; ibi exercentur artes damnoſæ ſeu ſaltem vanæ & prorſus inutiles ; ibi moventur lites & jurgia ; ibi juſtitia ipſa gladium pro miſeris tenet ; ibi miſeros agricolas excoriant & procurator & publicanus, nec miſſura cutem, niſi plena cruoris, hirundo ; ibi faſtus & opes dominantur ; ibi virtus laudatur & alget, dum vitia coronantur. Unde proverbium frequens & ſolemne : omne malum ab urbe.

On peut évaluer à près de *cinquante millions* par an, l'argent qu'on prodigue aux *filles publiques*, en les comprenant toutes ſous cette dénomination. L'article des aumônes ne va guere qu'à *trois millions ;* diſproportion qui donne à réfléchir. Cet argent va aux marchandes de modes, aux bijoutiers, aux loueurs de carroſſes, aux traiteurs, aux aubergiſtes, aux hôtels garnis, &c. Et ce qui inſpire un profond effroi, c'eſt que ſi la proſtitution venoit à ceſſer tout-à-coup, vingt mille filles

périroient de misere, les travaux de ce sexe malheureux ne pouvant pas suffire ici à son entretien ni à sa nourriture. Aussi ce débordement est-il comme inséparable d'une ville populeuse; & une infinité de métiers ne subsistent que par la circulation rapide des especes qu'entretient le libertinage. L'avare lui-même tire son or de son coffre, pour en acheter de jeunes attraits que le besoin lui soumet; une passion plus forte a domté sa passion chérie. Il regrette son or, il pleure; mais l'or a coulé.

CHAPITRE CCXXXIX.

Courtisannes.

On appelle de ce nom celles qui, toujours couvertes de diamans, mettent leurs faveurs à la plus haute enchere, sans avoir quelquefois plus de beauté que l'indigente qui se vend à bas prix. Mais le caprice, le sort, le manege, un peu d'art ou d'esprit mettent

une énorme diſtance entre des femmes qui n'ont que le même but.

Depuis l'altiere Laïs qui vole à Long-Champ dans un brillant équipage (que ſans ſa préſence licencieuſe on attribueroit à une jeune ducheſſe), juſqu'à la *raccrocheuſe* qui ſe morfond le ſoir au coin d'une borne, quelle hiérarchie dans le même métier ! Que de diſtinctions, de nuances, de noms divers, & ce pour exprimer néanmoins une ſeule & même choſe ! Cent mille livres par an, ou une piece d'argent ou de monnoie pour un quart d'heure, cauſent ces dénominations qui ne marquent que les échelles du vice ou de la profonde indigence.

On peut placer les courtiſannes entre les femmes décemment entretenues & les filles publiques. Un auteur les a très-bien définies. « On les prendroit, dit-il, pour les » femelles des courtiſans ; elles ont effective-» ment tous les mêmes vices, emploient les » mêmes ruſes & les mêmes moyens, font » un métier auſſi déſagréable, ont autant de

» fatigues, ſont auſſi inſatiables; en un mot, » leur reſſemblent beaucoup plus que les » femelles de certaines eſpeces ne reſſem- » blent à leurs mâles. »

CHAPITRE CCXL.

Filles entretenues.

Au-deſſous des courtiſannes par le rang, elles ſont moins dépravées. Elles ont un amant qui paie, dont elles ſe moquent, qu'elles rongent & dévorent, & un autre à leur tour, qu'elles paient, & pour lequel elles font mille folies.

Ou ces femmes deviennent inſenſibles, ou elles aiment juſqu'à la fureur. Alors elles paient à l'amour le tribut d'un cœur délicat. Sur le retour elles ont la rage de ſe marier. Ceux qui préferent la fortune à l'honneur, les épouſent & s'aviliſſent. Ces épouſeurs ſont ordinairement un petit violon, un médiocre peintre, un mince architecte.

On ne dit point en Perse (selon le marquis d'Argens) la *Zaïde*, la *Fatime*; mais la *cinquante tomans*, la *vingt tomans*. (Un *toman* vaut quinze écus de notre monnoie) De même, ajoute-t-il, aux noms de nos filles entretenues, on devroit substituer ceux de la *cent louis*, la *cinquante louis*, la *dix louis*, &c. le tout pour l'utilité publique & l'instruction des étrangers, qui paient fort souvent à un prix excessif ce qui est à très-bon marché pour tout le monde.

CHAPITRE CCXLI.

Le Paysan perverti. Par M. Retif de la Bretonne.

J'ai renvoyé pour ce que je ne pouvois pas dire, à ce roman hardiment dessiné, qui a paru il y a quelques années. La force du pinceau y fait un portrait animé des désordres du vice & des dangers affreux auxquels l'inexpérience & la vertu sont exposées dans une

capitale diſſolue. Cet ouvrage doit être ſalutaire, malgré ſes peintures trop nues & trop expreſſives, parce qu'il n'eſt pas un pere en province, qui, d'après cette lecture, ne fixe conſtamment ſon fils auprès de lui : & c'eſt un très-grand mal que cette manie récente d'envoyer tous les enfans à Paris, où ils viennent ſe perdre & ſe corrompre.

Les villes du ſecond & du troiſieme ordre ſe dépeuplent inſenſiblement, & le gouffre immenſe de la capitale dévore non-ſeulement l'or des parens, mais encore l'honnêteté & la vertu native de leurs fils, qui paient cher leur imprudente curioſité.

Le ſilence abſolu des littérateurs ſur ce roman plein de vie & d'expreſſion, & dont ſi peu d'entr'eux ſont capables d'avoir conçu le plan & formé l'exécution, a bien droit de nous étonner & nous engage à dépoſer ici nos plaintes ſur l'injuſtice ou l'inſenſibilité de la plupart des gens de lettres, qui n'admirent que de petites beautés froides & conventionnelles, & ne ſavent plus reconnoître ou avouer les

traits les plus frappans & les plus vigoureux d'une imagination forte & pittoresque.

Est-ce que le regne de l'imagination seroit totalement éteint parmi nous, & qu'on ne sauroit plus s'enfoncer dans ces compositions vastes, morales & attachantes, qui caractérisent les ouvrages de l'abbé Prévost & de son heureux rival, M. Retif de la Bretonne? On se consume aujourd'hui sur des hémistiches, *nugæ canoræ*; on pese des mots; on écrit des puérilités académiques : voilà donc ce qui remplace le nerf, la force, l'étendue des idées & la multiplicité des tableaux. Que nous devenons secs & étroits!

Il reste à une plume douée de cette énergie un tableau neuf à tracer : une mere malheureuse qui se trouve pressée entre la famine & le déshonneur, qui ne peut échapper à la mort qu'en livrant sa fille qui combat longtems, qui triomphe & qui expire au milieu des hommes cruels, calculateurs de ses souffrances, & qui attendoient d'elle ce sacrifice horrible & forcé. Elle meurt avec la

conſcience de la vertu, il eſt vrai ; mais ſa mort eſt ſans fruit. Le lendemain de ſon trépas, ſa fille tombe dans les embûches du vice, ou plutôt elle cede au malheur & à l'inexpérience.

Si quelque homme opulent me lit, s'il eſt du nombre de ceux qui avancent l'or pour corrompre, il aura trouvé ſans doute des meres faciles & criminelles, & à un tel point que je n'oſe ici l'écrire ; mais il ſaura en même tems qu'un pareil tableau ne mériteroit pas d'être relégué dans la claſſe des fixions imaginaires.

CHAPITRE CCXLII.

Bal de l'Opéra.

LE bal de l'opéra entretient cette licence ; la conſacre par une ſorte de convention générale. Il invite les caracteres les plus réſervés à ſe livrer au goût univerſellement avoué. Il eſt réputé très-beau, quand on y eſt

écrasé : plus il y a de cohue, & plus on se félicite le lendemain d'y avoir assisté.

Quand la presse est considérable, les femmes se jettent dans le flux & le reflux; & leurs corps délicats supportent très-bien d'être comprimés en tout sens au milieu de la foule, qui tantôt est immobile, & tantôt flotte & roule.

Il faut avoir bien peu d'esprit, dit-on, pour n'en avoir pas sous le masque; ce qu'on y entend est cependant beaucoup moins spirituel que ce qui se dit dans nos cercles. On n'y parle point des personnes ni des événemens; & tous les propos deviennent vagues, futiles, excepté ceux de galanterie. Si le gouvernement permettoit pour un seul bal un *franc parler absolu*, cela seroit très-piquant.

Les filles entretenues, les duchesses, les bourgeoises sont cachées sous le même domino, & on les distingue : on distingue beaucoup moins les hommes; ce qui prouve que les femmes ont en tout genre, des nuances plus fines & plus caractérisées.

Il régnoit autrefois dans les bals une groſſe gaieté; il n'y en a plus; on s'obſerve ſous le maſque autant que dans la ſociété.

J'ai vu à Paris un bal où cinquante **** avoient ſous leurs dominos ſix coups à tirer. Il eſt vrai qu'on ne le ſut que le lendemain; mais il faut avouer que c'étoit un ſingulier bal que celui-là.

C'eſt au bal, vers le matin, que l'on peut dire qu'à Paris ſur-tout on rencontre des laideurs aimables.

Je ſuis fâché qu'on y perde inſenſiblement cette tournure attentive & polie que l'on doit aux femmes dans toutes les circonſtances, & ſur-tout dans une aſſemblée publique.

Quand un carme, un cordelier, un bénédictin s'échappant du cloître, a pu aſſiſter une fois au bal de l'opéra ſans être vu ni reconnu, il s'eſtime le plus heureux des hommes; il ne ſait pas que l'ordre lévitique y abonde, & que les petits collets qui courent tout le jour en habit violet, ſont blaſés ſur ce divertiſſement.

La

La ſeule choſe que l'on exécute à Paris gravement, & comme s'il s'agiſſoit de l'affaire la plus importante, c'eſt *un quadrille.* J'ai été ſtupéfait de la dignité qu'on y mettoit.

On ſait que l'on envoie une poupée pour ſervir de modele chez l'étranger ; mais ſait-on que dans une lettre on envoie le plan d'un ballet, d'une contre-danſe variée par mille figures, ou d'un quadrille nouveau, pour le faire exécuter avec juſteſſe & préciſion à cinq cents lieues de diſtance ?

Le bal de l'opéra a donné lieu à un événement qui tiendra ſa place dans l'hiſtoire, en ce qu'il aura ſervi à prouver que, malgré les changemens des ſiecles, les anciens uſages reviennent rapidement ſur leurs pas, lorſque quelques circonſtances frappantes rappellent le génie national.

On donne ſix livres par tête, pour entendre une ſymphonie bruyante & monotone. Quand on n'a rien à demander aux femmes, on s'y ennuie ; mais on y va pour dire le

lendemain, j'ai été hier au bal, & j'ai manqué d'y étouffer.

On y danse quelquefois ; mais celui qui a vu les danses vives & animées des jeunes beautés du pays célebre par les soupirs de *Julie*, les pas gais & légers des vives Alsaciennes, les sauts des Provençales, l'expression de la joie sincere & ingénue parmi les Bretonnes, ne pourra plus souffrir les graces froides & l'afféterie de nos danses de bal, soit paré, soit *masqué*.

CHAPITRE CCXLIII.

Sans Titre.

Il est des vices sur lesquels la censure doit se taire, parce qu'elle risqueroit de les dévoiler sans les corriger. Que fera la morale contre ces vices déplorables & ces turpitudes destinées à mourir dans les ténebres ? Comment les complices de ces abominations secretes reviendroient-ils aux vertus dont ils sont incapables ? C'est une génération qui ne

laiſſe plus d'eſpérance ; frappée de gangrene, elle doit tomber, pourrir & diſparoître ; & l'indignation même peut ſe changer en pitié, quand on ſonge à l'aviliſſement où ſe plongent ces êtres ſi baſſement corrompus.

La rigueur contre ces erreurs monſtrueuſes eſt un remede dangereux, & le plus ſouvent inutile. Il eſt déſavantageux d'attaquer ce qu'on ne peut détruire ; & lorſqu'il s'agit de la correction des mœurs, il faut réuſſir, & ne point faire de vaines tentatives.

Le magiſtrat qui tient un regiſtre ſecret des prévaricateurs des loix de la nature, peut s'effrayer de leur nombre : il doit réprimer les mœurs coupables qui vont juſqu'au ſcandale ; mais hors de là, quelle circonſpection ! La recherche deviendroit auſſi odieuſe que le crime : quelle étonnante effronterie dans des vices nouveaux ! Ils n'avoient pas de noms parmi nous il y a cent ans ; aujourd'hui les détails de ces débordemens entrent dans nos entretiens. Les vieillards ſortent de la gravité de leur caractere, pour parler de ces licences

criminelles; la ſainteté des mœurs eſt offenſée par des propos d'autant plus dangereux qu'on plaiſante preſque publiquement ſur ces incroyables turpitudes.

D'où vient ce nouveau ſcandale qui a éclaté parmi nous? Qui a fait à l'honnêteté publique ce cruel outrage? Qui a livré à la dériſion la ſainte douleur de la vertu qui gémit ſur ces infamies qui aviliſſent les femmes, en font un ordre à part dont on décrit les deſirs & les étranges fureurs? Etoit-ce là où devoit conduire le progrès de la civiliſation & des arts? Quelle dégradation! Ce genre de corruption a été un phénomene même pour quelques eſprits libertins; & dans ſes excès, il n'a pas choqué notre ſiecle autant qu'il l'auroit dû.

Il faut gémir, laiſſer ces vices honteux, qui puniſſent ceux qui s'y livrent, ſe fondre & diſparoître devant les paſſions douces, honnêtes & vertueuſes, qui par leur charme éternel doivent reprendre leur aimable empire. C'eſt l'idée de Monteſquieu, & il

l'avoit ſûrément méditée, lorſqu'il la publia dans un livre auſſi grave que *l'Eſprit des loix*.

CHAPITRE CCXLIV.

Les petits Chiens.

LA folie des femmes eſt pouſſée au dernier période ſur cet article. Elles ſont devenues gouvernantes de roquets, & ont pour eux des ſoins inconcevables. Marchez ſur la patte d'un petit chien, vous êtes perdu dans l'eſprit d'une femme ; elle pourra diſſimuler, mais elle ne vous le pardonnera jamais : vous avez bleſſé ſon *manitou*.

Les mets les plus exquis leur ſont prodigués : on les régale de poulets gras, & l'on ne donne pas un bouillon au malade qui gît dans le grenier.

Mais ce qu'on ne voit qu'à Paris, ce ſont de grands imbécilles qui, pour faire leur cour à des femmes, portent leur chien publiquement ſous le bras dans les promenades &

dans les rues; ce qui leur donne un air ſi niais & ſi bête, qu'on eſt tenté de leur rire au nez, pour leur apprendre à être hommes.

Quand je vois une belle profaner ſa bouche en couvrant de baiſers un chien qui ſouvent eſt laid & hideux, & qui, fût-il beau, ne mérite pas des affections ſi vives, je trouve ſes yeux moins beaux; ſes bras, en recevant cet animal, paroiſſent avoir moins de graces. J'attache moins de prix à ſes careſſes; elle perd à mes yeux une grande partie de ſa beauté & de ſes agrémens. Quand la mort de ſon épagneul la met au déſeſpoir, qu'il faut le partager, pleurer avec elle & attendre en ſilence que le tems amene l'oubli d'un ſi grand déſaſtre, cette extravagance anéantit ce qui lui reſte de charmes.

Jamais une femme ne ſera Cartéſienne: jamais elle ne conſentira à croire que ſon petit chien n'eſt ni ſenſible ni raiſonnable quand il la careſſe. Elle déviſageroit Deſcartes en perſonne, s'il oſoit lui tenir un pareil langage; la ſeule fidélité de ſon chien vaut

mieux, ſelon elle, que la raiſon de tous les hommes enſemble.

J'ai vu une jolie femme ſe fâcher ſérieuſement & fermer ſa porte à un homme qui avoit adopté cette ridicule & impertinente opinion. Comment a-t-on pu refuſer la ſenſibilité aux animaux? Croyons-les très-ſenſibles; & loin de juſtifier la barbarie des hommes à leur égard, ne leur faiſons que le moindre mal poſſible : mais, en nous nourriſſant de la chair des bœufs, des moutons & des dindons, n'accablons pas de folles careſſes un petit chien que nous ne mangeons pas.

La femme d'un médecin avoit ſon petit chien malade : ſon mari avoit promis de le guérir; il n'en faiſoit rien, ou n'en étoit pas venu à bout: impatientée, elle fit venir Lyonnois (1), qui réuſſit parfaitement. Combien vous faut-il, dit le grave docteur de la faculté au conſervateur de l'eſpece canine? *Oh, monſieur, entre confreres*, reprit Lyonnois, *il ne faut rien*.

(1) Fameux médecin de chiens.

CHAPITRE CCXLV.

Suffiſance.

ELLE eſt aſſez familiere au Pariſien qui a de la fortune. La ſuffiſance de l'officier n'eſt pas prononcée comme celle de l'homme de robe, ou celle du fade petit-collet. Elle dépare un peu dans preſque tous les états la politeſſe & le ſavoir-vivre; mais comme c'eſt un défaut général, il devient preſqu'inſenſible. L'extrême urbanité eſt le réſultat d'une infinité de points délicats qu'il faut ſaiſir; elle n'exiſte réellement que chez certains hommes dont le caractere eſt élevé & l'ame très-ſenſible. L'homme de cour poſſede parfaitement cette noble urbanité, quoiqu'il ne l'ait pas dans le cœur; c'eſt qu'il ſent avec fineſſe, & qu'il eſt attentif aux convenances. L'attitude du militaire a toujours quelque choſe de plus forcé que celle de l'homme de cour; celui-ci s'arrête au véritable degré, l'autre le franchit.

Quand la nuance eſt un peu forte, elle n'a plus cette grace & cette aiſance qui diſtingue les bons originaux en ce genre. Les copiſtes, en voulant en approcher, tombent dans une impertinence bien décidée : tels ſont les commis de Verſailles, pluſieurs financiers, quelques officiers aux Gardes, quelques auteurs, & les voilà entachés de ridicule aux yeux du connoiſſeur.

CHAPITRE CCXLVI.

Vente de l'Eau.

QUAND on dit en Suiſſe, où les fontaines publiques abondantes & commodes ſont multipliées juſques dans le moindre village, qu'on vend l'eau à Paris; que le robinet des fontaines eſt à ſec la moitié de l'année; que les chevaux ſont obligés, pour boire, d'aller à la riviere; que l'on ne voit jaillir l'eau que dans les ſales baſſins de quelques promenades; on ſe prend à rire & l'on hauſſe les

épaules d'étonnement & de pitié.

La vente de l'eau monte dans la capitale à une somme effrayante. Mettons neuf cents mille habitans (car c'est là mon compte), & taxons-les à trois livres par an ; c'est-à-dire, trente voies d'eau l'une portant l'autre à deux sols : voilà deux millions sept cents mille livres.

La ville de Londres, au moyen de neuf pompes à feu, se trouve arrosée & fournie d'eau abondamment. On vient d'en établir une près de la grille de Chaillot, & l'on nous fait espérer qu'on multipliera ces *machines à feu* dans tous les quartiers où le besoin l'exigera.

Voici donc une innovation qui porte un caractere de grandeur & d'utilité nationale. La prompte distribution de l'eau, indépendamment de ses nombreux avantages, a celui de procurer un air plus salubre à respirer. Et quel service à rendre aux habitans de la capitale !

Mais pourquoi prendre les eaux si bas ?

n'étoit-il pas plus ſimple d'amener les eaux du Port-à-l'Anglois par une machine hidraulique, à la place de l'Eſtrapade, la plus élevée de Paris ? de là, elles ſe répandroient plus facilement, & feroient plus pures : mais on a voulu commencer par le quartier le plus riche, le fauxbourg S. Honoré, comme le plus en état de payer les avances de la compagnie qui a fait des fonds pour l'établiſſement des *machines à feu.* Ces avances montent à près de deux millions.

Il en coûtera cinquante livres par an pour un muid d'eau par jour : vingt muids coûteront donc mille livres, & ainſi à proportion les tuyaux conducteurs de différentes groſſeurs, ſelon le beſoin des particuliers, aboutiront à chaque maiſon, & l'eau s'élevera d'elle-même à quinze pieds.

Plus de prétexte pour les boulangers qui font le pain avec l'eau des puits, infectée par la filtration des foſſes d'aiſance & de mille autres immondices; ils auront une eau pure, ainſi que les braſſeurs, les teinturiers, les

limonnadiers, les dégraiffeurs, les blanchiffeufes, &c. Outre que ces pompes feront d'un grand fecours contre les incendies, elles laveront encore à volonté le pavé de Paris, le plus infect & le plus immonde de toutes les villes du royaume.

C'eft le feu qui éleve l'eau dans ces deux curieufes machines fituées au-deffus de la porte de la Conférence. La fimple vapeur de l'eau en ébullition eft l'agent d'un mouvement prodigieux, & que nulle autre force connue ne pourroit produire ; elle éleve l'eau à cent dix pieds au-deffus des baffes eaux de la Seine, & fait monter en vingt-quatre heures *quatre cents mille pieds cubes d'eau, pefant vingt-huit millions huit cents mille livres.* Ainfi voilà de quoi abreuver, laver & inonder à fouhait tout les quartiers de la ville ; il ne manque plus que des tuyaux, de l'argent & la bonne volonté des petits propriétaires, qui ne s'empreffent pas, dit-on, à fe ranger dans la claffe des foufcripteurs. Tant les vieilles & fottes habitudes prévalent

ſur les innovations les plus utiles ; ou plutôt tant le bourgeois, foulé de mille manieres, devient meſquin pour les choſes eſſentielles.

Mais quand toutes ces pompes à feu ſeront dreſſées, douze à quinze mille porteurs d'eau n'auront plus d'emploi ; peut-être ſeront-ils incapables de tout autre travail, car ils ont la ſangle imprimée entre les deux épaules, & l'habitude de leur corps voué à l'équilibre ſe prêtera difficilement à porter des fardeaux d'une autre nature.

Les freres Perrier ſont les entrepreneurs de ces machines ; l'un invente avec génie, & l'autre exécute de même.

Ils s'occupent en ce moment d'un travail curieux & utile, celui de réduire en petit tous les arts & métiers. Aucun inſtrument des profeſſions méchaniques n'y manquera, joliment exécuté en relief dans la proportion d'un pouce pour un pied ; cette collection déjà commencée appartiendra à Mgr. le duc de Chartres. C'eſt immortaliſer les arts que de

leur donner ainsi l'asyle respecté des palais : si les anciens avoient eu cette prévoyance, nous ne serions pas à gémir sur la perte d'une infinité de procédés qu'il a fallu reconquérir à travers la pénible lenteur des siecles, & dont plusieurs nous manquent sans doute encore ; nous aurions pu retrouver dans un petit coffre enseveli sous terre à Herculanum ou ailleurs, les découvertes de tous les peuples ingénieux qui nous ont précédés. L'Encyclopédie écrite sera toujours vague, bornée, insuffisante, en comparaison de l'objet même qui frappe à la fois l'œil & l'entendement ; l'objet ne leur dérobe alors aucune de ses proportions : il est vu sous toutes ses faces. Les rapports deviennent palpables, & il n'y a plus de langue morte à apprendre, ni de calculs incertains & longs à tracer, pour aboutir le plus souvent à une erreur ingénieusement profonde.



CHAPITRE CCXLVII.

Les Demoiſelles.

RIEN de plus faux dans le tableau de nos mœurs que *notre comédie*, où l'on fait l'amour à des *demoiſelles*. Notre théatre ment en ce point. Que l'étranger ne s'y trompe pas : on ne fait point l'amour aux *demoiſelles ;* elles ſont enfermées dans des couvens juſqu'au jour de leurs noces. Il eſt moralement impoſſible de leur faire une déclaration. On ne les voit jamais ſeules, & il eſt contre les mœurs d'employer tout ce qui reſſembleroit à la ſéduction. Les filles de la haute bourgeoiſie ſont auſſi dans des couvens ; celles du ſecond étage ne quittent point leur mere, & les filles en général n'ont aucune eſpece de liberté & de communication familiere avant le mariage.

Il n'y a donc que les filles du petit bourgeois, du ſimple artiſan & du peuple, qui

aient toute liberté d'aller & de venir, & conséquemment de faire l'amour à leur guiſe. Les autres reçoivent leurs époux de la main de leurs parens. Le contrat n'eſt jamais qu'un marché, & on ne les conſulte point. On appelle *griſettes* les filles qui peuplent les boutiques de marchandes de modes, de lingeres & de couturieres. Pluſieurs d'entr'elles tiennent le milieu entre les filles entretenues & les filles d'opéra.

Elles ſont plus réſervées & plus décentes; elles ſont ſuſceptibles d'attachement : on les entretient à peu de frais, & on les entretient ſans ſcandale. Elles ne ſortent que les dimanches & fêtes; & c'eſt pour ces jours-là qu'elles cherchent un *ami* qui dédommage de l'ennui de la ſemaine; car elle eſt bien longue, quand il faut tenir une aiguille du matin au ſoir. Celles qui ſont ſages amaſſent de quoi ſe marier, ou épouſent leur ancien amant. Les autres vieilliſſent l'aiguille à la main, ou ſe mettent en maiſon.

Or un auteur comique devroit être fort

attentif

attentif ſur toutes ces convenances, & ſavoir qu'une déclaration d'amour ne ſe fait jamais à une demoiſelle que lorſqu'on y eſt autoriſé par le vœu des parens, & le mariage eſt alors ordinairement arrêté. Ainſi nos auteurs modernes, en faiſant de toutes les *amoureuſes* de théatre des filles de qualité, n'ont peint que les amours des *griſettes*.

Ils doivent dorénavant n'admettre que de jeunes veuves, s'ils ne veulent pas aller directement contre les uſages. Mais auſſi pourquoi, dans toutes les comédies, des *filles de qualité*, ainſi que des *comtes* & des *marquis*, tandis qu'un étage plus bas la ſcene devient plus variée, plus plaiſante, plus animée? Mais comme il y a le jargon conventionnel de la tragédie, de même on a créé un autre jargon pour la comédie: & ni les rois ni les gens de qualité ne reconnoiſſent là leur idiome. C'en eſt un que l'auteur s'eſt fait avec une étude infinie, & pour manquer péniblement toutes ſes pieces.



CHAPITRE CCXLVIII.

Galanterie.

Elle remplace l'amour qui régnoit encore à Paris, il n'y a pas plus d'un ſiecle. Du tems de Louis XIV, on mettoit dans ſes goûts de la décence & de la délicateſſe.

Les fortes paſſions ſont rares aujourd'hui ; mais auſſi n'ont-elles pas ce caractere farouche qui faiſoit ſuccéder la vengeance à la tendreſſe, & les crimes aux plaiſirs les plus doux. On ne ſe bat plus pour les femmes ; leur conduite a rendu ces combats ridicules.

Ce que l'imagination ou exaltée ou trompée avoit ajouté de trop à l'amour, on l'a émondé ; & à conſidérer le changement d'un œil philoſophique, l'amour que nous avons adopté convient à la foibleſſe de notre caractere & au peu de beſoin que nous avons de ſentir notre ame s'élever & prendre un certain eſſor. Nous nous paſſons de force

& de grandeur dans tout le reſte : pourquoi en mettrions-nous dans l'amour ?

On ne voit plus un amant délaiſſé, chercher dans le poiſon un remede à ſes maux : il y en a de plus doux ; & l'inconſtance (que je ne prétends pas juſtifier) vaut cependant mieux que les mouvemens frénétiques, qui tenoient encore plus à l'orgueil perſonnel qu'à la vraie tendreſſe.

Il ſeroit dangereux, dit-on, que l'amour dévorât toutes nos autres paſſions. La patrie & la ſociété y perdroient. Ne voir, n'adorer qu'un ſeul objet, lui tout ſacrifier, c'eſt perdre la liberté, c'eſt livrer à une ſorte de délire & d'extravagance toutes les facultés de notre ame. Voilà la logique reçue.

L'eſtime vraie & ſentie, ajoute-t-on, quand elle eſt perpétuée, ſuppoſe bien plus de vertus dans l'objet aimé : & une femme qui ſent avec délicateſſe, eſt bien plus jalouſe d'inſpirer un tel ſentiment, que d'attirer les hommages uniquement attribués à ſes charmes, parce que ces hommages s'éva-

porent & ne ſont pas dus à ſon ame. C'eſt ainſi que l'on prétend juſtifier nos mœurs : mais la patrie, dont on parle, y a tout perdu.

L'amour proprement dit n'eſt donc plus à Paris, ſi nous oſons l'avouer, qu'un libertinage mitigé, qui ne ſoumet que nos ſens, ſans tyranniſer la raiſon ni le devoir : auſſi éloigné de la débauche que de la tendreſſe, décent dans ſes vivacités quand il peut l'être, & délicat dans ſon inconſtance, il n'exige point de ſacrifice qui nous coûteroit trop cher. Loin de nous armer les uns contre les autres, il ne s'approprie point les momens qui ſont conſacrés au devoir ; il reſpecte les nœuds de l'amitié, quelquefois même il les reſſerre : enfin, il fait paſſer l'honneur avant tout, & proſcrit également toute foibleſſe & toute lâcheté.

Le légiſlateur pourroit effacer aujourd'hui de ſon code les loix contre la violence. Nos Lucreces n'ont plus de Tarquins à redouter. Le ſéducteur ne l'eſt que pour celle qui veut

bien être féduite, & la véritable vertu peut fe conferver intacte au milieu de tant d'exemples contraires. Mais fera-t-on honneur à mon fiecle, de l'abfence d'un tel vice? Je ne le crois pas, parce qu'il fuppofe l'anéantiffement de plufieurs vertus. Le viol prouvoit, ainfi que le facrilege, que les femmes & les autels étoient religieufement adorés.

L'amour ne fera donc point appellé parmi nous le bourreau des cœurs. Toujours content, toujours folâtre, il s'envole avant l'ennui : il attaque avec tant de légéreté, que fes atteintes ne bleffent que les cœurs qui confentent à être bleffés.

Je dis qu'en ôtant à cette paffion ce qu'elle avoit de féroce & de redoutable, on a diminué quelques crimes & beaucoup de grands talens. A en juger par l'hiftoire, les forfaits fanglans étoient comme inféparables des affections profondes, jaloufes & vindicatives, qui tyrannifoient nos aïeux : ainfi tout eft compenfé.

Les grandes paſſions, diſent les apologiſtes du ſiecle, ſont aſſez incompatibles avec le bonheur : il n'appartient qu'à elles, il eſt vrai ; mais le bonheur eſt ſi rare, qu'il vaut mieux prendre en légere monnoie la ſomme des plaiſirs. N'ayant plus de grandes choſes à faire, nous n'avons plus beſoin de paſſions fortes.

CHAPITRE CCXLIX.

Des Femmes.

LA remarque de Jean-Jacques Rouſſeau n'eſt que trop vraie, que les femmes à Paris, accoutumées à ſe répandre dans tous les lieux publics, à ſe mêler avec les hommes, ont leur fierté, leur audace, leur regard & preſque leur démarche.

Ajoutons que les femmes, depuis quelques années, jouent publiquement le rôle d'entremetteuſes d'affaires. Elles écrivent vingt lettres par jour, renouvellent les ſollicita-

tions, assiegent les ministres, fatiguent les commis. Elles ont leurs bureaux, leurs registres; & à force d'agiter la roue de fortune, elles y placent leurs amans, leurs favoris, leurs maris, & enfin ceux qui les paient.

On voit beaucoup de femmes qui disent d'après Ninon, *je me suis faite homme*. Aussi une insultante galanterie ne rend plus aux belles qu'un culte ironique & offensant.

Jamais autrefois, en parlant du sexe, on ne disoit *les femmes ;* on auroit proféré une expression grossiere.

Jean-Jacques Rousseau a dit des choses si dures aux femmes de Paris, que je n'ose même le combattre. Il avoue que l'on peut & que l'on doit y chercher une amie. Je pense en effet qu'il s'y trouve beaucoup de femmes sensées, véritablement sensibles aux nobles procédés, & capables de la plus grande constance en amitié. Mais en amour... Oh! je n'ai pas le droit, comme Jean-Jacques, de leur dire de terribles vé-

rités. Lui ſeul a ſu leur plaire en ne les flattant pas.

Milord Cheſterfield, après avoir encenſé de ſon mieux notre nation, a fini par dire à l'oreille de ſon fils, que les femmes parmi nous ſont de grands enfans qu'il faut amuſer avec deux hochets, la vanité & la galanterie.

Nous avons des mines charmantes, des yeux vifs & malins, des phyſionomies gracieuſes & fines, des têtes ſpirituelles; mais on compte les belles têtes, & elles ſont exceſſivement rares.

Pourquoi les femmes aiment-elles la capitale? Parce qu'elles y ſont environnées d'un plus grand nombre d'adorateurs. Parlez-leur de la campagne; elles ne déguiſent pas l'averſion qu'elles éprouvent pour ce ſéjour ſolitaire, où elles ſe ſentent bien moins puiſſantes.

Quelqu'impérieuſe que puiſſe être une Pariſienne, elle reconnoîtra toujours l'aſcendant de l'homme ſur elle, ſi celui-ci ſait être ferme & prudent. C'eſt le mari qui

fait la femme; mais comme les trois quarts des hommes ſont ſans caractere, ſans force, ſans dignité, il y a une foule de femmes diſſipées, dépenſieres, galantes, & inſolemment altieres.

C'eſt le principal défaut de nos femmes, que l'orgueil, le rang & l'opulence ont enivrées de trop bonne heure. Rien ne choque plus que ce ton étrange; parce que la femme, quelle qu'elle ſoit, ne peut jamais imprimer à ſon regard l'inſolence ou l'injure, ſans perdre de ſes graces, de ſa dignité & de ſon empire réel. La nature a voulu qu'elle ne pût jamais s'élever au-deſſus d'un homme par ſon geſte ou par ſon accent, ſous peine à l'inſtant même de paroître odieuſe & ridicule. Rien ne la diſpenſe de cette ſubordination éternelle, fût-elle ſur le trône du monde. Elle peut commander, faire agir toutes les paſſions deſpotiques, & même orgueilleuſes: mais il ne lui eſt pas permis d'être inſolente envers un homme; c'eſt-à-dire, d'oſer mépriſer ſon maître.

Les femmes qui ne comprennent guere une idée politique, pour peu qu'elle foit vafte & un peu compliquée, ont des notions admirables fur l'ordre & l'économie domeftique. Elles font précieufes chez un peuple qui vient de naître, & en même tems chez celui qui eft tout-à-fait corrompu. Elles réparent à Paris, dans l'intérieur des maifons, le mal que la législation fait au-dehors.

Chez les républicains, les femmes ne font que des ménageres; mais les femmes font pleines de lumieres, de fens & d'expérience. Lorfque la nation n'exifte point encore, ou bien lorfqu'elle n'exifte plus, c'eft alors qu'il faut les confulter; car, étrangeres aux liens du patriotifme, elles tiennent merveilleufement aux doux liens de la fociabilité.

Voilà leur véritable empire à Paris. Elles font riantes, douces & aimables, tant qu'elles repréfentent. Dans l'intérieur domeftique, elles font payer à ce qui les environne, la contrainte qu'elles s'impofent dans le monde.

Elles ont affaire aux maris les plus débonnaires de ce globe : elles ſe piquent de perfectionner leurs vertus patientes, & de les ſubjuguer de toute maniere.

Il eſt néanmoins une claſſe de femmes très-reſpectables ; c'eſt celle du ſecond ordre de la bourgeoiſie. Attachées à leurs maris & à leurs enfans, ſoigneuſes, économes, attentives à leurs maiſons, elles offrent le modele de la ſageſſe & du travail. Mais ces femmes n'ont point de fortune, cherchent à en amaſſer, ſont peu brillantes, encore moins inſtruites. On ne les apperçoit pas, & cependant elles ſont à Paris l'honneur de leur ſexe.

La coutume de Paris a trop accordé aux femmes ; ce qui les rend impérieuſes & exigeantes. Un mari eſt ruiné, s'il perd ſa femme. Elle aura été malade pendant dix années, elle lui aura coûté infiniment : il faut qu'il reſtitue tout à ſon décès. De là la triſteſſe avec laquelle on ſerre des nœuds qui ailleurs ſont ſi doux.

A un certain âge, la femme qui ne se fait pas bel-esprit, se constitue dévote. Elle en prend la contenance, assiste à tous les sermons, court toutes les bénédictions, visite son directeur, & s'imagine ensuite qu'il n'y a qu'elle au monde qui fasse de bonnes actions. Elle se le persuade si bien, qu'elle damne tous ceux qu'elle rencontre, & surtout ceux qui impriment.

Nos femmes ont perdu le caractere le plus touchant de leur sexe, la timidité, la simplicité, la pudeur naïve; elles ont remplacé cette perte immense par les agrémens de l'esprit, les graces du langage & des manieres; elles sont plus courues, moins respectées : on les aime sans croire à leur amour; elles ont des amans plutôt que des amis. Ceux-là disparoissent, & ceux-ci ont le malheur de les ennuyer. Elles se trouvent seules sur le retour de l'âge, après avoir passé au milieu de tant d'hommes dont elles ont plutôt captivé le cœur que l'estime.

Elles ont fait trop de chemin pour pou-

voir revenir à leur ſexe; il faut qu'elles ſe faſſent hommes tout-à-fait, au riſque de perdre encore davantage. Mais du moins elles ne ſeront plus des êtres mixtes, & notre hommage alors ſera plus ſérieux.

CHAPITRE CCL.

Cocarde.

CES mêmes femmes qui préſidoient aux tournois, qui enrichiſſoient de leurs mains les cottes-d'armes de leurs amans, qui leur préſentoient leurs armures, qui les envoyoient au combat, s'acquittent aujourd'hui envers la gloire, en donnant une *cocarde*. C'eſt que l'amour pour la patrie eſt d'un poids tout auſſi léger que le préſent.

Les femmes aiment-elles les hommes célebres? Comment les aiment-elles? Savent-elles réellement les apprécier? Queſtions faciles à réſoudre dans le dernier ſiecle, & qui de nos jours ont leurs difficultés.

CHAPITRE CCLI.

Séparations.

Le divorce n'eſt pas permis, & les plaintes en ſéparation ſont éternelles. Les voûtes du temple de la juſtice retentiſſent des gémiſſemens qu'y portent des époux fatigués l'un de l'autre. Le mariage offre une foule d'hommes que ces liens ſacrés meurtriſſent & déchirent. Ils frémiſſent contre l'indiſſolubilité d'un nœud que tous les efforts ne ſauroient rompre.

Notre législation, en preſcrivant un terme indéfini, n'a point ſu compoſer avec nos paſſions, ni avec notre nature. Cette loi extrême s'eſt manifeſtée ſur-tout dans les pays où l'éducation, dépouillant le cœur de ſon énergie particuliere, lui a déſappris à ſentir une paſſion forte & unique.

La loi a été obligée d'accorder les *ſéparations*, beaucoup plus révoltantes que le

divorce ; car la ſéparation iſole deux êtres ; & les laiſſe dans une eſpece de néant.

Le divorce, dans le pays où il eſt permis, eſt infiniment plus rare que la ſéparation. Faut-il s'étonner ſi, ne pouvant briſer cette loi inflexible & liée mal-à-propos à la religion la plus auſtere, l'homme eſt parvenu pour ainſi dire à la ridiculiſer, en la violant tant de fois & ſi ouvertement ?

Les ſéparations volontaires ſont fort communes à Paris. On demanderoit vainement aux loix la rupture d'un nœud devenu inſupportable ; on le délie de ſoi-même, & ni les loix civiles ni les loix eccléſiaſtiques ne vous interrogent ſur cette déſunion, pourvu qu'aucun des contractans ne ſe plaigne. Voilà comme les loix irréfragables perdent tout-à-coup leur force & leur vertu.



CHAPITRE CCLII.

Contraste.

Les femmes dans la capitale jouissent non-seulement de la plus grande liberté possible, mais encore du plus incroyable crédit. Par des manœuvres secretes & particulieres, elles sont l'ame invisible de toutes les affaires, elles réussissent sans presque sortir de chez elles : elles déterminent la voix publique dans des circonstances où elle sembloit d'abord demeurer indécise.

Qu'il y ait une rixe entre mari & femme : le mari commence par avoir tort; & au bout de trois jours, il est peint des plus affreuses couleurs. La ligue offensive & défensive se manifeste de tous côtés : enfin les avocats, les loix, le jugement sont pour le pauvre époux; tout cela est cassé à un autre tribunal. Les femmes soutiennent leur parti, malgré les démonstrations les plus authentiques; & après

avoir

avoir ameuté les esprits, finissent par les entraîner.

Mais malheur à celle qui n'est pas mariée ! rien ne lui est permis, on lui fait un crime de tout. Les meres sont d'autant plus vigilantes qu'elles connoissent tous les tours que les passions peuvent inspirer. Ainsi le rôle de fille est le plus cruel rôle du monde. On la dresse à tous les rians atours de la mignardise & de la coquetterie ; on ne lui imprime que l'amour des arts qui servent & embellissent la volupté ; on ne lui impose d'autre devoir que la science de plaire : & l'on veut que, renonçant au but de tant d'instructions, elle soit froide, sourde à tous les propos qui circulent autour d'elle, & qu'elle demeure même insensible au plaisir qui naît de l'impression de ses charmes.

Il faut donc qu'elle dissimule avec un cœur neuf, & qui ne sembloit pas né pour soutenir le rôle d'une feinte perpétuelle. Elle ne peut jamais dire un mot de ce qu'elle sent si bien ; le monde devient injuste & absurde

à ſon égard. Qu'elle ſoit mélancolique, elle eſt tourmentée, dit-on, du deſir & du beſoin d'avoir un amant. Eſt-elle gaie, folâtre ? Cet enjouement touche à peu de réſerve. Elle ne peut ni rire ni ſoupirer : on veut qu'elle ſoit fille & qu'elle ne le ſoit pas.

Et voilà pourquoi les filles s'ennuient avec les femmes, & les femmes avec les filles. Auſſi ne peuvent-elles pas cauſer enſemble ; & s'il y a une très-étroite union entre une femme & une fille, l'innocence de celle-ci touche à ſon terme.

CHAPITRE CCLIII.

Les Vapeurs.

La molleſſe eſt douce & ſa ſuite eſt cruelle.

CE vers de Voltaire eſt d'un phyſicien. En effet, la molleſſe du corps indique l'inaction de l'ame. Toutes les parties de notre corps tombent dans un relâchement qui enleve aux

fibres l'élaſticité néceſſaire pour que les ſécrétions ſe faſſent avec régularité.

De là les *vapeurs* qui naiſſent de ce défaut d'occupation qui a détérioré les facultés de l'ame. L'imagination eſt d'autant plus active, qu'elle regne ſur des organes délicats, qui inceſſamment flattés, ont perdu leur reſſort, & ſe ſont affaiſſés dans une langueur qui ſoumet les nerfs aux plus terribles convulſions, parce que, détendus par trop de jouiſſances, ils ſe replient & agiſſent ſur eux-mêmes.

C'eſt l'imagination qui ouvre le champ de la douleur, parce que cette puiſſance, quand elle n'a pas un objet qui la captive, a le don de métamorphoſer en maux tout ce qui l'environne. L'oiſiveté favoriſe les paſſions trop ſenſuelles; & celles-ci ſont ſi tôt épuiſées, que le principe de ſenſibilité qui ſurvit ne ſait plus où ſe prendre & s'attacher.

Ce principe fatigue, devient un tourment. Il n'y a plus de voluptés pour l'être miſérable qui ſe ſent exiſter, & qui voudroit des

plaisirs à l'infini ; tandis que ses organes sont oblitérés, & que les nerfs ne peuvent plus transmettre les sensations dont ils sont les véhicules.

Terrible état ! c'est le supplice de toutes les ames efféminées, que l'inaction a précipitées dans des voluptés dangereuses, & qui, pour se dérober aux travaux imposés par la nature, ont embrassé tous les fantômes de l'opinion.

Nos docteurs accoutumés à tâter le pouls à nos jolies femmes, ne connoissent plus que les vapeurs & les maux de nerfs. Quand un *fort* de la halle est malade, ils disent qu'il a des vapeurs, & ils le mettent au bouillon de poulet & à l'eau de tilleul.

Une jolie femme qui a des vapeurs, ne fait plus autre chose que de se traîner de sa baignoire à sa toilette, & de sa toilette à son ottomane ; suivre dans un char commode une file ennuyeuse d'autres chars, cela s'appelle *se promener ;* & elle ne prend point d'autre exercice. Celui-ci est même réputé

trop violent, & elle n'en uſe que deux fois le mois.

Ainſi les riches ſont punis du déplorable emploi de leur fortune. En voyant d'un œil ſec la miſere d'autrui, ils n'en ſont pas plus heureux; & ne ſachant point tirer un parti réel & avantageux de leur opulence, ils ſont maudits, ſans faire un pas de plus vers le bonheur.

CHAPITRE CCLIV.

De l'Idole de Paris, le Joli. (1)

J'ENTREPRENDS de prouver que le joli, dans tous les genres, eſt la perfection du beau & même du ſublime; que l'avantage d'être aimable l'emporte ſur tous les autres; & que le peuple qui peut ſe dire la plus jolie nation, doit paſſer ſans contredit pour le premier

---

(1) Ce chapitre ironique a déjà été imprimé; mais c'eſt ici ſa véritable place.

peuple de la terre. J'écris pour les hommes-femmes de Paris.

On a eu jufqu'ici une fauffe opinion de ce qui méritoit l'hommage univerfel des hommes. La nature a befoin d'être corrigée & embellie par l'art. Si on la mutile, c'eft, comme on fait, pour la rendre plus gracieufe. L'agrément eft le dernier trait que l'on puiffe donner aux belles chofes. Finit-on un édifice, un tableau, un inftrument ? on lui prête des ornemens qui feuls le font valoir. Il en eft de même des mœurs, on ne commence à jouir que lorfqu'on commence à raffiner.

Lorfqu'une nation eft encore barbare, elle peut facilement rencontrer le fublime. C'eft ainfi que l'œil avide de l'Arabe découvre l'ombre d'un arbufte au milieu des déferts brûlans où il s'égare. On fait alors de grandes chofes ; mais c'eft fans le favoir : on n'agit que par inftinct. Qu'eft-ce en effet que le fublime, finon une exagération perpétuelle, un coloffe que l'ignorance conftruit & admire ? Le génie, dans fes bonds

impétueux, extravague en nous étonnant. Les peuples même les plus ſauvages ont créé ſans effort ce ſublime tant admiré : la rudeſſe des paſſions ſuffit pour l'enfanter.

C'eſt une nature brute, qui n'a pas beſoin de culture. Alors on peint les tableaux communs du lever & du coucher du ſoleil ; on s'extaſie à la vue d'un ciel étoilé ; on ſe promene à pas lents ſur le bord de la mer, & l'on admire ces flots mugiſſans, qui battent majeſtueuſement ſes rives.

On idolâtre le fantôme de la liberté, & l'on a la ſottiſe de combattre & de mourir pour elle. On rejette un riant eſclavage qui n'en mérite pas le nom, & qui doit vous créer une foule de plaiſirs enchanteurs : état délicieux, où des chaînes d'or & de ſoie ne vous captivent que pour vous faire parcourir un cercle d'amuſemens variés, où l'on vous ôte une force dangereuſe, pour vous laiſſer une foibleſſe fortunée. On refuſe dans ces tems groſſiers d'élever des rois ſur ſa tête, & l'on ſe prive ſtupidement de

l'aſpect d'une cour brillante, qui réunit, & les galanteries les plus ingénieuſes, & les chefs-d'œuvres heureux des arts & du goût. On vit ſans peintres, ſans ſtatuaires, ſans muſiciens, ſans coëffeurs, ſans cuiſiniers, ſans confiſeurs. Il regne dans les mœurs un courage giganteſque, une vertu ſévere & pédante : tout eſt grand & ennuyeux. Les maiſons ſont vaſtes comme des cloîtres; tous les divertiſſemens publics & particuliers portent avec eux l'empreinte d'un caractere mâle. Les femmes ſont ſéqueſtrées de la ſociété, & n'allument le feu de l'amour que dans le cœur de leurs époux. Elles ne ſe diſputent point les hommes; elles ſe bornent à donner des citoyens, à les élever, à gouverner un ménage. L'autorité paternelle, l'autorité maritale, noms ſi judicieuſement devenus ridicules parmi nous, jouiſſent de tous leurs triſtes droits. Les mariages ſont féconds; une maniere de vivre uniforme & ſérieuſe eſt le caractere dominant de ce peuple, qui ne differe guere des ours.

Mais, dès qu'un rayon vient l'éclairer; dès qu'il ſort de cette gravité impoſante & taciturne, il commence d'abord à entrevoir le beau; il taille, il façonne, il ſe crée des regles : le goût & la délicateſſe viennent & enfantent le *joli*, mille fois plus ſeduiſant. On ne voit plus ſur les tables le dos énorme d'un bœuf, d'un ſanglier, ou d'un cerf. On ne voit plus des héros groſſiers dévorer des moutons, des princeſſes filer ou faire la leſſive. On s'honore d'une noble oiſiveté; & des mets délicats, remplis de ſucs quinteſſenciés, ſe ſuccedent pour réveiller un appétit ſans ceſſe éteint & renouvellé.

Les guerriers (ſi toutefois ils mangent) effleurent l'aile d'un faiſan ou celle d'une perdrix; quelques-uns d'entr'eux ne vivent même que de chocolat ou de ſucreries. On ne vuide plus des outres, on goûte des liqueurs fines, poiſon délectable & chéri. Les hommes au poignet de fer, à l'eſtomac d'autruche, aux muſcles nerveux, ne ſe montrent qu'à la foire.

C'eſt l'heureux ſiecle où l'on répand plus d'aiſance dans le commerce de la vie, où l'on brillante tous les objets, où l'on imagine chaque jour de nouveaux divertiſſemens pour chaſſer l'immortel ennui.

On voit naître enfin la *bonne compagnie*, terme parfait de la ſucceſſion graduelle des choſes; & la coëffure devient l'affaire importante & capitale.

L'amour n'eſt plus auſſi cette flamme conſumante qui faiſoit pleurer les Achilles, qui pouſſoit les Paladins à travers les monts & les forêts; c'eſt une affaire de vanité : & telle femme s'imagine l'emporter en mérite ſur les autres femmes à proportion de ſes amans. Elles ont le cœur aſſez bon pour ſe croire obligées de faire beaucoup d'heureux. Tout change; mais c'eſt pour le mieux. Fils ! vous ne dépendrez plus ſervilement d'un pere qui penſoit bonnement que la nature lui avoit donné quelqu'empire ſur vous. Femmes! vous vous moquerez de votre époux; plus de liens gênans; chaque individu eſt libre,

& n'eſt ſoumis qu'au joug politique...

O comme tout devient facile & naturel ! Ce qui enflammoit l'imagination de nos aïeux mélancoliques, eſt à peine un ſujet de plaiſanterie. Ces idées ſublimes, qui avoient égaré des têtes ardentes, qui leur avoient inſpiré ce fanatiſme opiniâtre qui tient à de fortes penſées, & qui fait peut-être les grands hommes, ne paroiſſent plus que ſur un ſtérile papier, où elles ſont jugées, non ſur leur degré d'élévation & de force, mais ſur l'expreſſion qui les habille & les décore. M. de la Harpe vous dira que Milton, Dante, Shakeſpear, &c. ſont des écrivains *monſtrueux*. Il eſt vrai que M. l'académicien eſt éloigné de cette *monſtruoſité.*

Ce beau même qui, comme une ſtatue inanimée & polie, n'avoit parlé qu'à l'ame, ne ſemble plus qu'une image intellectuelle, faite pour les rêveries des philoſophes. Mais le joli eſt venu à ſon tour ; le joli a touché tous les ſens ; le joli eſt toujours charmant, juſques dans ſes caprices. Il prête en effet des

attraits à la volupté ; il eſt l'orateur des cercles ; il attache la curioſité ; il orne les talens de tous leurs avantages : toujours léger & différent de lui-même, il voit dans toutes ſes attitudes le goût préſider à ſa ſtructure délicate.

Il falloit toute l'étendue de nos lumieres pour donner une forme à cet enchanteur, qui revêt des couleurs les plus riantes les objets de la nature, qu'il imite, ou plutôt qu'il ſurpaſſe.

Qu'eſt-ce que la beauté ? Un rapport, une juſte proportion, une harmonie très-ſouvent froide & dénuée de graces. Le joli n'a pas beſoin d'être examiné ; il inſpire l'ivreſſe dès qu'il eſt apperçu : un ſoupir involontaire rend hommage à ſa perfection. Voyez ces petits chefs-d'œuvres gracieux, ces miniatures exquiſes, ces merveilles fragiles ; elles en ſont plus précieuſes, l'œil s'y fixe avec complaiſance, l'œil admire, & l'imagination, tout active qu'elle eſt, ſe trouve ſatisfaite, & ne conçoit rien au-delà.

Tranſportons en idée dans nos villes un de ces hommes qui peuploient jadis les forêts de la Germanie, & qui reparoiſſent encore ſur notre globe ſous les noms de *Tartares*, de *Hongrois*, &c. Vous appercevrez une haute ſtature, une large & forte poitrine, un menton qui nourrit une barbe rude & épaiſſe, des bras charnus, une jambe fortement tendue, qui à chaque pas fait jouer un faiſceau de muſcles élaſtiques & ſouples. Cet homme eſt auſſi agile que robuſte. Il ſupporte la faim, la ſoif; il couche ſur la terre; il brave l'ennemi, les ſaiſons & la mort. Plaçons à ſes côtés cet élégant que les graces ont ſemblé careſſer en le formant; il exhale au loin une odeur d'ambre; ſon ſourire eſt doux, & ſes yeux ſont vifs. A peine ſon menton porte l'empreinte de la virilité; ſa jambe eſt fine & légere; ſes mains ſemblent créées, non pour les travaux de Mars, mais pour piller les tréſors de l'amour. La ſaillie étincele en ſortant de ſa bouche de roſe; il voltige comme l'abeille, & ne paroît formé

que pour repoſer comme elle dans le calice des fleurs ; il gronde le zéphyr, pour peu qu'il dérange l'édifice de ſa chevelure. Impatient, à peine s'arrête-t-il ſur une idée ; ſon imagination eſt auſſi prompte, auſſi changeante que ſon être eſt ſémillant.

Eh bien ! prononcez, gentils François, lequel des deux mérite la préférence ? Avouez que le premier vous fera peur, autant que l'autre vous cauſera de plaiſir à voir ou à entendre.

Paſſons aux arts. On s'eſt donné, je crois, le mot pour admirer ces productions dramatiques, où les perſonnages ſont agités de mouvemens convulſifs, où les paſſions ſont peintes ſous leurs vraies couleurs : cela peut être fort bon pour tempérer l'ennui majeſtueux qui regne dans nos grandes ſalles de ſpectacle. Mais, lorſqu'à table on veut appeller la gaieté, encore plus néceſſaire au bien-être que les vins les plus délicieux, récitera-t-on alors, comme faiſoient les anciens, les morceaux tragiques de cet épouvantable

Shakeſpear, ou de ce triſte Sophocle ? O que le tems eſt bien mieux employé ! Le rimeur plaiſant, le chanſonnier aimable l'emportent même ſur les maîtres du Parnaſſe. Un couplet de chanſon, un vaudeville, un madrigal, un petit conte, tiennent tous les eſprits attentifs ; bons ou mauvais, on rit toujours, parce que le joli eſt le pere de la joie, & qu'il mérite la couronne, lorſque l'homme, rendu à lui-même, & dépouillé de ſa robe, oſe avouer ſes goûts, ſes caprices, & paroître ce qu'il eſt.

Légers Anacréons de nos jours, qui valez ou qui croyez valoir le vieux chantre de Bathylle, accourez, aimables frivoliſtes, & faites diſparoître le ſublime Homere, le divin Platon & tous ceux qui leur reſſemblent !

Oui, le *joli* eſt le dieu aimable, unique, qui met en mouvement les facultés intérieures & leur donne un reſſort, une vivacité qu'elles ne reçoivent pas toujours de la vue des plus beaux objets. Le grand, le ſublime ne ſont point rares ; ils abondent dans la nature ;

nos yeux en ſont fatigués. Le ſublime eſt au ſein de cette immenſe forêt, dans ce déſert ſans bornes, dans les auguſtes ténebres de ce temple ſolitaire. Il ſe déploie ſur la voûte radieuſe du firmament; il vole ſur les ailes des tempêtes; il s'éleve avec ce volcan dont la flamme rouge & ſombre embraſe la nue; il accompagne la majeſté de ces vaſtes débordemens; il regne ſur cet Océan qui joint les deux mondes; il deſcend dans ces cavernes profondes où la terre montre ſes entrailles ouvertes & déchirées. Mais le joli, le joli, qu'il eſt rare! Il ſe cache avec un ſoin égal à ſa gentilleſſe; il faut le découvrir; c'eſt-à-dire, ſavoir le reconnoître. Où ſe trouvent les yeux fins & exercés, qui ſont dans la confidence de ſes graces? C'eſt une fleur paſſagere, qu'un rayon va brûler, qu'un ſouffle va détruire; c'eſt à la main de l'homme à la cueillir, ſans flétrir ſon doux velouté; c'eſt à elle ſeule qu'il appartient de compoſer le bouquet fait pour le ſein de la beauté.

C'eſt peu: l'homme unit ſon induſtrie à

l'ouvrage de la nature, & ſoudain le goût de l'un ſurpaſſe l'orgueilleuſe création de l'autre. C'eſt alors qu'on voit naître ces parterres deſſinés, ces bocages ſoumis à l'ingénieux ciſeau, ces élégantes broderies, ces petits plats, ces eſtampes, ces ariettes & ces vers étincelans qui mouſſent comme les perles liquides du Champagne.

Heureuſe nation, qui avez de jolis appartemens, de jolis meubles, de jolis bijoux, de jolies femmes, de jolies productions littéraires, qui priſez avec fureur ces charmantes bagatelles, puiſſiez-vous proſpérer long-tems dans vos jolies idées, perfectionner encore ce joli perſifflage qui vous concilie l'amour de l'Europe, & toujours merveilleuſement coëffés, ne jamais vous réveiller du joli rêve qui berce mollement votre légere exiſtence !



CHAPITRE CCLV.

Les Convois.

REMBRUNISSONS nos pinceaux, il en eſt tems. Tout change, tout paſſe avec une effrayante rapidité, le ſon des cloches funebres me l'annonce. Cette population ira bientôt ſe fondre dans les cercueils; ils ſont tout ouverts, ils attendent leur proie. Le magaſin eſt plein : on ſait que le nombre des victimes ne diminuera jamais. On a l'expérience journaliere que la mort frappe des coups prompts & inattendus; mais il n'y a point de ville où le ſpectacle du trépas faſſe moins d'impreſſion. On eſt accoutumé aux enterremens; & qui veut être pleuré après ſa mort, ne doit pas mourir à Paris; l'on y regarde paſſer un convoi avec une extrême indifférence.

Les prêtres & les foſſoyeurs comptent ſur des trépas périodiques; ils connoiſſent les

mois de l'année où la groſſe ſonnerie re-
tentira plus fréquemment dans les airs, &
ſavent quand les cierges du poids de deux
livres ſortiront de la boutique de l'épicier.
Les jurés crieurs reviennent exprès de la
campagne, & développent d'avance la lu-
gubre tenture. Les foſſes ſont creuſées &
béantes.

Le *layetier*, fabricateur de notre dernier
vêtement (*robe d'été, robe d'hiver*, a dit la
Fontaine), a reçu ordre de l'égliſe, d'ap-
porter un plus grand nombre de bierres. Le
curé & les fabriques calculent, chacun de
ſon côté, l'argent que produira la mortalité.

Dans les ſociétés, rien de ſi vrai à la lettre
que ce petit dialogue d'une fable ancienne,
inſéré depuis dans la comédie du Cercle.
Monſieur un tel eſt mort. — Je coupe en
cœur. — Cela eſt fâcheux aſſurément. — Vous
jouez en trefle, madame. — C'étoit un hon-
nête homme; de quoi eſt-il mort? — Car-
reau. — Il s'eſt aviſé de mourir ſubitement...
Et la partie continue ſans que la moindre

altération ſe manifeſte ſur les viſages : on a froncé les ſourcils par air ; mais le cœur eſt demeuré froid. La même indifférenc attend ces ames indifférentes.

On devroit louer, comme les anciens, des pleureurs aux enterremens, puiſque nous ne verſons plus une ſeule larme à la mort de nos parens & de nos amis. Un homme apprend que ſa femme vient de ſe noyer ; il frappe du pied & dit : *cela eſt bien déſagréable !*

Dans l'eſpace de cent années, il faut que deux millions cinq cents mille individus dépoſent leurs oſſemens & leurs chairs alkaliſées ſur un point de ſix mille toiſes de circonférence ; & dans cet eſpace, trente cimetieres ſuffiſent pour recevoir ce grand nombre de cadavres. Chaque paroiſſe réclame ſes morts avec un ſoin jaloux, & il faut des diſpenſes pour aller pourrir un peu plus loin.

Certes il n'y a point de champ de bataille où la mort faſſe entendre d'une voix plus terrible & plus éclatante ces mots de la

guerre : *ſoldats*, *ſerrez les rangs.* Les rangs ſont éclaircis à chaque inſtant par des coups auſſi rapides & auſſi inviſibles que ceux du boulet ; mais la fréquence des trépas répand une ſorte d'inſenſibilité qui des eſprits paſſe ſur les fronts.

Un convoi n'eſt pas une cérémonie triſte ; les riches ont un grand luminaire, toute l'argenterie de l'égliſe, une tenture qui ceint les colonnes du temple, un poële richement brodé, un *de profundis* en faux bourdon : quatre-vingt prêtres en ſurplis blancs portent des cierges allumés, tandis que toutes les cloches en branle retentiſſent au loin dans les airs ; on chante poſément les vêpres ; un maître des cérémonies guide & place l'aſſemblée ; un beau goupillon paſſe dans toutes les mains ; on ſe range ſur une même ligne, on ſalue & l'on eſt ſalué avec preſque autant de grace que dans un ſallon.

Pour le pauvre, on le congédie avec quelques verſets des *laudes* ou des *matines*, à la pâle lueur de quatre cierges entamés,

qui portent ſur des chandeliers de cuivre ; on galoppe l'indiſpenſable *de profundis*, & ceux qui portent le cercueil & la croix de bois, courent d'un pas impatient & précipité le jeter dans la foſſe. Un petit goupillon, dont les barbes ſont rares & uſées, trempe dans un ſale bénitier où l'on a verſé l'eau bénite d'une main encore avare ; le plus ſouvent il eſt à ſec, & la main du fils ou de l'ami, s'il lui en reſte un, ne peut arroſer que de ſes pleurs l'endroit où ſont dépoſées des cendres chéries. Le prêtre eſt déjà loin quand le fils ôte de ſes yeux le mouchoir humide ; il ſe trouve ſeul ſur la tombe de ſon pere ; & juſqu'au bedeau boiteux, tout a déſerté le cimetiere en murmurant contre la pauvreté du défunt & de celui qui l'enterre.

Les billets d'enterremens reſſemblent à des invitations : *vous êtes prié d'aſſiſter*, &c. On trouve au bas : *de la part de mad. ſa veuve ; de la part de M. ſon gendre*. On devroit y marquer l'âge du décédé ; mais il n'y a rien

de ſi incivil à Paris, que de s'informer de l'âge des morts & de celui des vivans.

On paie toujours d'avance à l'égliſe le convoi, le ſervice & l'enterrement. On vous préſente un tarif tout imprimé : vous choiſiſſez combien vous voulez de prêtres, de cierges, de flambeaux, de chandeliers. Voulez-vous la petite ou la grande ſonnerie ? vous paierez tant ; *trois volées* pour la petite, *neuf* pour la grande ; *vous en aurez :*

Monſieur le mort, laiſſez-nous faire ;
Il ne s'agit que du ſalaire.

Tout cela ſe calcule : tant pour la préſence de M. le curé, &c.

Celui de S. Euſtache eſt beaucoup plus cher que celui de S. Pierre-aux-Bœufs, attendu qu'il eſt plus gros ſeigneur. Il n'enterre que les perſonnes de diſtinction : cinquante francs pour l'ouverture d'une foſſe; *tant* pour les chantres qui glapiront quand on deſcendra le corps ; *tant* pour la garniture & le parement du maître-autel ; *tant* pour le petit chœur ou le grand chœur ; *tant* pour le

confeſſeur ou ſon ſimulacre; *tant* pour ſes gants blancs.

On ne viendra chercher le défunt que lorſque vous aurez délivré votre argent : il ne vous ſeroit pas permis d'acheter une bierre chez un layetier ; l'égliſe en tient magaſin & doit ſeule vous la vendre ; c'eſt un accaparement, elle gagne ſur votre bierre près de la moitié du prix intrinſeque.

A peine un homme a-t-il rendu le dernier ſoupir, qu'on l'arrache encore chaud de ſon lit ; on ne cherche plus qu'à ſe débarraſſer de ſon corps. La loi terrible & fatale des vingt-quatre heures regne impérieuſement dans cette derniere cataſtrophe de la vie humaine, comme dans les fictions théatrales qu'adore la nation. Elle ne ſe départira jamais de ces deux mauvaiſes & cruelles regles.

On fuit ; on abandonne le corps à un *veillard*. Ce *veillard* eſt un prêtre indigent & ſubalterne, qui garde un mort la nuit, & à qui l'on donne *vingt ſols & une bouteille*

de vin. Il lit quelquefois à côté du cadavre, au lieu de l'office des morts, *Tibulle* ou la *Pucelle :* familiarisé avec le trépas, il veille indifféremment sous son étole la beauté qui n'est plus & le vieillard qui a terminé sa carriere ; le cierge funéraire ne l'attriste pas : tandis que le bénitier est au pied du lit, il tire sa bouteille cachée sous un coin du linceul, & il abrege en la vuidant, les longues heures de la nuit.

Avant les vingt-quatre heures le corps sera dépouillé, enveloppé d'un drap, cloué dans la bierre, & porté dans le trou.

Le lendemain on ne distinguera plus son cercueil ; quatre ou cinq nouveaux peseront sur le sien : c'est ce qu'on peut voir, puisqu'ils sont le plus souvent à découvert ; & l'œil, s'il en a le courage, a la permission de les compter. Le fossoyeur ne jetera de la terre dessus que quand cette pyramide de tombeaux aura la proportion requise ; ils ne seront en terre proprement dit, que quand il y en aura un nombre suffisant, & que

le gouffre avide ſera entiérement rempli.

On s'eſt élevé contre cette précipitation inhumaine ; mais les avertiſſemens, ceux même des naturaliſtes, ne font rien ſur les uſages enracinés : plus ils ſont mauvais, plus ils ſont tenaces.

CHAPITRE CCLVI.

D'un Pauvre.

MAIS peut-être n'y a-t-il pas auſſi de ville où les mourans ſoient plus diſpoſés à quitter la vie. Les deux extrêmes de la ſociété policée ne ſont pas heureux, l'un par l'ennui, & l'autre par la miſere. L'un a fatigué ſes ſens, & ne retrouve plus le reſſort néceſſaire pour ſes jouiſſances. L'autre achete trop cher la courte & pénible ſatisfaction de ſes beſoins. Il eſt las de la vie dont le premier eſt dégoûté. A ce ſujet, je veux vous donner la narration ſuivante.

Dans le fauxbourg Saint-Marcel, lieu où

par excellence dominent la misere, le mauvais air, conséquemment le mauvais pain, l'huile empoisonnée, une fievre pourpreuse, *brochant sur le tout*, moissonnoit les pauvres par centaines. Ils n'avoient pas le tems de se faire traîner à l'Hôtel-Dieu. Les confesseurs ne sortoient pas d'une maison, & l'extrême-onction descendoit du grenier au septieme étage. (1)

Les bras tomboient aux fossoyeurs. Le cercueil bannal, depuis quinze jours, rouloit de porte en porte, & ne s'étoit pas trouvé vuide un seul instant. On avoit demandé un renfort pour exhorter les mourans; car la communauté des prêtres de la paroisse ne pouvoit plus y suffire. Vint un capucin vénérable : il entre dans une espece d'écurie basse, où souffroit une victime de la conta-

---

(1) Parce que le grenier en formoit le huitieme. J'ai fait cette note pour les étrangers, qui n'auroient pas conçu comment on pouvoit descendre au septieme étage.

gion. Il y voit un vieillard moribond, étendu ſur des haillons dégoûtans. Il étoit ſeul : une botte de paille lui ſervoit de couverture & d'oreiller ; pas un meuble, pas une chaiſe ; il avoit tout vendu, dans les premiers jours de ſa maladie, pour quelques gouttes de bouillon. Aux murs noirs & dépouillés pendoient ſeulement une hache & deux ſcies : c'étoit là toute ſa fortune, avec ſes bras, quand il pouvoit les mouvoir ; mais alors il n'avoit pas la force de les ſoulever. *Prenez courage, mon ami*, lui dit le confeſſeur ; *c'eſt une grande grace que Dieu vous fait aujourd'hui ; vous allez inceſſamment ſortir de ce monde, où vous n'avez eu que des peines...* *Que des peines ?* reprit le moribond d'une voix éteinte. *Vous vous trompez ; j'ai vécu aſſez content, & ne me ſuis jamais plaint de mon ſort. Je n'ai connu ni la haine ni l'envie : mon ſommeil étoit tranquille ; je me fatiguois le jour, mais je repoſois la nuit. Les outils que vous voyez, me procuroient un pain que je mangeois avec délices, & je n'ai jamais*

été jaloux des tables que j'ai pu entrevoir. J'ai vu le riche plus ſujet aux maladies qu'un autre. J'étois pauvre, mais je me ſuis aſſez bien porté juſqu'à ce jour. Si je reprends la ſanté, ce que je ne crois pas, j'irai au chantier, & je continuerai à bénir la main de Dieu qui juſqu'à préſent a pris ſoin de moi. Le conſolateur étonné ne ſavoit trop comment s'y prendre avec un tel malade. Il ne pouvoit concilier le grabat avec le langage du mourant. Il ſe remit néanmoins, & lui dit : *mon fils, quoique cette vie ne vous ait pas été fâcheuſe, vous ne devez pas moins vous réſoudre à la quitter ; car il faut ſe ſoumettre à la volonté de Dieu.... Sans doute*, reprit le moribond d'un ton de voix ferme & d'un œil aſſuré, *tout le monde doit y paſſer à ſon tour. J'ai ſu vivre, je ſaurai mourir : je rends graces à Dieu de m'avoir donné la vie, & de me faire paſſer par la mort, pour arriver à lui. Je ſens le moment.... le voici.... Adieu, mon pere.*

Voilà le ſage, je crois ; & cet homme,

pendant qu'il vivoit, fut peut-être méprisé du riche qui ne sait point faire usage de la vie, & qui se désole en lâche lorsqu'il s'agit de mourir.

CHAPITRE CCLVII.

Aux Riches.

Usez, usez donc du moment qui vous reste, pour faire le bien; tout va fuir bientôt de vos mains. Soyez charitables, pour ne point sentir l'inévitable remords qui vous attend, si vous endurcissez votre cœur. Entendez-vous les cris des nécessiteux? Ils vous redemandent la portion que vous retenez sur leur subsistance, tandis que les excès vous tuent. Venez, approchez. Quel spectacle déplorable! & si les maux vont toujours en croissant, quel sera donc le sort de cette ville?

Ici, une malheureuse mere, impuissante à nourrir son fils à la mamelle, voit son sein

épuifé tromper la bouche affamée de l'enfant chéri, dont la débile exiftence pefe à celle qui lui a donné le jour, & qui ne peut retarder que de quelques inftans la mort prête à l'enlever. Là, l'homme vieilli à cinquante ans fous le faix des travaux publics, n'a d'autre perfpective que la confolation d'être reçu dans un hôpital pour y mourir. O vous! qui nagez dans l'opulence, qui foulez ce même peuple fous les pieds de vos chevaux, tandis que votre regard encore plus cruel plonge fur lui avec dédain & orgueil, ne croyez pas que fes maux foient fans remedes : ne vous perfuadez pas que le malheur foit l'inévitable partage de la plus nombreufe portion d'hommes. Voyez dans le bien commencé le bien qui refte à faire, & ne penfez pas que les moyens manquent pour fecourir l'humanité fouffrante.

Il eft peu d'hommes qui, en donnant aux pauvres, n'ait réfléchi qu'il n'alloit pas affez loin, & que fon fuperflu appartenoit de droit & en entier aux indigens. Mais on étouffe

cette voix ſecrete, qui eſt autant le cri de la juſtice que celui de la pitié. On s'étourdit, on étend ſon néceſſaire au-delà de ſes vraies dimenſions : on le ſent, on cherche à ſe le cacher; mais on s'avoue à ſoi-même qu'on n'a qu'une charité meſquine & imparfaite. Le trait de la vérité échappe à notre propre & ſecret aveu ; tant la conſcience eſt un ſentiment profond, durable, armé contre nous-mêmes ! On l'affoiblit, mais on ne l'éteint jamais.

Je laiſſe ceux qui me liront, ſur cette réflexion, perſuadé que, s'ils la négligent, elle s'élevera un jour d'une maniere terrible contr'eux, & au moment où ils voudroient avoir accompli le bien qu'il ſera trop tard de vouloir faire. Je les préviens qu'il n'y aura plus alors que l'idée conſolante d'avoir été humains, ſecourables, qui applanira pour eux ce paſſage ſi redoutable pour quiconque n'a pas obéi à cette voix intime, notre premier & incorruptible juge.

CHAPITRE CCLVIII.

Suicide.

FERAI-JE ici le tableau du ſombre déſeſpoir ? Dirai-je pourquoi l'on ſe tue à Paris depuis environ vingt-cinq ans ? On a voulu mettre ſur le compte de la philoſophie moderne ce qui n'eſt au fond , je l'oſerai dire , que l'ouvrage du gouvernement. La difficulté de vivre , & d'un autre côté le jeu & les loteries trop autoriſées , voilà ce qui occaſionne les nombreux ſuicides , dont on n'entendoit preſque pas parler autrefois. Les impôts ne diminuent point ; les droits d'entrées ſont toujours épouvantables. On a gêné le commerce intérieur , ou plutôt il n'exiſte pas , tant il eſt ſurchargé d'entraves. Les douanes le fatiguent & le repouſſent ; on a deſſéché ſucceſſivement toutes les branches nourricieres ; on a tout fait paſſer dans la main du roi , argent , charges , privileges , maîtriſes , &c.

Les agens de la finance moderne, calculateurs impitoyables, ſemblables aux vampires qui vont encore ſucer les morts, donnent le dernier coup de cabeſtan ſur un peuple déjà mis au preſſoir. A la longue, tant de fardeaux accumulés le font ſuccomber. Les éternelles loix prohibitives enchaînent l'induſtrie; on lui a ôté ſon reſſort.

Ceux qui ſe tuent, ne ſachant plus comment exiſter, ne ſont rien moins que des philoſophes : ce ſont des indigens, las, excédés de la vie, parce que la ſubſiſtance eſt devenue pénible & difficultueuſe.

Quand rendra-t-on à la conſommation des denrées un cours plus facile? Quand le miniſtere, ſemblable à l'enfant qui fait un bouquet de la fleur de l'arbre, ſans s'embarraſſer du fruit, ceſſera-t-il de taxer des denrées c'eſt-à-dire, d'aller contre ſes propres intérêts? Car ſi le peuple n'eſt pas nourri avec une certaine abondance, comment pourra-t-on compter ſur la force, ſur la ſanté, ſur l'attachement des citoyens? Les Pariſiens ſeront

énervés, & la plupart ſe refuſeront à reproduire leurs ſemblables. (1)

La police a ſoin de dérober au public la connoiſſance des ſuicides. Quand quelqu'un s'eſt homicidé, un commiſſaire vient ſans robe, dreſſe un procès-verbal ſans le moindre éclat, & oblige le curé de la paroiſſe à enterrer le mort ſans bruit. On ne traîne plus ſur la claie ceux que des loix ineptes pourſuivoient après leur trépas. C'étoit d'ailleurs un ſpectacle horrible & dégoûtant, qui pouvoit avoir des ſuites dangereuſes, dans une ville peuplée de femmes enceintes.

Le nombre des ſuicides peut monter, année commune, à cent cinquante perſonnes. La ville de Londres n'en fournit pas autant, quoique beaucoup plus peuplée; & de plus la conſomption eſt chez les Anglois une véritable maladie, qui n'exiſte point à Paris. Cette comparaiſon nous diſpenſe de toute autre réflexion.

---

(1) De là le proverbe, *enfant de Paris, mauvaiſe nourriture.*

A Londres, c'eſt donc le riche qui ſe tue, parce que la *conſomption* attaque l'Anglois opulent, & que l'Anglois opulent eſt le plus capricieux des hommes, conſéquemment le plus ennuyé. A Paris, les ſuicides ſe trouvent dans les claſſes inférieures, & ce crime ſe commet le plus ſouvent dans des greniers ou dans des chambres garnies.

Pluſieurs ſuicides ont adopté la coutume d'écrire préalablement une lettre au lieutenant de police, afin d'éviter toute difficulté après leur décès. On récompenſe cette attention, en ordonnant leur ſépulture. Aucun papier public n'annonce ce genre de mort; & dans mille ans d'ici, ceux qui écriroient l'hiſtoire d'après ces papiers, pourroient révoquer en doute ce que j'avance ici: mais il n'eſt que trop vrai que le ſuicide eſt plus commun aujourd'hui à Paris que dans toute autre ville du monde connu.



CHAPITRE CCLIX.

Filets de Saint-Cloud.

LES corps des malheureux qui ſe noient n'ont pas tous l'avantage d'avoir le vaſte & ſuperbe Océan pour tombeau, ainſi qu'ils s'en étoient flattés. Ils s'arrêtent, excepté pendant les tems de glaces, *aux filets de Saint-Cloud;* & celui qui a cru pouvoir s'échapper de ce monde ſans laiſſer aucune trace, eſt reconnu : ſes reſtes viennent atteſter à la *morne* ſon crime, ſon infortune & ſon erreur.

Dans une fête publique que l'on donna, il y a trente-deux ans environ, ſur le bord de la Seine, gonflée par les groſſes eaux, le déſordre & l'intempérance ayant fait tomber dans la riviere pluſieurs perſonnes, le nombre s'en trouva ſi conſidérable, qu'on leva les *filets de Saint-Cloud*, afin que rien n'atteſtât la multitude des malheureuſes victimes.

On trouve ſouvent dans ces filets les plus ſinguliers débris, que le haſard entaſſe pêle-mêle, & que la Seine a chariés de la capitale. On dit que cela ne laiſſe pas que de former un revenu pour ceux qui en ont l'adminiſtration & le bénéfice.

CHAPITRE CCLX.

Capitaliſtes.

LE peuple n'a plus d'argent; voilà le grand mal. On lui ſoutire ce qui lui en reſte, par le jeu infernal d'une loterie meurtriere, & par des emprunts d'une ſéduction dangereuſe, qui ſe renouvellent inceſſamment. La poche des capitaliſtes & de leurs adhérens recele au moins la ſomme de ſix cents millions. C'eſt avec cette maſſe qu'ils joûtent éternellement contre les citoyens du royaume. Leurs porte-feuilles ont fait ligue, & cette ſomme ne rentre jamais dans la circulation.

Stagnante, pour ainſi dire, elle appelle encore les richeſſes, fait la loi, écraſe, abyme tout concurrent, eſt étrangere à l'agriculture, à l'induſtrie, au commerce, même aux arts. Conſacrée à l'agiotage, elle eſt funeſte, & par le vuide qu'elle cauſe, & par le travail obſcur & perpétuel dont elle foule la nation. Il faut que dans cinq ou ſix années l'argent paſſe tout entier, par une opération violente & forcée, dans la main de ces capitaliſtes, qui s'entr'aident pour dévorer tout ce qui n'eſt pas eux.

Et néanmoins on taxe les arts, on met un impôt ſur l'induſtrie, on fait payer le commerce, l'on demande de l'argent à un homme qui travaille. Puiſque l'on n'entend plus que ce mot de l'*argent*, de l'*argent*, encore de l'*argent*, qu'on laiſſe donc les moyens d'amaſſer de l'*argent*; que tous ſoient appellés à morceler, à couper, à dépecer la maſſe énorme des métaux monnoyés, qui réſident dans un petit nombre de mains; favoriſez tout ce qui peut creuſer

les canaux par où ce métal si attendu doit se répandre, au lieu de faire des loix, des statuts, des réglemens bizarres, des prohibitions éternelles. Quand tout se fait avec de l'argent, n'attendez pas que des vertus purement patriotiques germent sur le sol de la misere & de l'indigence.

CHAPITRE CCLXI.

L'Hôtel des Fermes.

Je ne passe point devant l'hôtel des fermes, sans pousser un profond soupir : je me dis, là s'engouffre l'argent arraché avec violence de toutes les parties du royaume, pour qu'après ce long & pénible travail, il rentre altéré dans les coffres du roi. Quel marché ruineux, quel contrat funeste & illusoire a signé le souverain ! Il a consenti à la misere publique, pour être moins riche lui-même. Je voudrois pouvoir renverser cette immense & infernale machine, qui saisit à la gorge

chaque citoyen, pompe ſon ſang ſans qu'il puiſſe réſiſter, & le diſpenſe à deux ou trois cents particuliers qui poſſedent la maſſe entiere des richeſſes. Chaque plume de commis eſt un tube meurtrier qui écraſe le commerce, l'activité, l'induſtrie. La ferme eſt l'épouvantail qui comprime tous les deſſeins hardis & généreux. On ne ſonge plus, dans cette anarchie, qu'à ſe jeter du parti des voleurs; & l'horrible finance ſe ſoutient par ſes déprédations même. Là, enfin on tient école publique de pillages raffinés; là on offre des plans plus oppreſſifs les uns que les autres.

La finance eſt le ver ſolitaire qui énerve le corps politique. Ce ver abſorbe les principaux ſucs, fait naître de fauſſes faims, & tue enfin le ſein qui le renferme.

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'on a voulu abſoudre la finance, parce qu'elle gagne moins aujourd'hui qu'autrefois; mais il faut bien que ſes gains ſoient encore immenſes, puiſqu'elle bataille ſi vigoureuſement pour le maintien de ſes opérations. Puiſſent les

aſſemblées provinciales, le plus bel établiſſement de notre ſiecle, le plus propre à amener le bien le plus grand & le plus deſiré, miner ce corps financier, auteur de tant de maux & de déſordres ! C'eſt quand il ſera tombé, que l'on s'étonnera qu'il ait pu ſubſiſter ſi long-tems au déſavantage du ſouverain & de la nation. L'homme qui a préparé ce grand bienfait, peut être ſûr que ſa mémoire ne périra point, & qu'il obtiendra ſa place parmi les noms que l'on prononce avec reconnoiſſance & reſpect. Il eſt inconteſtable que voilà ce qu'il a fait de mieux. Le reſte ! Ah !

CHAPITRE CCLXII.

Mont de Piété.

On vient enfin d'établir un *mont de piété*, qu'ailleurs on nomme *lombard*; & l'administration, par ce ſage établiſſement ſi long-tems deſiré, a porté un coup mortel à la barbare & âpre furie des voraces uſuriers,

toujours acharnés à dépouiller les nécessiteux. Les agioteurs masqués, qui cachoient leurs opérations vexatoires, se sont vu forcés dans leurs invisibles retranchemens. Il faut qu'ils renoncent à un commerce illégitime, dont la trop puissante amorce étouffoit toute spéculation généreuse, toute entreprise magnanime; car on ne savoit plus que tourmenter l'argent, pour achever la ruine de celui qui en étoit affamé.

Rien ne prouve mieux le besoin que la capitale avoit de ce *lombard*, que l'affluence intarissable des demandeurs. On raconte des choses si singulieres, si incroyables, que je n'ose les exposer ici avant d'avoir pris des informations plus particulieres, qui m'autorisent à les garantir. On parle de *quarante tonnes remplies de montres d'or*, pour exprimer sans doute la quantité prodigieuse qu'on y en a porté. Ce que je sais, c'est que j'ai vu sur les lieux soixante à quatre-vingts personnes qui, attendant leur tour, venoient faire chacune un emprunt qui n'excédoit pas *six livres*.

L'un portoit ſes chemiſes ; celui-ci un meuble ; celui-là un débris d'armoire ; l'autre ſes boucles de ſouliers, un vieux tableau, un mauvais habit, &c. On dit que cette foule ſe renouvelle preſque tous les jours, & cela donne une idée non équivoque de la diſette extrême où ſont plongés le plus grand nombre des habitans.

Que donneroit-on à un auteur pauvre & ayant du génie, qui porteroit un manuſcrit, par exemple, *l'Eſprit des loix*, ou *l'Hiſtoire du commerce des deux Indes*, ou *l'Emile*, non imprimés ? Qu'en diroit l'huiſſier-priſeur ? à quel taux mettroit-il l'ouvrage ?

L'opulence emprunte de même que la pauvreté. Telle femme ſort d'un équipage, enveloppée dans ſa capote, & y dépoſe pour vingt-cinq mille francs de diamans, pour jouer le ſoir. Telle autre détache ſon jupon, & y demande de quoi avoir du pain.

Le mont de piété a fait tomber les diamans, parce que c'eſt la premiere choſe qu'on y a miſe en gage, & inſenſiblement on a vu

les perſonnes les plus riches ne plus figurer avec ce brillant ſuperflu. Il y a eu enſuite dans cette privation des motifs très-reſpectables, & qui nous ſont connus. Plus d'un ſervice important a été rendu ſur ces objets d'un luxe dont il eſt facile de ſe paſſer. Les femmes ont donné cet exemple : le ſentiment d'avoir fait une bonne action peut dédommager amplement leur ame ſenſible de cette frêle & petite jouiſſance. On aſſure que le tiers des effets ne ſont pas retirés ; nouvelle preuve de l'étrange diſette de l'eſpece monnoyée. Les ventes qui ſe font, offrent beaucoup d'objets de luxe à un bas prix ; ce qui peut faire un peu de tort aux petits marchands : mais d'ailleurs il n'eſt pas mauvais que ces objets-là, qui avoient une valeur démeſurée, perdent aujourd'hui de leur taux inſenſé.

Il s'eſt déjà gliſſé, dit-on, des abus dans cette adminiſtration : on rudoie un peu trop le pauvre peuple, on priſe les objets offerts par l'indigent à un trop vil prix ; ce qui rend le

secours presqu'inutile. Il faudroit que le sentiment de la charité dominât entiérement, & l'emportât sur de futiles & vaines considérations. Il ne seroit pas difficile de faire de cet établissement le *temple de la miséricorde*, généreuse, active & compatissante. Le bien est commencé ; pourquoi ne s'acheveroit-il pas de maniere à satisfaire sur-tout les plus infortunés ?

CHAPITRE CCLXIII.

Monopole.

Un homme s'empare d'une espece de denrée en entier : alors il fait la loi tyranniquement. Voilà où le commerce devient dangereux, oppressif. C'étoit originairement un échange équitable ; il n'y a plus de proportion, elle est rompue ; une partie des contractans est écrasée ; ce n'est plus un commerce, c'est un monopole, je suis violenté. Cet homme tyrannique me vend la chose

plus qu'elle ne vaut, parce qu'il la possede seul : il doit être puni par les loix.

Mais si cette marchandise est de premiere nécessité ; si c'est du pain, du vin, des légumes, de l'huile, &c. il est mon véritable assassin. Qu'on entasse les sophismes, que les économistes viennent me prouver que le bled est à lui, & qu'il est libre d'y mettre un prix arbitraire ; ce vendeur sera toujours un barbare : il me voit souffrir, & il augmente le marché suivant ; il fait la famine & il en rit.

Il sera puni, me dira-t-on, il se trompera tôt ou tard dans ses calculs. Mais ses spéculations erronées auront été bien plus dangereuses pour moi que pour lui ; car, s'il perd son argent, moi j'aurai perdu la vie.

Non : tant que les hommes seront avides, intéressés, insensibles, il ne faut pas que les denrées de premiere nécessité soient abandonnées aux noirs projets de l'avarice. Il est ridicule & honteux de livrer à l'étranger

pour trente ſols de plus ſur un ſetier, le bled que j'ai vu croître ſous mes yeux; le citoyen doit être nourri, & de préférence, des productions de ſon ſol.

Les monopoles, tantôt ſur les œufs, tantôt ſur les légumes, tantôt ſur les fruits, tantôt ſur les épices, ne ſont que trop fréquens dans la capitale, & l'on pourroit accuſer les ſuppôts de la police de complicité; car elle n'a pas toujours été aſſez vigilante à réprimer ces indignes abus, qui affament la partie indigente du peuple & lui font déteſter l'exiſtence.

Quelquefois les hommes en place ne rougiſſent pas de prêter & d'avancer leur argent pour ces opérations abominables. Sous le voile qui les couvre, & qu'ils croient impénétrable, ils jouiſſent des fruits infames de leur avarice. Ce crime devenu commun, a flétri des noms juſqu'alors reſpectés; c'eſt un nouveau forfait de l'opulence, & preſqu'inconnu avant ce ſiecle. J'ai vu arrher & accaparer les choux, les poires & même les laitues.

Voici

Voici quatre vers ſur les monopoleurs, par M. Dorat, qui m'ont toujours beaucoup plû.

Ils engloutiſſent tout par un trafic honteux ;
Souvent même leurs mains, par de lâches adreſſes,
Détournent de Cérès les ſolides richeſſes,
Et la fertilité diſparoît devant eux.

CHAPITRE CCLXIV.

Le Regrat.

Le *regrat* eſt encore ce qui tue la partie indigente des habitans de la capitale. Cette malheureuſe portion achete les denrées beaucoup plus cher, & n'a que le rebut des autres citoyens. N'ayant pas le moyen de faire quelques modiques avances pour ſes proviſions annuelles, elle paie le double de ce que valent les choſes. Tout augmente d'un tiers au moins pour cette claſſe infortunée qui eſt obligée d'avoir recours à de petits

marchands qui revendent en détail ce qu'ils ont déjà acheté en détail.

Ainsi le cordonnier, le maçon, le tailleur, le porte-faix, le journalier, &c. paient le vin, le bois, le beurre, le charbon, les œufs, &c. à un bien plus haut prix que le duc d'Orléans & le prince de Condé. Ce n'est point là assurément le chef-d'œuvre de la société. On ne songe point à diminuer ces abus qui empêchent le peuple d'être nourri. L'homme qui a trois millions de revenu, a les comestibles a bien meilleur marché. Le vin qu'il boit est excellent, & ne lui coûte pas plus cher que le vin que l'homme du peuple est obligé d'acheter au cabaret. Car il faut apprendre à l'étranger qu'à chaque repas l'homme du peuple achete sa chétive ration de vin, n'ayant le plus souvent ni cave, ni carafon, ni argent pour en avoir une petite provision. *Au plus pauvre la besace.* Plus on est indigent, plus l'indigence vous mine & vous ronge.

Le sel, par exemple, que l'on vend par

regrat au peuple *treize ſols la livre*, (1) eſt non-ſeulement falſifié dans ſon origine, mais de plus rempli de mille ordures qui en compoſent près de la moitié. La ferme oblige, pour ainſi dire, ces *regratiers*, à empoiſonner les malheureux conſommateurs, en leur vendant à eux - mêmes ce ſel treize ſols : ils n'ont d'autre expédient que de le gâter pour y trouver leur compte ; ils y verſent de l'eau, ils y mêlent du ſable & des ordures. Un abus auſſi intolérable eſt public.

La ferme eſt donc coupable d'empoiſonnement ; car ce ſel analyſé offre des matieres étrangeres, & cette falſification dangereuſe eſt l'œuvre de la cupidité financiere. Comment l'ame ne ſe ſouleveroit - elle pas d'horreur contre ces impitoyables ennemis des citoyens, qu'on rencontre à chaque pas,

---

(1) Treize ſols une livre de ſel ! tandis que la nature le donne à notre royaume preſque pour rien.

pervertiſſant tout, gâtant tout, & voulant encore ſe dérober à la flétriſſure qu'ils méritent ?

Le vin que l'on vend dans les cabarets en détail, eſt de même falſifié ; & l'on n'a pas encore vu pendre un marchand de vin pour avoir tué de cette maniere ſes compatriotes. On met aux galeres le contrebandier qui ne corrompt pas les denrées qu'il vend.

Il n'eſt malheureuſement que trop aiſé de falſifier des boiſſons telles que le vin, le cidre, l'eau-de-vie. Le marchand enfermé dans ſon cellier, compoſe ſecrétement ces mixtions, y coule la litharge, ou par avarice ou par ignorance. Ces procédés frauduleux & toujours criminels ne ſont pas aſſez rigoureuſement réprimés par la police, qui s'endort ou s'oublie ſur un article auſſi important.

Enfin, les farines gâtées ont été diſtribuées quelquefois de force aux boulangers des fauxbourgs, parce que l'adminiſtration qui avoit fait *magaſin de farines* quand elles furent endommagées par pluſieurs accidens, ne

voulut pas perdre ses avances, & força le peuple à manger ce bled pourri. (1)

Le commerce des bleds est donc bien dangereux dans la main des hommes puissans : ils en font payer aux autres les erreurs ou les revers. *Si je deviens marchand, qui sera le métier de roi?* disoit un souverain à qui l'on proposoit un accaparement.

CHAPITRE CCLXV.

Fasifications.

On devroit donc éclairer de plus près toutes les opérations des meûniers, boulangers, marchands de vin, épiciers, regratiers, &c. parce qu'il s'y mêle perpétuellement des fraudes qui pour la plupart nuisent à la santé des citoyens. L'invigilance de la police à cet égard mérite qu'on lui en fasse des reproches; mais souvent aussi les présens que ces

(1) Ceci s'est passé sous le regne précédent.

ſalſificateurs ſont aux ſubalternes prépoſés, leur aſſurent une impunité dangereuſe. Quoi de plus important néanmoins à ſurveiller avec vigueur, que ce qui contribue à la ſanté publique?

On pourſuit avec vigilance les voleurs de mouchoirs, & l'on ne pourſuivroit pas de même celui qui m'empoiſonne? Quelle contradiction!

CHAPITRE CCLXVI.

Mendians.

Et comment voulez-vous, à la ſuite de tant d'abus trop accrédités, que cette ville, qu'on appelle *ſuperbe*, ne pullule pas de mendians? L'œil de l'étranger eſt toujours déſagréablement frappé de leur nombre, & il ne revient point de ſa ſurpriſe. Autant de mendians, autant de taches dans la légiſlation d'un peuple. Il ne faut pas pour cela les étouffer comme on a fait dans ce qu'on

nomme *dépôts*. C'eſt une cruauté abominable & gratuite.

On n'a pas aſſez cherché les moyens de remédier à cet épouvantable déſordre ; ce qui déshonorera infailliblement nos magiſtrats, s'ils ne s'occupent de cet objet. On leur a propoſé pluſieurs plans également bons ; ils n'ont plus qu'à choiſir.

Il paroît que chez les anciens il y avoit des pauvres, mais point d'indigens. On voit que les eſclaves avoient leurs habits, leurs tables, leurs lits : il n'eſt point dit dans aucun auteur, qu'on rencontrât dans les villes, de ces objets ſales & dégoûtans, qui déterminent violemment la pitié, ou repouſſent la main charitable. La mal-propreté, rongée de vermine, ne couroit pas les rues avec des gémiſſemens qui déchirent l'oreille, & des plaies qui épouvantent les yeux.

Ces abus ſont incorporés avec la législation plus occupée à conſerver les grandes fortunes que les petites. Les grands propriétaires, quoi qu'en diſent les ſyſtêmes nou-

veaux, ſont funeſtes. Ils peuplent la terre de forêts, puis de biches & de daims : ils s'épuiſent en jardins-fleuriſtes, & l'oppreſſion des riches va toujours écraſant la partie la plus malheureuſe.

On a traité les pauvres, en 1769 & dans les trois années ſuivantes, avec une atrocité, une barbarie qui feront une tache ineffaçable à un ſiecle qu'on appelle *humain* & *éclairé*. On eût dit qu'on en vouloit détruire la race entiere, tant on mit en oubli les préceptes de la charité. Ils moururent preſque tous dans les *dépôts*, eſpece de priſons où l'indigence eſt punie comme le crime.

On vit des enlevemens qui ſe faiſoient de nuit par des ordres ſecrets. Des vieillards, des enfans, des femmes perdirent tout-à-coup leur liberté, & furent jetés dans des priſons infectes, ſans qu'on ſût leur impoſer un travail conſolateur. Ils expirerent en invoquant en vain les loix protectrices & la miſéricorde des hommes en place.

Le prétexte étoit, que l'indigence eſt voi-

ſine du crime, que les ſéditions commencent par cette foule d'hommes qui n'ont rien à perdre; & comme on alloit faire le commerce des bleds, on craignit le déſeſpoir de cette foule de néceſſiteux, parce qu'on ſentoit bien que le pain devoit augmenter. On dit, *étouffons-les d'avance;* & ils furent étouffés: on n'imagina pas d'autres moyens.

Ces horreurs ont ceſſé en grande partie. On ne ſauroit en accuſer que des ſubalternes avides, qui outre-paſſent le pouvoir, & qui frappent ſur le pauvre ſans défenſe, croyant bien remplir leur emploi par les moyens les plus extrêmes & les plus ſéveres.

En général, ceux qui travaillent de leurs bras, ne ſont pas aſſez payés, vu la difficulté de vivre dans la capitale : ce qui précipite dans la honteuſe mendicité des hommes las de tourmenter leur exiſtence preſqu'infructueuſement.

Le voyageur, dont le premier coup-d'œil juge beaucoup mieux que le nôtre corrompu par l'habitude, nous répétera que le peuple

de Paris eſt le peuple de la terre qui travaille le plus, qui eſt le plus mal nourri, & qui paroît le plus triſte. L'Eſpagnol ſe procure à bon marché la nourriture & le vêtement : enveloppé dans ſon manteau & couché au pied d'un arbre, il dort & végete paiſiblement. L'Italien s'abandonne à un doux repos, qu'interrompt un léger travail, & ouvre ſon ame aux délices journalieres de la muſique. L'Anglois bien nourri, fort & robuſte, heureux & libre dans les tavernes, reçoit tous les fruits de ſon active induſtrie, & en jouit perſonnellement. L'Allemand boit, fume & s'engraiſſe ſans ſoucis. Le Suédois hume l'eau-de-vie de grains. Le Ruſſe, ſans prévoyance fâcheuſe, trouve une ſorte d'abondance dans l'eſclavage. Mais le Pariſien pauvre, courbé ſous le poids éternel des fatigues & des travaux, élevant, bâtiſſant, forgeant, plongé dans les carrieres, perché ſur les toits, voiturant des fardeaux énormes, abandonné à la merci de tous les hommes puiſſans, & écraſé comme un inſecte dès qu'il veut

élever la voix, ne gagne qu'avec peine & à la ſueur de ſon front une chétive ſubſiſtance qui ne fait que prolonger ſes jours, ſans lui aſſurer un ſort paiſible pour ſa vieilleſſe.

CHAPITRE CCLXVII.

Mendians valides.

MAIS s'il eſt pluſieurs mendians que la miſere force à tendre la main, & qui, affaiſſés ſous le poids du malheur, ont dans le geſte l'abattement de la vraie douleur, & dans les yeux le feu ſombre du déſeſpoir, il eſt auſſi un grand nombre de gueux hypocrites, qui par des gémiſſemens impoſteurs & des infirmités factices, ſurprennent votre libéralité, & trompent votre compaſſion.

D'une voix artificielle, plaintive & monotone, ils articulent en traînant le nom de Dieu, & vous pourſuivent dans les rues

avec ce nom ſacré ; mais ces miſérables ne craignent ni ſa juſtice ni ſa préſence. Ils mentent à chaque paſſant : entretenus par les aumônes, ils font ſemblant d'être ſouffrans, mutilés, pour ſe dérober au travail qu'ils déteſtent.

On a vu jadis des poltrons ſe couper le pouce, pour ſe diſpenſer d'aller à la guerre. Eux, ils ſe couvrent de plaies hideuſes, pour attendrir le peuple ; mais quand la nuit vient, ſuivez ces vagabonds dans le cabaret reculé de quelque fauxbourg, lieu du rendez-vous : vous verrez tous ces eſtropiés, droits & diſpos, ſe raſſembler pour leurs bruyantes orgies. Le boiteux a jeté ſa béquille, l'aveugle ſon emplâtre, le boſſu ſa boſſe de crin ; le manchot prend un violon ; le muet donne le ſignal de l'intempérance effrénée. Ils boivent, ils chantent, ils hurlent, ils s'enivrent ; la licence la plus débordée regne dans ces aſſemblées. Ils ſe vantent des impôts prélevés ſur la ſenſibilité publique, de la violence qu'ils font aux ames compatiſſantes & cré-

dules. Ils se communiquent leurs secrets ; ils répetent leurs rôles lamentables avec des éclats de rire licencieux. La communauté de femmes est en usage, comme à Lacédémone, parmi ces misérables qui, dans une égalité scandaleuse, ne reconnoissent aucun principe, & ont dépouillé ces sentimens de pudeur qui semblent innés dans tous les hommes policés.

Ils se félicitent de subsister sans rien faire, de partager tous les plaisirs de la société, sans en connoître les charges. Les enfans qui proviennent de ces commerces infames & illicites, sont adoptés par les premiers d'entr'eux, qui ont besoin d'un objet innocent pour exciter la pitié publique. Ils dressent leur voix enfantine à l'accent de la mendicité ; & à mesure que l'enfant grandit, il transforme en métier la funeste éducation qu'on lui a donnée.

Lorsqu'ils manquent d'enfans, ces misérables enlevent ceux d'autrui : alors ils contournent & disloquent leurs membres pour

leur donner ce qu'ils appellent *des jambes & des bras de Dieu.*

Cet infame & criminel métier enrichiſſoit autrefois plus qu'il n'enrichit aujourd'hui, vu la ſévérité de la police ſur cet article. On a vu des mendians donner trente & quarante mille francs en mariage à leurs filles, & vivre chez eux très-commodément, après avoir *râlé* une journée entiere pour attirer des aumônes abondantes.

Mais comment oſe-t-on punir la mendicité, lorſqu'on voit celle des ordres religieux, revêtue d'une apparence légale, &, pour ainſi dire, conſacrée ? Ces ordres ſont riches, & ne mendient, dit-on, que par humilité ; mais l'exemple n'eſt-il pas dangereux ? & comment peut-on établir une différence entre des fainéans vêtus d'un froc, & des fainéans de profeſſion, qui ſubſiſtent de la charité publique ?

Toutes ces filles qui le ſoir vous offrent leurs appas pour une légere rétribution, peuvent être conſidérées comme de jeunes men-

diantes ; car elles ſont encore plus affamées que libertines. Elles vous demandent votre argent plutôt que vos careſſes.

CHAPITRE CCLXVIII.

Néceſſiteux.

IL n'eſt preſque pas poſſible, dans la ſituation actuelle de notre gouvernement, qu'il ne ſe trouve un grand nombre de coupables, parce qu'il y a une foule de *néceſſiteux* qui n'ont qu'une exiſtence précaire, & que la premiere loi eſt qu'il faut vivre. L'horrible inégalité des fortunes, qui va toujours en augmentant, un petit nombre ayant tout & la multitude rien ; les peres de famille dépouillés de leur argent par la voie trop ſéduiſante des loteries & rentes viageres, fléau moderne, & ne laiſſant preſque plus à leurs enfans que des contrats en parchemin annullés à leur décès ; le fardeau de la miſere, la dureté inſolente du riche qui marchande

la ſueur & la vie du manouvrier, les entraves miſes à l'induſtrie, les impôts multipliés, le déplacement & l'incertitude des états, le défaut de circulation, le hauſſement prodigieux des denrées, les routes du commerce obſtruées, tout précipite l'infortune dans un inévitable déſordre.

Arrivent les loix pénales, entourées de bourreaux; mais on corrige rarement le mal qu'on n'a point ſu prévoir. Les potences, les échafauds, les roues, les galeres, inutiles vengeances! Les mêmes délits recommencent, parce que la ſource n'en a pas été fermée : il en eſt de même de ces plaies qui verſent toujours un ſang corrompu, parce qu'on n'attaque point la maſſe infectée.

Pluſieurs riches ne ſont pas devenus plus humains. L'injuſte diſtribution de la propriété a été maintenue par les loix même & par les ſupplices. Les coupables ont eu la tentation qui naiſſoit de leur ſituation : leurs beſoins n'ont point changé. Ils auroient été fideles obſervateurs des loix, ſi les loix les

euſſent

eussent protégés en quelque chose : mais leurs mains étant vuides, la loi les repoussoit. La faim d'un côté, de l'autre des peines atroces les tenoient en suspens. Jugez de l'impérieuse & cruelle nécessité, puisqu'ils ont hasardé leur vie. Je ne parle point ici de ces crimes atroces & réfléchis qu'enfantent la vengeance & la trahison, mais de ces crimes hardis qui exigent le partage des biens. C'est la société qui a commencé le mal, parce qu'elle n'a pas assez travaillé pour la subsistance commune, que tous ont droit d'attendre ; & le malheureux qui monte sur l'échafaud, me paroît toujours accuser un riche.

CHAPITRE CCLXIX.

L'Hôtel - Dieu.

J'*IRAI à l'hôpital*, s'écrie le pauvre Parisien ; *mon pere y est mort, j'y mourrai aussi* ; & le voilà à moitié consolé. Quelle abnégation ! Quelle profonde insensibilité !

Cruelle charité que celle de nos hôpitaux! Fatal ſecours, appât trompeur & funeſte! Mort cent fois plus triſte & plus affreuſe que celle que l'indigent recevroit ſous ſon toit, abandonné à lui-même & à la nature! La maiſon de Dieu! & on oſe l'appeller ainſi! Le mépris de l'humanité ſemble ajouter aux maux qu'on y ſouffre. Le médecin, le chirurgien ſont payés; d'accord: les remedes ne coûtent rien; je le ſais: mais on couchera le malade à côté d'un moribond & d'un cadavre; on lui mettra le ſpectacle de la mort ſous les yeux, lorſque les angoiſſes de la terreur pénétreront déjà ſon ame épouvantée.... La maiſon de Dieu! On le plongera dans un air rempli de miaſmes putrides; on le ſoumettra à un deſpotiſme qui n'écoutera ni le cri de ſa douleur, ni ſes repréſentations, ni ſes plaintes; on ne lui donnera perſonne pour le conſoler, pour l'affermir; on ſera indifférent à l'enlever comme mort ou comme convaleſcent: la pitié même ſera aveugle & meurtriere; car elle n'aura plus ce qui la

caractérise, la compassion profonde, l'attention secourable, les larmes de la sensibilité.... La maison de Dieu! Tout est dur & farouche dans ces lieux où tout souffre. Les maladies les plus contraires seront sous la même couverture, & une simple indisposition se convertira en un mal cruel.

Qui ne fuiroit ces hospices sanglans & dénaturés? Qui osera mettre le pied dans cette maison, où le lit de la miséricorde est cent fois plus affreux que le grabat nu de l'indigent; & tandis que ces horreurs révoltantes affligent les regards de l'étranger & oppressent les cœurs irrités, on apprend avec une surprise mêlée d'effroi & d'indignation, que les hommes auxquels cette administration importante est confiée, n'ont rien fait encore pour éviter du moins la honte des reproches; que le grand scandale subsiste; que, tandis que tous les biens du clergé appartiennent de droit aux pauvres, disent les saints canons, le clergé n'a point secouru puissamment l'humanité souffrante, & que

ſon zele a paru tiede ſur le devoir le plus ſacré que ſes obligations lui impoſoient.

Que feroit-ce, ſi le vol ſacrilege de biens deſtinés au ſoulagement des miſérables, ſi ces richeſſes détournées faiſoient ſortir la cruauté des établiſſemens même fondés par la bienfaiſance ? Eſt-il ſous le ciel un crime qui méritât plus l'exécration de tous les hommes ? Et cependant la voix publique accuſe hautement ces régiſſeurs, dont le nom ne devroit être cité qu'avec attendriſſement & reſpect.

L'Hôtel-Dieu a été fondé en 660 par ſaint Landry & le comte Archambaud, pour y recevoir les malades de l'un & de l'autre ſexe ſans exception de perſonnes. Le juif, le Turc, le proteſtant, l'idolâtre, le chrétien y entrent également. Il y a douze cents lits, & le nombre des malades ſe monte à cinq ou ſix mille. Comptez pour l'Hôpital-Général dix à douze mille perſonnes, pour Bicêtre quatre à cinq mille ; vous aurez le dénombrement des infortunés qui ne ſavent

où poſer leur tête. Car dans nos gouvernemens modernes, l'on reçoit l'exiſtence ſans obtenir le point où doit repoſer cette même exiſtence.

Il eſt preſqu'impoſſible de ſavoir quels ſont les revenus de l'Hôtel-Dieu. Ils ſont immenſes; & ce qui le feroit croire, c'eſt l'attention que l'on a d'en dérober la connoiſſance au public. Les abus paroîtroient beaucoup plus révoltans à côté de cette opulence. Rapprochez la *maiſon de Charité* de Lyon & l'*hôpital de Verſailles* de l'Hôtel-Dieu de Paris; d'un côté, vous appercevrez un ordre admirable, une régie digne d'éloges & qui attendrit le contemplateur; de l'autre, vous verrez tous les vices qui affligent l'ame, qui la ſoulevent, & qui ne lui permettent pas de paſſer ſur cet objet ſans exhaler ſa profonde indignation.

On eſpéroit que le dernier incendie tourneroit à l'avantage des malades; qu'on bâtiroit ſur un nouvel emplacement un édifice plus ſpacieux, plus ſain; mais on a

laiſſé ſubſiſter preſque tous les anciens abus.

L'Hôtel-Dieu de Paris a tout ce qu'il faut pour être peſtilentiel, à cauſe de ſon athmoſphere humide & peu airée; les plaies s'y gangrenent plus facilement, & le ſcorbut & la gale n'y font pas moins de ravages, pour peu que les malades y ſéjournent.

Les maladies les plus ſimples dans leur principe, acquierent des complications graves par une ſuite inévitable de la contagion de l'air; c'eſt par la même raiſon que les plaies ſimples à la tête & aux jambes ſont mortelles dans cet hôpital.

Rien ne confirme mieux ce que j'avance, que le dénombrement des miſérables qui périſſent tous les ans à l'Hôtel-Dieu de Paris & à Bicêtre : il meurt le cinquieme des malades; calcul effrayant, & qu'on enviſage avec la plus parfaite indifférence!

Il eſt prouvé par l'expérience & par les obſervations des phyſiciens, qu'un hôpital qui contient plus de cent lits, eſt une vraie peſte : on peut ajouter que, toutes les fois

que l'on traitera deux malades dans la même chambre, on les expoſera évidemment à ſe nuire beaucoup, & que par conſéquent l'on agira contre toutes les loix de l'humanité.

Puiſſe-t-il ſe rencontrer des hommes aſſez courageux pour remédier à ce qui dégrade aux yeux de l'étranger cette partie de l'adminiſtration publique ! Puiſſent-ils braver les adverſaires qui frémiſſent du moindre changement ! Puiſſe enfin le génie du bien l'emporter ſur le génie du mal, toujours fort, toujours opiniâtre & faiſant la plus vigoureuſe défenſe contre tous les plans généreux qui intéreſſent l'humanité !

On croit pouvoir aſſurer ici que le revenu de l'Hôtel-Dieu eſt tel, qu'il ſuffiroit pour nourrir preſque la dixieme partie de la capitale ; & le patrimoine ſacré des pauvres ſe trouve livré aux vices d'une adminiſtration inſuffiſante, pour ne pas dire plus, puiſqu'elle ſe trompe depuis ſi long-tems, & dans le choix des moyens & dans l'exécution.



CHAPITRE CCLXX.

Clamart.

Les corps que l'Hôtel-Dieu vomit journellement, ſont portés à Clamart : c'eſt un vaſte cimetiere, dont le gouffre eſt toujours ouvert. Ces corps n'ont point de bierre ; ils ſont couſus dans une ſerpilliere. On ſe dépêche de les enlever de leur lit ; & plus d'un malade réputé mort, s'eſt réveillé ſous la main hâtive qui l'enfermoit dans ce groſſier linceul ; d'autres ont crié qu'ils étoient vivans, dans le chariot même qui les conduiſoit à la ſépulture.

Ce chariot eſt traîné par douze hommes : un prêtre ſale & crotté, une cloche, une croix, voilà tout l'appareil qui attend le pauvre : mais alors tout eſt égal.

Ce chariot lugubre part tous les jours de l'Hôtel-Dieu à quatre heures du matin ; il roule dans le ſilence de la nuit. La cloche qui

le précede, éveille à ſon paſſage ceux qui dorment ; il faut ſe trouver ſur la route pour bien ſentir tout ce qu'inſpire le bruit de ce chariot, & toute l'impreſſion qu'il répand dans l'ame.

On l'a vu, dans certains tems de mortalité, paſſer juſqu'à quatre fois en vingt-quatre heures : il peut contenir juſqu'à cinquante corps. On met les enfans entre les jambes des adultes. On verſe ces cadavres dans une foſſe large & profonde ; on y jette enſuite de la chaux vive ; & ce creuſet qui ne ſe ferme point, dit à l'œil épouvanté, qu'il dévoreroit ſans peine tous les habitans que renferme la capitale.

L'arrêt du parlement, du 7 juin 1765, qui ſupprime tous les cimetieres dans l'enclos de la ville de Paris, eſt demeuré ſans effet.

La populace ne manque pas, le jour de la fête des morts, d'aller viſiter ce vaſte cimetiere, où elle preſſent devoir ſe rendre bientôt à la ſuite de ſes peres. Elle prie & s'agenouille, puis ſe releve pour aller boire. Il n'y

a là ni pyramides, ni tombeaux, ni inſcriptions, ni mauſolées : la place eſt nue. Cette terre graſſe de funérailles eſt le champ où les jeunes chirurgiens vont la nuit, franchiſſant les murs, enlever des cadavres pour les ſoumettre à leur ſcalpel inexpérimenté : ainſi après le trépas du pauvre, on lui vole encore ſon corps; & l'empire étrange que l'on exerce ſur lui, ne ceſſe enfin que quand il a perdu les derniers traits de la reſſemblance humaine.

CHAPITRE CCLXXI.

Les Enfans trouvés.

L'HÔPITAL des enfans trouvés eſt un autre gouffre, qui ne rend pas la dixieme partie de l'eſpece humaine qu'on lui confie. Dans la province de Normandie on a calculé, d'après l'expérience de dix ans, qu'il mouroit cent quatre enfans ſur cent huit. Voyez la Gazette des Deux-Ponts, du 9 avril 1771;

le réſultat s'eſt trouvé à peu près pareil dans pluſieurs provinces du royaume.

Sept à huit mille enfans légitimes ou illégitimes arrivent tous les ans à l'hôpital de Paris, & leur nombre augmente chaque année. Il y a donc ſept mille peres malheureux, qui renoncent au ſentiment le plus cher au cœur de l'homme. Ce cruel abandon que combat la nature, annonce une foule de néceſſiteux ; & ce fut de tout tems l'indigence qui cauſa la plupart des déſordres trop généralement attribués à l'ignorance & à la barbarie des hommes.

Dans les pays où le peuple jouit d'une certaine aiſance, les citoyens même des dernieres claſſes ſont fideles à la loi de la nature ; la miſere ne fit & ne fera jamais que de mauvais citoyens.

A ne conſidérer que les cauſes ordinaires qui précipitent les enfans dans ce malheureux gouffre, mille raiſons preſſantes excuſent une grande partie de ceux qui ont eu le malheur de ſe trouver réduits à cette cruelle

néceſſité. Les calamités nationales ont épuiſé peu à peu les forces & les reſſources du corps politique; mais il eſt une foule de cauſes ſecondes qu'il ſera très-aiſé de démêler, pour peu qu'on veuille réfléchir ſur la conſtitution politique de la capitale.

La difficulté de vivre s'y fait ſentir de plus en plus. Quelqu'envie qu'aient tous les individus de ſe procurer de quoi ſubſiſter honnêtement, il ne leur eſt plus également poſſible d'y parvenir. Et comment ſonger à la ſubſiſtance des enfans, quand celle qui accouche eſt elle-même dans la miſere, & ne voit de ſon lit que des murailles dépouillées?

Le quart de Paris ne ſait pas bien ſûrement la veille, ſi ſes travaux lui fourniront de quoi ſubſiſter le lendemain. Faut-il être étonné qu'on ſe porte au mal moral, quand on ne connoît que le mal phyſique?

En tout tems, à toutes les heures du jour & de la nuit, ſans queſtion & ſans formalité, on reçoit tous les enfans nouveaux-nés qu'on préſente à cet hôpital.

Ce ſage établiſſement a prévenu & empêché mille crimes ſecrets : l'infanticide eſt auſſi rare qu'il étoit commun autrefois ; ce qui prouve que la législation change totalement les mœurs d'un peuple.

Une fille qui a eu une foibleſſe, la dérobe à tous les regards ; elle n'en porte point la peine. Je crois qu'on a mis le libertinage un peu plus à ſon aiſe ; d'accord : mais outre qu'il eſt des inconvéniens inſéparables de toute grande ſociété, & qu'il ſeroit inutile de vouloir anéantir, on a paré à une multitude de malheurs, de ſcandales & de forfaits.

On avoit propoſé de faire de tous ces enfans trouvés autant de ſoldats. Projet barbare ! Parce qu'on a nourri un enfant, a-t-on le droit de le dévouer à la guerre ? Ce ſeroit une charité bien inhumaine que celle qui l'éleveroit pour lui redemander ſon ſang, & lui ôter la liberté malgré lui. Nul ne doit naître ſoldat, que tous les citoyens ne le ſoient indiſtinctement.

La tendresse maternelle s'éteignoit devant le fatal point d'honneur, lorsque le généreux saint Vincent de Paule (qui mériteroit un éloge de la main du panégyriste de Descartes & de Marc-Aurele) offrit un asyle à ces innocentes victimes, qui doivent le jour à la foiblesse, à la séduction, ou au libertinage.

J'ai dit que le nombre des enfans trouvés montoit à sept mille par année; mais il faut observer qu'un grand nombre de ces enfans viennent de la province. Là, quand une fille devient mere, elle fait partir secrétement l'enfant qu'elle craint de conserver, & que dans toute autre circonstance elle eût idolâtré.

Ce malheureux enfant, qui perdroit celle qui lui a donné le jour, exilé par le préjugé, au moment de sa naissance, est recueilli, de lieue en lieue, par des mains mercenaires. Hélas! c'est peut-être un *Corneille*, un *Fontenelle*, un *le Sueur*, qui dans ce transport va succomber à l'intempérie des saisons, aux fatigues du voyage; l'oserai-je

dire, au défaut de la nourriture; & ce qu'il y a d'incroyable, c'eſt que ce même enfant, venu de Normandie ou de Picardie à travers mille dangers, y retournera le ſoir même de ſon arrivée à Paris, parce que le ſort lui aura donné à la *crêche* une nourice Normande ou Picarde.

C'eſt un homme qui apporte ſur ſon dos les enfans nouveaux-nés, dans une boîte matelaſſée, qui peut en contenir trois. Ils ſont debout dans leur maillot, reſpirant l'air par en-haut. L'homme ne s'arrête que pour prendre ſes repas & leur faire ſucer un peu de lait. Quand il ouvre ſa boîte, il en trouve ſouvent un de mort; il acheve le voyage avec les deux autres, impatient de ſe débarraſſer du dépôt. Quand il l'a dépoſé à l'hôpital, il repart ſur-le-champ pour recommencer le même emploi, qui eſt ſon *gagne-pain*.

Preſque tous les enfans qu'on tranſporte de Lorraine par Vitry, périſſent dans cette ville. Metz a vu dans une ſeule année neuf

cents enfans exposés. Quelle matiere à réflexion !

Il feroit tems de chercher un remede à ce mal. Ou il faudroit cesser de mésestimer la fille honnête & courageuse qui nourriroit de son lait son enfant, & racheteroit ainsi sa faute par tous les soins maternels ; ou il faudroit épargner à ces enfans ce transport pénible, qui en moissonne le tiers, tandis qu'un autre tiers périt avant l'âge de cinq ans.

En Prusse toutes les filles nourrissent leurs enfans, & publiquement. Il feroit puni, celui qui les offenseroit de paroles dans cette auguste fonction de la nature. On s'accoutume à ne voir plus en elles que des meres ; voilà ce qu'a fait un roi philosophe ; voilà comme il a donné des idées saines à sa nation.

On avoit proposé de substituer au lait de femme, celui de chevre & de vache : le Nord se trouve très-bien de ce systême. Pourquoi ne profiterions-nous pas de l'idée que nous avons donnée aux nations étrangeres ? Elles

savent

ſavent mettre en pratique ce que nous imaginons infructueuſement.

CHAPITRE CCLXXII.

Loterie royale de France.

AUTRE ſource de grands maux, & nouvellement ouverte. C'eſt un fléau qui ne ſe renouvelle pas moins de deux fois par mois. Cette loterie, fatale dans tous les ſens poſſibles, eſt une véritable contagion qui nous eſt arrivée d'Italie. Elle fut condamnée d'abord à Rome, ſous peine de banniſſement : pourquoi faut-il qu'elle ſe ſoit répandue dans preſque toutes les grandes villes de l'Europe ? Paris avoit aſſez de maux inteſtins à combattre, ſans celui-là.

Les entrepreneurs ſavent très-bien que leur gain eſt immenſe & infaillible ; que le nombre des perdans doit ſurpaſſer de beaucoup ceux qui gagnent ; que preſque toutes les chances ſont à leur avantage ; qu'il n'y a aucune proportion entre la miſe & le lot ;

& ils font jouer au pauvre peuple, deux fois par mois, le jeu le plus insensé & le plus dévorant. Le stupide vulgaire se flatte d'attraper un *quaterne* ou un *quine*.

Les suites funestes de cette cruelle loterie sont incalculables. L'illusion fait porter aux cent douze bureaux l'argent réservé à des devoirs essentiels. Les domestiques, incités par un appât dangereux, trompent & volent leurs maîtres. Les parens aveuglés par leur tendresse, croient doubler leur fortune, & la perdent entiérement. Les commis, les caissiers hasardent leur dépôt, & se donnent ensuite la mort par désespoir. Plusieurs maisons sont tombées par ce jeu ruineux. Une certaine ivresse s'empare de tous les infortunés, & ils perdent le dernier soutien de leur vie défaillante. On est pleinement instruit de toutes ces scenes tragiques, désastreuses & presque journalieres; & malgré toute l'évidence du danger & toute la force du sentiment, qui fait voir cette loterie comme vexatoire, on en laisse subsister les fu-

neſtes opérations, tant on a ſoif d'argent, tant on fait peu de cas des mœurs & de la tranquillité des familles !

Ces conquêtes odieuſes de l'état ſur les citoyens, & des citoyens ſur leurs freres, ſont-elles dignes de la mere-patrie, & la ſociété devroit-elle immoler ainſi ſes enfans, leur tendre des pieges, & appeller d'inévitables déſordres, en agitant périodiquement toutes ces roues de fortune ?

On parle de décorer la ville, de bâtir des édifices ; *l'aiſance & les mœurs en ſont le plus bel ornement*, diſoit Zénon. La Divinité ne manque ni de temples ni d'autels ; mais ce qui doit ſur-tout réjouir ſes regards, c'eſt la ſubſiſtance aiſée & journaliere d'un peuple heureux & content. La prudence en politique eſt l'œil des autres vertus.

Extrait, *ambe*, *terne*, *quaterne*, *quine*, mots ci-devant inconnus au peuple, quels déſaſtres ne lui avez-vous pas déjà cauſés ! Quel argent ne lui avez-vous pas enlevé furtivement ! Helas ! il ignore que cette loterie

eſt toute à l'avantage des banquiers, & il paſſe ſa vie *à combiner des numéros*. La crainte & l'eſpérance le rendent ſuperſtitieux & hébété, & ne ſachant pas même *calculer*, il reſte dans la plus groſſiere illuſion. Son ignorance à cet égard devroit être ſa ſauve-garde.

Le roi de Pruſſe, ſage législateur, a banni les loteries de Berlin & de ſes états : ce grand exemple, donné par une tête forte & habile à gouverner, dit plus que tous les raiſonnemens ; & ſa longue expérience dépoſe contre ces jeux qui deſſechent les forces vitales d'un empire, en ôtant au peuple une partie de ſa ſubſiſtance.

CHAPITRE CCLXXIII.

Le Chapitre équivoque.

COMMENT préſerver Paris de la faim qui menace perpétuellement les deux tiers de ſes habitans, inſenſiblement ruinés par les ſéductions les plus perfides & les plus mul-

tipliées ? Parlons à une ville dépravée, & dans une ville corrompue. Depuis que la société a admis & consacré par ses loix même une prodigieuse inégalité de fortunes, le grand forfait a été commis, & depuis chacun a & a dû avoir sa maniere d'exister. C'est un combat perpétuel, où tout fait effort sur la masse des richesses, pour en détacher quelque partie. Il ne s'agit plus ici des loix platoniques ; il faut considérer aujourd'hui le renversement de la société naturelle, les effets monstrueux du luxe, & la dépravation générale qu'il a entraînée. L'état est un corps malade, gangrené ; il ne s'agit pas de lui imposer les devoirs d'un corps sain & vigoureux, mais de le traiter conformément à ses plaies presqu'incurables.

Le luxe seul peut guérir les plaies du luxe : c'est un poison devenu nécessaire à l'ensemble. La premiere loi est de vivre. Le spectacle le plus hideux est le visage de la misere oisive, & qui attend la mort, les bras croisés, en poussant quelques gémissemens inar-

ticulés ; & comme la capitale eſt un amas confus & incohérent d'hommes qui n'ont ni terres à cultiver, ni manufactures à diriger, ger, ni charges à remplir, qui ſont écraſés du fardeau journalier de l'indigence, & qui ne peuvent vivre que d'une induſtrie prompte & particuliere, il faut, puiſque le mal eſt fait, & qu'on a toléré tant de ſortes d'abus, il faut donner des moyens de ſubſiſtance à cette foule d'hommes qui pourroient faire pis.

L'état autoriſe publiquement une loterie, qui n'eſt qu'un jeu de haſard, toujours favorable au banquier, & dont le gain eſt pour lui ſeul. Et pourquoi interdire les mêmes jeux aux particuliers, tandis qu'on les ruine d'une maniere toujours infructueuſe pour chacun d'eux ? C'eſt l'état qui joue, mais qui joue à coup ſûr. Qu'il reſtitue donc aux particuliers les avantages & les bénéfices : il vaut mieux qu'un homme ſoit joueur que d'être un uſurier, un eſcroc, un voleur. Dès que l'oiſiveté regne dans une grande ville, le ſeul moyen de parer à ſa deſtruction inévitable,

eſt de faire enſorte que les moyens de ſubſiſtance ne ſoient refuſés à perſonne ; car la loi voulant être raiſonnable, deviendroit aveugle & inhumaine.

Le jeu eſt un commerce momentané, rapide, ſuſceptible d'un nombre infini de chances, propre à diviſer merveilleuſement les trop groſſes fortunes. Il forme une circulation d'argent, & cette circulation abreuve, vivifie, & de plus favoriſe les conſommations. Ceux qui ne jouent pas, ſe reſſentent du bénéfice de ceux qui gagnent. Dans l'ivreſſe du gain, l'argent coule, échappe, & ſe répand ſur tous les pas de l'heureux joueur. L'avarice devient généreuſe, & tous les fronts ſont déployés par le mouvement actif de l'eſpérance & de la joie.

Une circulation très-rapide eſt imprimée à l'argent ; tous les marchands s'en reſſentent, & de proche en proche tous les plus petits canaux du corps politique reçoivent des germes de fécondité.

J'aimerai toujours mieux voir dans Paris

des maiſons de jeu, que des maiſons de proſtitution. Les premieres peuvent cauſer quelque bien, les ſecondes ne peuvent qu'être funeſtes en tous ſens. Le ſyſtême de Laws fut un jeu public. Jamais on ne vit tant d'activité en France ; le mouvement du commerce étoit rapide, les affaires multipliées, & tous les petits états jouiſſoient. Ce jeu moins déſordonné, moins violent, contenu dans les limites qui appartiennent à chaque objet, eût été très-utile.

Ne nous abuſons donc pas aujourd'hui, & voyons les choſes telles qu'elles ſont. Depuis que l'or eſt l'eſprit vital des empires, & que les rois eux-mêmes ne regnent que par l'or, on ne compte plus que ſes heureux poſſeſſeurs. Dans les rangs les plus élevés, tout comme ailleurs, on ſe baiſſe pour ramaſſer l'or, & ſans lui tout eſt vaine décoration.

Les dignités ſtériles ne ſont plus des dignités. La ſcience du blaſon eſt reléguée dans les dictionnaires, & nous demandons, comme l'Anglois, non plus *quel homme eſt-ce ?*

mais *combien a-t-il?* L'égalité des individus, qui le croiroit! ſemble devoir renaître des fermentations même du luxe : en attendant qu'il nous tue, il nous ſuſpend, égaux, ſur les bords de l'abyme. Plus de maîtres dans nos cités que ceux qu'on ſe donne, plus d'eſclaves que ceux qui n'ont point d'or : qui a de l'or, peut regarder tout homme en face; qui a payé l'impôt au ſouverain, eſt abſolument quitte envers lui.

On ſe l'arrache, on ſe le partage, cet or ſi néceſſaire; & dans ce combat, le vainqueur d'aujourd'hui ſera demain vaincu. Qui ne ſent que dans un tel choc politique, & ſujet à tant de balancemens, les différentes places que chacun occupe, n'admettent point de différences légitimes aux yeux de la raiſon; qu'il n'y a d'autre diſtinction réelle & permanente que l'or; qu'il faut donc le lancer en tout ſens, afin qu'il paſſe de main en main, & que chacun ait le droit d'en obtenir des parcelles? Ne ſent-on pas que, conſacrer d'un côté les monſtrueux héritages, & empêcher

de l'autre que tel homme n'hérite d'un autre à une table de jeu, c'eſt la contradiction la plus abſurde, la plus dangereuſe, même au gouvernement actuel, qui s'étant fait banquier, a diſtrait ſciemment le bien qui pouvoit réſulter de ce jeu effroyable, où tous les déſavantages ſont néceſſairement pour ceux qui *pontent* ?

Si ce remede paroît oppoſé à des réflexions plus ſages, je ne l'indique que comme un remede momentané, & qui donne le tems au législateur de recourir à des moyens plus conformes à la vertu. C'eſt Colbert qui a commencé le mal, & je ſuis pleinement juſtifié par ſes inſtitutions & celles de ſes imitateurs. Colbert à la tête du commerce & des manufactures, leur a ſacrifié l'agriculture. Il a porté dans le ſein des villes cette foule d'hommes qui fertiliſoient les campagnes; il a créé la claſſe innombrable des rentiers. On avoit des ouvrages d'un travail précieux, & l'on manquoit de pain. On lit avec étonnement que, durant les troubles de France

qui précéderent le regne de Henri IV, le royaume produisoit des subsistances deux fois au-delà de la consommation des habitans, & que, pendant les opérations brillantes de Louis XIV, au milieu des miracles de la peinture & de la sculpture, la nation souffroit de la disette; disette qui depuis s'est fréquemment renouvellée: ce qui prouve un vice dans le ministere de ce Colbert si vanté, qui a procuré à Louis XIV de nouveaux moyens de prodigalité, qui a fondu le peuple dans le service de la cour, qui a augmenté la puissance royale au-delà de ses bornes naturelles.

Et ce qu'il faut remarquer, c'est que, malgré Colbett, le manufacturier & le marchand n'ont jamais pu jouir d'un degré d'estime égal à leurs travaux. Pourquoi celui qui achete se croiroit-il au-dessus de celui qui vend? Les besoins ne sont-ils pas réciproques? & de quelle chose dans le monde l'argent n'est-il pas le signe? On soudoie le trône, on paie les autels. Le monarque & le pontife ont des revenus qu'ils touchent de leurs mains

en monnoie. Les récompenſes les plus illuſtres ont, dans tous les états modernes, l'argent pour baſe. Je vois les grands ſeigneurs auſſi âpres à l'obtenir, que ceux qui en ſont totalement privés. Tous les grands comédiens de ce monde, depuis ceux qui jouent ſur les tréteaux juſqu'à ceux qui repréſentent dans les cours, ſont payés, & d'avance : conformité aſſez remarquable. Le commerce, dit-on, eſt fondé ſur le gain : voilà ce qui l'avilit. Mais tout reſpire le gain. Celui qui ſe trouve au lever du roi, fait une eſpece de trafic de ſon tems, de ſes courſes, de ſes aſſiduités, de ſes courbettes. Il ne voyage cependant que de Paris à Verſailles. Le négociant viſite tous les ports de l'Europe; il eſt utile à tous les hommes. Tel a rapporté de ſes voyages une multitude de connoiſſances ; & tel gentilhomme qui ne veut vendre que ſon ſang, marchande des années entieres un régiment qui lui échappe ; & le voilà pauvre, lui & ſes deſcendans, pour deux cents années.

Ai-je plaisanté, ai-je raisonné ? C'est ce que je vous laisse à deviner, lecteur.

CHAPITRE CCLXXIV.

Mes Regrets, & bien superflus.

En voyant tout ce qui déshonore à ce point un peuple riche & policé, quel écrivain n'a point regretté de ne pas trouver dans cette ville une *tribune aux harangues*, où l'on parleroit au public assemblé ? On y tonneroit contre de cruels abus, qui ne cessent en tous pays, que quand on les a dénoncés à l'animadversion publique. Les plus beaux morceaux d'éloquence qui nous restent de l'antiquité, sont émanés de la tribune ; & aujourd'hui, que les lumieres politiques deviennent plus saines, on y proposeroit ce qui pourroit être utile au public.

Qui oseroit y monter sans se sentir échauffé des nobles flammes du patriotisme ? Aujourd'hui, dans les gouvernemens les plus libres,

les peuples ne connoissent les débats des administrateurs & les vices de l'administration, que par les papiers publics ; moyen toujours précieux, mais bien inférieur à la parole qui tonne au milieu d'une immense assemblée.

CHAPITRE CCLXXV.

Souhait.

CETTE population qui s'accroît, s'accroîtra encore ; car depuis que les routes sont ouvertes, tout vient, tout fond des provinces sur la capitale ; des colonies de jeunes gens y accourent, abandonnent les toits paternels, soit pour y faire fortune, soit pour y vivre avec plus de liberté ; & de là ce nombre infini de gens qui cherchent de l'emploi & de l'occupation. La masse d'argent s'y précipite, & d'autant plus qu'il ne reflue pas vers les provinces, & que les provinces y versent incessamment le leur. Mais cette masse se

concentre en un petit nombre de mains.

Ces considérations ont fait desirer à plusieurs que Paris devînt port, comme il l'a été autrefois, à ce qu'il semble. Il est sûr que le commerce maritime conviendroit très-bien à la capitale d'un royaume aussi peuplé que la France, sur-tout si l'on considere que presque tout l'argent est dans Paris. Ce commerce ne nuiroit en rien aux autres villes du royaume, parce que les relations nouvelles, ouvertes avec l'Amérique, pourroient occuper le double & le triple des vaisseaux qui courent les mers; parce que le propre du commerce est de vivifier toutes les parties qu'il arrose; parce qu'avec le tems & quelques efforts, l'on peut enlever à l'Angleterre & à la Hollande une partie de cet empire presqu'exclusif qu'elles s'attribuent.

Quelle incroyable activité, & quel surcroît d'industrie naîtroient de ce nouveau point de vue! Il agrandiroit & ennobliroit les spéculations de nos financiers, transformés en agioteurs, faute de plus grands moyens. Il

fourniroit une multitude de ressources à tant d'hommes qui languissent avec du courage & du talent.

Le projet de faire aborder les vaisseaux marchands au pied du superbe palais des Tuileries, n'est pas jugé impraticable. On prétend même que, pour vaincre toutes les difficultés, la dépense totale n'excéderoit pas quarante-six millions. J'ai vu un plan qui me semble devoir être vainqueur de tous les obstacles, & qui rendroit la riviere navigable en tout tems.

Eh! quoi, est-ce au peuple qui a joint la Méditerranée à l'Océan, est-ce au pays qui a enfanté Riquet & Laurent, à redouter une entreprise beaucoup plus facile? Et quand il fallut ordonner aux eaux du canal de Languedoc de passer sur un pont & de traverser une riviere, de couler à travers une montagne percée à sa crête, de monter, de descendre une autre montagne sans s'égarer; c'étoient d'autres travaux, d'autres difficultés à domter; difficultés regardées comme insurmon-

ſurmontables. On en vint à bout néanmoins, ſur plus de quarante lieues d'étendue ; & la ſcience des machines n'étoit point alors perfectionnée au point où elle eſt aujourd'hui.

Quelle entrepriſe plus utile & plus néceſſaire ! On a dépenſé bien davantage pour des boſquets peuplés de marbres ſtériles, & qui n'atteſtent que l'orgueil des rois, & non leur magnificence. Mes vœux hâtent le moment où cette ville aura un débouché pour ſes nombreux enfans, obligés le plus ſouvent de s'expatrier, ou de ramper dans des occupations qui dégradent l'ame. Je lui vois alors un gage de ſubſiſtance aſſurée, un gage de félicité, & je ne tremblerai plus ſur ſes futurs deſtins ; elle aura un rang égal aux capitales du monde. Mais je ne la conſidérerai vraiment comme floriſſante, que quand elle ſe ſera fait jour au ſein des mers, pour appeller en ligne directe l'abondance dans ſes murs : ſans ce moyen, le revers le plus inattendu peut tout-à-coup la deſſécher, la flétrir, & donner la mort à ſes citoyens.

CHAPITRE CCLXXVI.

Paris - Port.

TANDIS qu'on a dépensé trois ou quatre millions pour des guerres folles, inutiles, inconséquentes, comment n'a-t-on pas réalisé le projet de faire venir les vaisseaux à Paris ? Rendre *Paris-port*, comme il l'a été autrefois ; rétablir l'ancien commerce maritime de cette grande ville ; y faire aborder les vaisseaux qui viendroient y mouiller des quatre parties du monde ; ne seroit-ce pas donner tout-à-coup au commerce de la France la plus vigoureuse de toutes les impulsions ? L'opulence de la capitale, sa population, l'activité de ses habitans, tout garantiroit les fonds, les matelots & le succès.

Le projet est praticable ; il ne faudroit que creuser le lit de la riviere, pour qu'elle fût navigable ; & les frais devroient-ils être

épargnés pour cette magnifique & importante opération ?

Alors peut-être, ſans la marine royale (cette coûteuſe & inutile décoration) les armateurs ſortiroient en foule, & ſe rendroient redoutables, parce qu'ils marcheroient avec toutes les forces réunies d'une ville peuplée, induſtrieuſe & riche. Le ſort de la capitale ne ſeroit plus incertain : des reſſources promptes ſeroient aſſurées à tous les régnicoles. La France comporte par ſes richeſſes territoriales, cinq à ſix villes maritimes du premier ordre, & nous en avons à peine trois.

Tout ce qui eſt dépenſé à Paris en luxe frivole, en jouiſſances futiles, prendroit naturellement ſon cours vers un commerce grand & généreux, qui éleveroit les ames & les eſprits. L'agiotage diſparoîtroit pour faire place au négoce : l'uſure rougiroit quand elle appercevroit des moyens plus grands, plus lucratifs & légitimes. Enfin, ſi les ſuccès ſont proportionnés à la maſſe de pouvoir

qu'on met en action, de quels avantages ne pourroit-on pas se flatter !

La tête d'un pareil royaume figureroit avec plus de splendeur, environnée de mille vaisseaux ; & l'abondance qui ne vient à elle qu'en épuisant les environs & fatiguant les hommes, les chevaux & les routes, viendroit flotter sans peine & sans efforts au pied de ses magnifiques remparts. L'industrie aiguillonnée en tout sens, ne seroit plus timide ni obscure ; elle s'agrandiroit avec le projet ; & la réaction de tous les esprits opéreroit quelque chose de grand, c'est-à-dire, de relatif à la puissance réelle du royaume.

Cette nouvelle conquête vaudroit bien celle de quelques isles éloignées, sur la possession desquelles s'égare la routine de la politique moderne.

Si l'on remonte dans l'histoire, l'on verra que des peuples de la Suede, du Danemarck & de la Norvege, au nombre de quarante mille hommes, ayant à leur tête Sigefroi, vinrent en l'année 885, faire le siege

de Paris avec ſept cents voiles, ſans compter les barques; enſorte qu'au rapport d'Abbon, religieux de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, contemporain & témoin oculaire, qui a écrit l'hiſtoire de cette guerre en deux volumes en vers latins, la riviere étoit couverte de leurs bâtimens l'eſpace de deux lieues. Il ajoute qu'ils étoient déjà venus deux fois dans le même ſiecle.

Jules-Céſar rapporte dans le troiſieme livre de ſes Commentaires, que lors de la conquête des Gaules, il fit faire pendant un hiver ſix cents vaiſſeaux des bois qui étoient aux environs de Paris; qu'au printems, il fit monter ſur ces vaiſſeaux ſon armée, avec armes, bagages, chevaux & proviſions, & qu'il deſcendit la Seine, paſſa à Dieppe, & de là en Angleterre, dont il fit la conquête.

N'avons-nous pas vu, il y a quelques années, le premier août 1766, le capitaine Berthelot arriver au Pont-Royal, vis-à-vis des Tuileries, ſur ſon vaiſſeau de cent ſoixante tonneaux, de cinquante-cinq pieds de quille,

& dont le grand mât avoit quatre - vingt pieds de hauteur ? Lorſqu'il partit le 22 du même mois, chargé de marchandiſes, l'eau de la Seine étoit à peu près à la même hauteur, c'eſt-à-dire, à vingt-cinq pieds. Ce vaiſſeau eſt arrivé de Rouen à Paris en ſept jours, de Rouen à Poiſſi en quatre, & une autre fois du Havre à Paris en dix jours.

L'académie des ſciences, belles-lettres & arts de Rouen, annonça dans ſa ſéance publique, tenue le premier août 1759, qu'elle propoſoit pour ſujet du prix de l'année ſuivante, cette queſtion : *la Seine n'a-t-elle pas été autrefois navigable pour des vaiſſeaux plus conſidérables que ceux qu'elle porte, & n'y auroit-il pas des moyens de lui rendre ou de lui procurer cet avantage ?* En 1760 le prix fut remis, l'académie n'ayant pas été ſatisfaite des mémoires qui lui furent envoyés. En 1761, les nouveaux ne lui ayant pas paru meilleurs, elle ſe décida à changer la matiere du prix.

Le projet n'a jamais été jugé impraticable

par les ingénieurs, & le devis eſtimatif des ouvrages, ſigné par pluſieurs architectes, a été mis ſous les yeux du miniſtere.

On a de l'argent pour des guerres deſtructives & incertaines, pour les vieux rébus du radotage miniſtériel; on n'en a point pour féconder une ville immenſe, & ſoulager les provinces du tribut énorme & onéreux qu'elle en exige.

CHAPITRE CCLXXVII.

Les Priſons.

RETOMBONS de ces ſublimes projets à ce qui exiſte. Abandonnons nos beaux rêves, pour contempler notre indigence & notre pauvreté réelle. Voyons notre extrême indifférence pour tout ce qui intéreſſe de ſi près l'humanité. Des images conſolantes ont erré autour de moi : les cachots, les chaînes, le bruit des clefs diſſipent le ſonge !

La loi arrête l'innocent comme le cou-

pable, lorſqu'il s'agit de conſtater un délit; mais la priſon étant déjà une peine très-grave, elle doit être adoucie autant qu'il eſt poſſible qu'elle le ſoit. Or, pour s'aſſurer de ma perſonne, il ne faut pas pour cela attaquer ma ſanté, me priver des regards du ſoleil & de l'air, me jeter dans une demeure infecte, me faire languir au milieu d'une troupe de brigands, dont la ſeule vue eſt un ſupplice.

Si le ſoupçon exige que je ſois totalement privé de ma liberté, que je ne ſois point à la merci de l'avarice d'un geolier; qu'en m'arrachant à mes foyers, on ne me confonde point avec ceux qu'on va conduire au gibet; car je puis être innocent.

La loi ne me devra aucun dédommagement, quand elle aura reconnu mon innocence; d'accord: parce qu'elle aura agi au nom de l'intérêt général, auquel tout eſt & doit être ſubordonné. Mais que je n'emporte pas une affreuſe maladie de ma captivité, tandis qu'il eſt ſi facile de m'épargner ces hor-

reurs, en m'accordant un peu d'air au milieu de ma ſolitude.

Les priſons ſont reſſerrées, mal-ſaines, infectes: on les a juſtement comparées à de hauts & larges puits, aux parois deſquels ſeroient adoſſées des maſures étroites & hideuſes. Si le priſonnier veut y être ſéparé, il paiera *ſoixante francs par mois* un petit emplacement de *dix pieds quarrés*. Tout s'y vend le double, & l'on diroit qu'il y a au *guichet* une taxe particuliere, pour rendre la miſere des priſonniers encore plus profonde.

D'énormes chiens font la garde & même la police avec les geoliers. Rien n'eſt plus frappant que l'analogie qui les caractériſe. Ces éleves ſont dreſſés à ſaiſir un priſonnier au collet & à le mener au cachot; ils obéiſſent au moindre ſigne.

Une petite porte épaiſſe s'ouvre trente fois par quart d'heure; il faut que tout ce qui ſert à l'entretien & à la nourriture, paſſe par là: il n'y a point d'autre entrée.

Les cachots ſont les réceptacles de toutes

les horreurs & de toutes les miseres humaines : les vices les plus monſtrueux y ſont naturaliſés, & le criminel oiſif s'enfonce là dans de nouveaux crimes.

On nomme *pailleux* les miſérables qui reſpirent encore dans ces ſouterreins. L'humanité eſt réellement effrayante & hideuſe ſous ce déplorable point de vue : tirons le rideau.

Il y a à la porte de la priſon un *cercueil bannal* pour les priſonniers & *pailleux* qui décedent ; ils n'obtiennent point de biere de la charité publique ; on ne leur accorde qu'un linceul. Ce cercueil très-épais & très-ſolide reçoit chaque jour tous les morts, & indiſtinctement ; quelquefois il en contient deux, quand les trépaſſés ſont des adoleſcens. Le cercueil bannal de la priſon du Châtelet ſert depuis plus de quatre-vingts ans. Les *pailleux* l'appellent *la croûte de pâté.* O ſauvages errans dans les forêts de l'Amérique ſeptentrionale ! vous mangez vos ennemis, vous faites un trophée ſanglant de leur che-

velure : mais vous n'avez jamais du moins offert à la main tremblante de l'hiſtorien les tableaux que j'aurois ici à tracer... Non, laiſſons les monſtrueuſes turpitudes de l'humanité dégradée ſous les voiles épais qui la couvrent. Les gardiens féroces de ces criminels ne s'attendriſſent jamais, & ils ajoutent d'eux-mêmes à la dureté de leur miniſtere.

Un édit bienfaiſant & paternel va faire ceſſer une grande partie de ces abus ; & le bien qui ſe fait, devient le gage du bien qui ſe fera. Qu'il ſe fait lentement !

CHAPITRE CCLXXVIII.

Sentence de mort.

QUELLE voix ſiniſtre & retentiſſante, empliſſant les rues & les carrefours, ſe fait entendre juſqu'au ſommet des maiſons, & crie qu'un homme plein de jeuneſſe va périr, égorgé de ſang-froid par un autre homme, au nom de la ſociété ? Le colporteur, en

courant & hurlant, vend la ſentence encore humide; on l'achete pour ſavoir le nom du coupable, & apprendre quel eſt ſon crime: on a bientôt oublié l'un & l'autre. C'eſt une condamnation ſubite qui vient épouvanter les eſprits au moment où l'on ne s'y attendoit pas.

La populace quitte les atteliers & les boutiques, & s'attroupe autour de l'échafaud, pour examiner de quelle maniere le patient accomplira le grand acte de mourir en public au milieu des tourmens.

Le philoſophe qui, du fond de ſon aſyle, entend crier la ſentence, gémit; & ſe remettant à ſon bureau, le cœur gonflé, l'œil attendri, il écrit ſur les loix pénales & ſur ce qui néceſſite le ſupplice; il examine ſi le gouvernement, la loi n'ont rien à ſe reprocher; & tandis qu'il plaide la cauſe de l'humanité dans ſon cabinet ſolitaire, & qu'il ſonge à remporter lè prix de Berne, le bourreau frappe avec une large barre de fer, écraſe le malheureux ſous onze coups, le replie ſur

une roue, non la face tournée vers le ciel, comme le dit l'arrêt, mais horriblement pendante; les os brisés traversent les chairs. Les cheveux hérissés par la douleur, distillent une sueur sanglante. Le patient, dans ce long supplice, demande tour-à-tour de l'eau & la mort. Le peuple regarde au cadran de l'Hôtel-de-ville, & compte les heures qui sonnent; il frémit consterné, contemple & se tait.

Mais le lendemain un autre criminel fait relever l'échafaud, & le spectacle affreux de la veille n'a point empêché un nouveau forfait. La populace revient contempler le même spectacle; le bourreau lave ses mains sanglantes, & va se confondre dans la foule des citoyens.

L'assassin meurt; & l'homme qui a fait éprouver à une armée entiere les horreurs de la famine, qui a été plus terrible aux soldats de la patrie, que le fer & le feu de l'ennemi; qui a fait disparoître des voitures de farines, & peuplé les hôpitaux; cet homme

vient bâtir un palais devant l'effigie du monarque qu'il a trompé & volé ! Il devroit y entendre le murmure de l'état, les cris plaintifs des ſoldats qu'il a fait mourir d'inanition : il devroit ſe réveiller, agité par la frayeur, & voir des ſpectres menaçans errer autour de lui. Cependant il dort avec ſécurité ; des regiſtres ſignés par des hommes de loi, vendus à ſes rapines, ont légitimé ſes vols. A l'aide de calculs faux, il paroît innocent : ſon vil & infame métier l'accrédite pour ainſi dire, & lui donne un rang parmi cette race affamée d'or. Dans ſes momens de bonne humeur, il raconte juſqu'à ſes exploits meurtriers, & comment, mettant le feu lui-même à des magaſins, il a revendu à l'état ce qui lui avoit été payé. Incendiaire & aſſaſſin en Allemagne, il en plaiſante à Paris.

Et le millionnaire qui médite, invente des plans *extendeurs* d'impoſitions ingénieuſes & calculées ſur la partie indigente du peuple, lorſqu'il a bien dîné, calcule ce qui doit lui

revenir de tel forfait politique, au moment où il eſt travaillé d'une digeſtion laborieuſe.

Je ne lui pardonnerai jamais ; je le citerai inceſſamment au tribunal de l'humanité ; je pardonnerai plutôt au malheureux qui, n'ayant qu'un piſtolet & du courage, m'attaquera au détour d'une rue, pour m'ôter le ſigne repréſentatif des alimens dont il a beſoin.

Oui, l'homme qui m'aſſaſſineroit, me paroîtroit moins odieux que tous ces oppreſſeurs de la patrie. Je lui pardonne d'avance ſi ce malheur doit m'arriver ; partie offenſée, je lui rends mon affection, je le juſtifie même, & je garde le ſentiment de la haine pour l'être monſtrueux qui égorge dans le ſein du luxe & des richeſſes, & le ſentiment du mépris pour des loix qui n'ont pas la force d'arrêter ou de punir ces déteſtables attentats.



CHAPITRE CCLXXIX.

Le Bourreau.

L'EXÉCUTEUR de la haute juſtice a pour gages *dix-huit mille livres* par an. Il n'en touchoit que ſeize mille il y a ſix ans. Il avoit le droit de porter ſes mains immondes ſur les denrées publiques, pour en prendre une portion. On l'a dédommagé en argent.

Il n'y a eu qu'un homme de décapité à Paris, depuis quarante ans environ. Auſſi le bourreau eſt-il inexpérimenté dans cette fonction.

La derniere claſſe du peuple connoît parfaitement ſa figure ; c'eſt le grand acteur tragique, pour la populace groſſiere, qui court en foule à ces affreux ſpectacles, par le ſentiment de cette inexplicable curioſité, qui entraîne juſqu'à la foule polie, quand le crime ou le criminel ſont diſtingués.

Les femmes ſe ſont portées en foule au ſupplice

ſupplice de Damiens ; elles ont été les dernieres à détourner leurs regards de cette horrible ſcene.

Le petit peuple s'entretient fréquemment de l'exécuteur, dit qu'il a table ouverte pour les pauvres chevaliers de Saint-Louis, & va chercher chez lui de la graiſſe de pendu ; car il vend les cadavres aux chirurgiens, ou les garde pour lui, à ſon choix : le criminel ne peut pas ſe vendre de ſon vivant, ainſi qu'il fait à Londres.

Rien ne diſtingue cet homme des autres citoyens, même lorſqu'il exerce ſes épouvantables fonctions ; ce qui eſt très-mal vu. Il eſt friſé, poudré, galonné, en bas de ſoie blancs, en eſcarpins, pour monter au fatal poteau : ce qui me paroît révoltant, puiſqu'il devroit porter, en ces momens terribles, l'empreinte d'une loi de mort. Ne ſaura-t-on jamais parler à l'imagination, & puiſqu'il s'agit d'effrayer la multitude, ne connoîtra-t-on jamais l'empire des formes éloquentes ? L'extérieur de cet homme devroit l'annoncer.

Il eſt ſans contredit le dernier citoyen de la ville, & lui ſeul eſt frappé par ſon emploi, d'un opprobre inhérent. Il a des valets qui exercent pour cent écus, le métier qu'il fait pour ſix mille. Et il trouve des valets !

Il y auroit beaucoup de réflexions à faire ſur cet agent de notre législation criminelle, pour ſavoir à qui il appartient ſpécialement ; mais cet examen nous jeteroit dans une diſſertation étrangere à la nature de cet ouvrage.

Il marie ſes filles, quand il en a, à des bourreaux de province. Entr'eux ils s'appellent (à l'inſtar des évêques) *Monſieur de Paris*, *Monſieur de Chartres*, *Monſieur d'Orléans*, &c. & *Charlot* & *Berger* fourniſſent aux entretiens du peuple une matiere inépuiſable. Tels ſavetiers ſavent l'hiſtoire des pendus & des bourreaux, ainſi qu'un homme de bonne ſociété ſait l'hiſtoire des rois de l'Europe & de leurs miniſtres.

CHAPITRE CCLXXX.

Place de Greve.

LA ſont venus tous ceux qui ſe flattoient de l'impunité (& l'on ne ſauroit imaginer comment ils s'abuſoient à ce point extrême) : un *Cartouche*, un *Ravaillac*, un *Nivet*, un *Damiens*, & plus ſcélérat qu'eux encore, un *Deſrues*. Il y montra la froide intrépidité & le courage tranquille de l'hypocriſie. Je l'ai vu & entendu au Châtelet ; car il ſe trouvoit alors dans la même priſon avec l'auteur de la *Philoſophie de la nature ;* & j'allois viſiter l'écrivain.

Deſrues n'avoit à la bouche que les noms ſacrés de Dieu, de religion. Le génie du crime n'a guere été plus loin ; & par la méditation & par la complication de ſes forfaits, il a offert un exemple effrayant de ce que pouvoit receler & imaginer l'abyme noir & impénétrable du cœur humain, quand la perverſité y regne.

Cette place eſt encore étroite, quoique nouvellement élargie. Les exécutions devroient ſe faire ailleurs; car on oblige une foule de rentiers qui ont prêté leur argent au roi, à voir tous les apprêts révoltans d'une exécution; & rien de ſi hideux, de ſi indigne de la majeſté des loix. Mais tout ce qui concerne la juriſprudence criminelle eſt parmi nous dans un ſi déplorable chaos, qu'il y a bien d'autres réformes à faire, avant que de donner aux exécutions une couleur qui les diſtingue d'un meurtre ſanglant, ou d'une vengeance atroce.

L'aſſaſſin au fond des bois a-t-il jamais couché un homme ſur une croix de Saint-André, pour lui caſſer les os de onze coups? puis l'a-t-il ployé ſur une roue de carroſſe, un confeſſeur à ſes côtés, qui ne peut délier le patient, & qui l'exhorte à ſouffrir? Certes la juſtice eſt plus effrayante que le crime. L'aſſaſſin donne ſon coup de poignard, craint d'enviſager ſa victime, fuit avec le remord, tandis que la juſtice compte pendant vingt-

quatre heures les cris déſeſpérés d'un malheureux qu'environne un peuple immenſe.

On reproche à la populace de courir en foule à ces odieux ſpectacles ; mais quand il y a une exécution remarquable, ou un criminel fameux, renommé, le beau monde y court comme la plus vile canaille.

Nos femmes, dont l'ame eſt ſi ſenſible, le genre nerveux ſi délicat, qui s'évanouiſſent devant une araignée, ont aſſiſté à l'exécution de Damiens ! je le répete, & n'ont détaché que les dernieres leurs regards du ſupplice le plus horrible & le plus dégoûtant que la juſtice ait jamais oſé imaginer, pour venger les rois.

On avoit fait venir tous les bourreaux des villes circonvoiſines, pour prêter la main à ces révoltantes opérations qui ont attiré des amateurs & des curieux.

L'auteur d'un ouvrage moderne ſur la paſſion du jeu, affirme que ce jour-là même *on joua à la Greve, qu'on y joua de l'argent*, en attendant l'huile bouillante, le plomb fon-

du, les tenailles rougies au feu & les quatre chevaux qui devoient écarteler l'aſſaſſin ; & nous nous croyons civiliſés, policés ; & nous oſons parler de nos loix, de nos mœurs ; tandis que, ſans le cri éloquent des écrivains, nous n'aurions pas appris à rougir de ces atroces turpitudes. Que nous avons encore beſoin d'être conduits à la ſenſibilité & à la raiſon !

Le patient, tant la coutume a d'empire, ne harangue jamais le public ; ce qu'il fait ſi ſouvent en Angleterre : il n'en obtiendroit pas la permiſſion. Le général Lally paroiſſant vouloir parler au peuple, on lui mit un *bâillon*. Ainſi la forme du gouvernement ſe caractériſe par-tout, & ne permet à perſonne d'élever la voix, même à ſa derniere heure, & de haranguer un inſtant avant d'expirer.

Les colporteurs qui crient les ſentences de mort, la médaille de cuivre ſur l'eſtomac, font quelquefois retentir l'arrêt fatal juſqu'aux oreilles du ſupplicié ; cruauté impardonnable ! Ils appuient ſur-tout fortement

ſur ces mots, *qui condamne un aſſaſſineur.* Cet horrible barbariſme eſt de leur invention; mais il frappe plus vivement les organes du peuple que le mot *aſſaſſin*, & le peuple dit & dira toujours *aſſaſſineur:* cela lui ſemble plus énergique.

Il y a quelques années qu'un fils ayant fait aſſaſſiner ſon pere, fut rompu à la place Dauphine avec ſon complice, exécuteur du meurtre. Le parricide, qui avoit entraîné dans le crime un homme foible, par l'appât du plus mince intérêt, ſe montra ſur l'échafaud, ſi dur, ſi hautain, ſi peu repentant, tandis que ſon compagnon prioit & ſe réſignoit, qu'au premier cri qu'il jeta ſous le premier coup de barre, un battement univerſel partit de toutes les mains.

J'ai cru que ce trait, peut-être unique, devoit appartenir au tableau des mœurs du peuple de la capitale.

On ne coupe plus de têtes; ce qui prouve que les *grands* ne prévariquent point. Le ſabre qui coupe les têtes nobles, eſt rouillé

dans le fourreau, & l'exécuteur a oublié cette partie de ſon métier. Il ne ſait plus que pendre & rouer : ſon bras inexpérimenté a manqué le général Lally.

Chaque année offre une race nouvelle de voleurs & de ſcélérats qui ont un caractere différent. L'an paſſé, c'étoient des empoiſonneurs connus ſous le nom d'*endormeurs*, qui mêloient dans le tabac & dans les boiſſons un venin aſſoupiſſant, dangereux & mortel : cette année, ce ſont des voleurs d'égliſe, des ſacrileges, qui pendant les nuits enfoncent, pillent les ſacriſties, emportent ciboires, calices, croix, chandeliers, &c. On a dépouillé, tant ſur la route de Flandres qu'aux environs de Paris, près de quarante égliſes.

On a vu, dit-on, de ces ſacrileges qui avoient volé un ciboire, en renvoyer les hoſties au curé du lieu dans une lettre, après avoir employé une de ces mêmes hoſties, comme pain à cacheter.

On a révoqué en doute les exécutions

nocturnes, faites aux flambeaux. Il paroît constaté que rien n'est moins imaginaire. On ne conçoit pas comment la loi se plait à un meurtre clandestin. L'interprétation la plus forcée n'a jamais pu lui donner cet horrible caractere. La peine de mort ne sauroit être considérée que comme un exemple, & jamais comme une punition; or, qu'est-ce que d'étrangler un homme dans les ténebres, à l'insu des citoyens qui dorment? Si vous lui faites grace de la publicité, faites-lui grace de la vie. Ce n'est qu'au nom de la société qu'il doit la perdre; & votre arrêt est un crime, si elle ignore tout à la fois le délit & le supplice.

Les Anglois & les Suisses ont une jurisprudence criminelle que la justice, la raison & l'humanité peuvent avouer; & nous avons encore à rougir de nos formes lamentables & barbares : nous n'avons pas encore appris à garantir notre liberté, notre vie & notre honneur des invasions du pouvoir aveugle & de la scélératesse réfléchie. La loi

reſte indéciſe entre le crime audacieux & l'innocence timide : elle a peine à les diſtinguer ; & tandis que l'inſtruction s'eſt paſſée dans l'ombre loin de l'œil & de l'oreille des citoyens, le ſupplice vient épouvanter leurs regards ; & en voyant ſes abominables inſtrumens dreſſés dans la place publique, il faut qu'ils demandent quel eſt le coupable & quel eſt ſon délit.

CHAPITRE CCLXXXI.

Servante mal pendue.

Il y a dix-ſept ans environ qu'une jeune payſanne, d'une figure très-agréable, s'étoit miſe en ſervice chez un homme qui avoit tous les vices qu'entraîne la corruption des grandes villes. Epris de ſes charmes, il tenta tous les moyens de la ſéduire. Elle étoit honnête ; elle réſiſta. La ſageſſe de cette fille ne fit qu'irriter la paſſion du maître qui, ne pouvant la ſoumettre à ſes deſirs, imagina la

vengeance la plus noire & la plus abominable. Il enferma furtivement, dans la caſſette où cette fille mettoit ſes hardes, pluſieurs effets à lui appartenans & marqués à ſon nom; puis il cria qu'il étoit volé, appella un commiſſaire, & fit ſa dépoſition en juſtice: à l'ouverture de la caſſette, on reconnut les effets qu'il avoit réclamés.

La pauvre ſervante empriſonnée, n'avoit que ſes pleurs pour défenſe; & pour toute réponſe aux interrogatoires, elle diſoit qu'elle étoit innocente. On ne ſauroit trop accuſer notre juriſprudence criminelle, quand on ſonge que les juges n'eurent aucun ſoupçon de la ſcélérateſſe de l'accuſateur, & qu'ils ſuivirent la loi dans toute ſa rigueur; rigueur exceſſive, & qui devroit diſparoître de notre code, pour faire place à un ſimple châtiment, qui laiſſeroit moins de vols impunis.

La fille innocente fut condamnée à être pendue. Elle le fut mal, parce que c'étoit le coup d'eſſai du fils de l'exécuteur des

hautes œuvres. Un chirurgien avoit acheté le corps. Il fut porté chez lui. Voulant le soir même y porter le scalpel, il sentit un reste de chaleur; l'acier tranchant lui tomba des mains, & il mit dans son lit celle qu'il alloit disséquer.

Ses soins pour la rappeller à la vie ne furent pas inutiles; il manda en même tems un ecclésiastique, dont il connoissoit la discrétion & l'expérience, tant pour le consulter sur cet étrange événement, que pour être témoin de sa conduite.

Au moment que cette fille infortunée ouvrit les yeux, elle se crut dans l'autre monde; & appercevant la figure du prêtre, qui avoit une grosse tête & une physionomie fortement prononcée, (car je l'ai connu, & c'est de lui que je tiens ce fait) elle joignit les mains avec tremblement, & s'écria : *Pere éternel, vous savez mon innocence, ayez pitié de moi.* Elle ne cessa d'invoquer cet ecclésiastique, croyant voir Dieu même. On fut long-tems à lui persuader qu'elle n'étoit pas

décédée, tant l'idée du ſupplice & de la mort avoit frappé ſon imagination ! Rien n'étoit plus touchant & plus expreſſif que ce cri d'une ame innocente, qui s'élevoit vers celui qu'elle regardoit comme ſon juge ſuprême; & au défaut de ſa beauté attendriſſante, ce ſpectacle unique étoit fait pour intéreſſer vivement l'homme ſenſible & l'homme obſervateur. Quel tableau pour un peintre! Quel récit pour un philoſophe ! Quelle inſtruction pour un homme de loi !

Le procès ne fut pas ſoumis à une nouvelle réviſion, ainſi qu'on l'a imprimé dans le *Journal de Paris*. La ſervante guérie de ſon effroi, revenue à la vie, ayant reconnu un homme dans celui qu'elle adoroit, & qui lui fit reporter ſes prieres vers le ſeul Etre adorable, quitta pendant la nuit la maiſon du chirurgien doublement inquiet pour cette fille & pour lui. Elle alla ſe cacher dans un village éloigné, tremblant de rencontrer les juges, les ſatellites & l'affreux poteau, qui pourſuivoient ſes regards.

L'horrible calomniateur demeura impuni, parce que ſon crime manifeſte aux yeux de témoins particuliers, ne l'étoit pas de même aux yeux des magiſtrats & des loix.

Le peuple eut connoiſſance de la réſurrection de cette fille ; il accabla d'injures le ſcélérat auteur de cette infamie. Mais dans cette ville immenſe, ce forfait fut bientôt oublié, & le monſtre reſpire peut-être encore : du moins il n'a pas porté devant les hommes la peine qu'il méritoit.

Un livre à faire ſeroit le *Recueil de tous les innocens condamnés*, pour voir les cauſes de l'erreur & l'éviter dans la ſuite. Ne ſe trouvera-t-il point enfin un magiſtrat qui s'occupera de cet ouvrage important ?

CHAPITRE CCLXXXII.

Baſtille.

PRISON d'état : c'eſt aſſez la qualifier. *C'eſt un château*, dit Saint-Foix, *qui, ſans être*

fort, est le plus redoutable de l'Europe.

Qui sait ce qui s'est fait à la Bastille, ce qu'elle renferme, ce qu'elle a renfermé? Mais comment écrira-t-on l'histoire de Louis XIII, de Louis XIV & de Louis XV, si l'on ne sait pas l'histoire de la Bastille? Ce qu'il y a de plus intéressant, de plus curieux, de plus singulier, s'est passé dans ses murailles. La partie la plus intéressante de notre histoire nous sera donc à jamais cachée : rien ne transpire de ce gouffre, non plus que de l'abyme muet des tombeaux.

Henri IV fit garder le trésor royal à la Bastille. Louis XV y fit enfermer le dictionnaire encyclopédique, qui y pourrit encore.

Le duc de Guise, maître de Paris en 1588, le fut aussi de la Bastille & de l'Arsenal. Il en fit gouverneur Bussi le Clerc, procureur au parlement. Bussi le Clerc ayant investi le parlement, qui refusoit de délier les François du serment de fidélité & d'obéissance, conduisit à la Bastille présidens & conseillers, tous en robe & en bonnet

quarré; là il les fit jeûner au pain & à l'eau.

O murs épais de la Baſtille, qui avez reçu ſous les trois derniers regnes les ſoupirs & les gémiſſemens de tant de victimes, ſi vous pouviez parler, que vos récits terribles & fideles démentiroient le langage timide & adulateur de l'hiſtoire !

Auprès de la Baſtille ſe trouve l'Arſenal, qui recele le magaſin à poudre, voiſinage tout auſſi terrible que la demeure.

La tour de Vincennes renferme encore des priſonniers d'état, qui paroiſſent devoir y finir leurs triſtes jours. Qui a pu calculer au juſte les lettres de cachet délivrées ſous les trois derniers regnes ?

On a une hiſtoire de la Baſtille en cinq volumes, qui offre quelques anecdotes particulieres & bizarres; mais rien de ce qu'on ſouhaiteroit tant d'apprendre, rien, en un mot, qui puiſſe porter quelque jour ſur certains ſecrets d'état, couverts d'un voile impénétrable. Si l'on en croit l'hiſtorien, on y traitoit ſous un d'Argenſon, avec une rigueur

inouie

inouie & une violence tyrannique, les prisonniers déjà trop punis par la perte de leur liberté.

Le gouvernement, aujourd'hui plus doux & plus humain qu'il ne l'a jamais été depuis la mort de Henri IV, s'est beaucoup relâché sans doute de cette cruelle sévérité, & l'on n'y inflige plus de ces punitions affreuses & inutiles.

Quand un prisonnier décede à la Bastille, on l'enterre à S. Paul, pendant la nuit à trois heures du matin. Au lieu de prêtres, des guichetiers portent le cercueil, & les membres de l'état-major assistent à la sépulture. Ainsi le corps n'échappe au terrible pouvoir que par la route du tombeau.

Dès qu'on parle de la Bastille à Paris, on récite soudain l'histoire du *masque de fer* : chacun la fabrique à son gré & y mêle des réflexions non moins imaginaires.

Au reste le peuple craint plus le Châtelet que la Bastille : il ne redoute pas cette derniere prison, parce qu'elle lui est comme étran-

gere, n'ayant aucune des facultés qui en ouvrent les portes. Par conséquent il ne plaint guere ceux qui y sont détenus, & le plus souvent il ignore leurs noms. Il ne témoigne aucune reconnoissance aux généreux défenseurs de sa cause. Les Parisiens aiment mieux acheter du pain pour vivre, que le plus beau discours où l'on prouveroit qu'ils ont droit à une vie aisée. On y mettoit autrefois les écrivains pour bien peu de chose; on a reconnu que l'auteur, le livre & ses opinions en acquéroient plus de célébrité; on a laissé l'opinion de la veille s'effacer par celle du lendemain; & l'on a compris que, lorsqu'on avoit la force physique, il falloit peu s'inquiéter des idées politiques & morales, versatiles & changeantes par leur nature.

Là gémit ou ne gémit plus le célebre Linguet. Quel est son délit? On l'ignore.

L'effet en est affreux, la cause est inconnue.
VOLTAIRE.



CHAPITRE CCLXXXIII.

Anecdote.

A l'avénement de Louis XVI au trône, des ministes nouveaux & humains firent un acte de justice & de clémence, en revisant les registres de la Bastille & en élargissant beaucoup de prisonniers.

Dans leur nombre étoit un vieillard qui depuis quarante-sept années gémissoit, détenu entre quatre épaisses & froides murailles. Durci par l'adversité qui fortifie l'homme quand elle ne le tue pas, il avoit supporté l'ennui & les horreurs de la captivité avec une constance mâle & courageuse. Ses cheveux blancs & rares avoient acquis presque la rigidité du fer, & son corps plongé si long-tems dans un cercueil de pierre, en avoit contracté pour ainsi dire la fermeté compacte.

La porte basse de son tombeau tourne sur

ſes gonds effrayans, s'ouvre, non à demi, comme de coutume, & une voix inconnue lui dit qu'il peut ſortir.

Il croit que c'eſt un rêve : il héſite, il ſe leve, s'achemine d'un pas tremblant, & s'étonne de l'eſpace qu'il parcourt. L'eſcalier de la priſon, la ſalle, la cour, tout lui paroît vaſte, immenſe, preſque ſans bornes. Il s'arrête comme égaré & perdu; ſes yeux ont peine à ſupporter la clarté du grand jour; il regarde le ciel comme un objet nouveau; ſon œil eſt fixe; il ne peut pas pleurer : ſtupéfait de pouvoir changer de place, ſes jambes malgré lui demeurent auſſi immobiles que ſa langue. Il franchit enfin le redoutable guichet.

Quand il ſe ſentit rouler dans la voiture qui devoit le ramener à ſon ancienne habitation, il pouſſa des cris inarticulés; il ne put en ſupporter le mouvement extraordinaire, il fallut le faire deſcendre.

Conduit par un bras charitable, il demande la rue où il logeoit; il arrive; ſa maiſon n'y eſt plus; un édifice public la rem-

place. Il ne reconnoît ni le quartier, ni la ville, ni les objets qu'il y avoit vus autrefois. Les demeures de ses voisins, empreintes dans sa mémoire, ont pris de nouvelles formes. En vain ses regards interrogerent toutes les figures; il n'en vit pas une seule dont il eût le moindre souvenir.

Effrayé, il s'arrête & pousse un profond soupir : cette ville a beau être peuplée d'êtres vivans ; c'est pour lui un peuple mort; aucun ne le connoît, il n'en connoît aucun; il pleure & regrette son cachot.

Au nom de la Bastille qu'il invoque & qu'il réclame comme un asyle, à la vue de ses habillemens qui attestent un autre siecle, on l'environne. La curiosité, la pitié s'empressent autour de lui : les plus vieux l'interrogent & n'ont aucune idée des faits qu'il rappelle. On lui amene par hasard un vieux domestique, ancien portier, tremblant sur ses genoux, qui confiné dans sa loge depuis quinze ans, n'avoit plus que la force suffisante pour tirer le cordon de la porte.

ne reconnoît pas le maître qu'il a ſervi : mais il lui apprend que ſa femme eſt morte, il y a trente ans, de chagrin & de miſere; que ſes enfans ſont allés dans des climats inconnus; que tous ſes amis ne ſont plus. Il fait ce récit cruel avec cette indifférence que l'on témoigne pour les événemens paſſés & preſque effacés.

Le malheureux gémit, & gémit ſeul. Cette foule nombreuſe, qui ne lui offre que des viſages étrangers, lui fait ſentir l'excès de ſa miſere plus que la ſolitude effroyable dans laquelle il vivoit.

Accablé de douleur, il va trouver le miniſtre dont la compaſſion généreuſe lui fit préſent d'une liberté qui lui peſe. Il s'incline & dit : faites-moi reconduire dans la priſon d'où vous m'avez tiré. Qui peut ſurvivre à ſes parens, à ſes amis, à une génération entiere? qui peut apprendre le trépas univerſel des ſiens ſans deſirer le tombeau? Toutes ces morts, qui pour les autres hommes n'arrivent qu'en détail & par gradation, m'ont

frappé dans un même inſtant. Séparé de la ſociété, je vivois avec moi-même. Ici, je ne puis vivre ni avec moi ni avec les hommes nouveaux, pour qui mon déſeſpoir n'eſt qu'un rêve. Ce n'eſt pas mourir qui eſt terrible, c'eſt mourir le dernier.

Le miniſtre s'attendrit. On attacha à cet infortuné le vieux portier qui pouvoit lui parler encore de ſa femme & de ſes enfans. Il n'eut d'autre conſolation que de s'en entretenir. Il ne voulut point communiquer avec la race nouvelle qu'il n'avoit pas vu naître; il ſe fit au milieu de la ville une eſpece de retraite non moins ſolitaire que le cachot qu'il avoit habité près d'un demi-ſiecle; & le chagrin de ne rencontrer perſonne qui pût lui dire, *nous nous ſommes vus jadis*, ne tarda point à terminer ſes jours.



CHAPITRE CCLXXXIV.

Maisons de Force.

INDÉPENDAMMENT du château de la Bastille & du château de Vincennes, affectés aux prisonniers d'état, les ministres avec des lettres de cachet, ou par des formules particulieres, vous envoient à Bicêtre & à Charenton. Ce dernier endroit est pour les insensés & pour les maniaques. Mais sous ce nom sont encore quelques prisonniers d'état ; ce sont des religieux de la Charité qui sont les geoliers de ces prisons.

Sur les plaintes d'une famille, les jeunes libertins sont enfermés à Saint-Lazare. Les femmes (car on les enferme aussi) sont conduites aux filles de la Madeleine, à Sainte-Pélagie & à la Salpétriere.

Ces différens emprisonnemens sont nécessités quelquefois par des circonstances impérieuses ; mais il seroit toujours à desirer que

la détention d'un citoyen ne dépendît pas d'un ſeul magiſtrat, & qu'il y eût une ſorte de tribunal pour examiner quand ce grand acte d'autorité, ſouſtrait à l'œil des loix, ceſſe d'être illicite.

Quelques avantages réels compenſent ces formes irrégulieres, & il y a en effet une infinité de déſordres que la marche lente & grave de nos tribunaux ne ſauroit ni connoître, ni arrêter, ni prévoir, ni punir. Le criminel audacieux ou ſubtil triompheroit dans le dédale tortueux de nos loix civiles. Les loix de police plus directes le ſurveillent, le preſſent, & l'environnent de plus près. L'abus eſt à côté du bienfait, j'en conviens; mais beaucoup de violences particulieres & de délits bas & honteux ſont réprimés par cette force vigilante & active qui devroit néanmoins publier ſon code, & le ſoumettre à l'inſpection des citoyens éclairés.

Les inſpecteurs de police, hommes nouveaux dans notre légiſlation, ſont beaucoup écoutés du lieutenant de police, ſur-tout dans

les cas particuliers & obſcurs. Mais leurs rapports peuvent être fautifs, exagérés, paſſionnés. La premiere impreſſion demeure dans l'eſprit du magiſtrat qui, vu ſes occupations trop étendues, ne ſauroit donner à chaque objet qu'un coup-d'œil rapide.

Les inſpecteurs de police, qui occaſionnent un grand nombre de détentions (car ils y ſont intéreſſés) ne devroient être qu'*inveſtigateurs* des délits & *captateurs :* mais, faute d'une procédure exacte, ils deviennent juges pour ainſi dire, puiſque c'eſt ſur leur ſimple dépoſition que l'on établit la preuve & la punition du délit. Or, comme ces inſpecteurs frappent le plus ſouvent ſur la portion du peuple qui n'a ni voix, ni défenſe, ni réclamation, & qu'ils ſont intéreſſés à trouver des coupables, il eſt aiſé d'imaginer ce que l'erreur & le zele même, ſans parler des autres paſſions, peuvent produire d'attentatoire à la rigide équité. L'humeur & la précipitation ont leur danger.

Les évêques dans les provinces, il y a trente

ans, faiſoient encore enlever les filles de proteſtans par lettres de cachet, pour les confiner dans un couvent, & là les détacher de la communion de leurs peres. Cette violence a toujours été fort rare dans la capitale.

CHAPITRE CCLXXXV.

Dépôts ou Renfermeries.

PRISONS de nouvelle inſtitution, imaginées pour débarraſſer promptement les rues & les chemins de mendians, afin que l'on ne voie plus la miſere ſuppliante à côté du faſte inſolent.

On les plonge avec la derniere inhumanité dans des demeures fétides & ténébreuſes, où on les laiſſe livrés à eux-mêmes. L'inaction, la mauvaiſe nourriture, l'abandon où ils ſont, l'entaſſement des compagnons de leur miſere ne tardent pas à les faire diſparoître l'un après l'autre.

Ces *dépôts* (de quelque prétexte que l'on

veuille les colorer) offenſent à la fois l'équité naturelle, les loix civiles, la ſaine politique, la religion & l'humanité. Il faut que l'on ſoit bien peu fécond en reſſources & en moyens, pour dévouer à une mort lente tant d'infortunés, au lieu de ſavoir les employer, après leur avoir ôté leur liberté. Aucun pouvoir humain n'a le droit d'enfermer un mendiant, s'il ne lui offre ſur-le-champ un genre d'occupation qui exerce ſes bras, ſans l'atterrer.

Ces oppreſſions condamnables & qui n'admettent aucune excuſe, contriſtent l'ame la moins ſenſible, & l'on pourroit rapporter ici des faits capables d'affliger les cœurs les plus indifférens : mais il nous ſuffit d'avoir dénoncé ces horreurs trop bien conſtatées aux hommes équitables & puiſſans. Il eſt même impoſſible qu'elles ne prennent pas fin ſous un gouvernement fort diſtrait, il eſt vrai, mais d'ailleurs doux & humain. Il ſentira qu'on ne doit pas traiter ainſi les pauvres qui n'ont commis aucun crime ; & que ce n'étoit pas

la peine de les ravir à une oiſiveté volontaire ou forcée, pour leur impoſer cette même oiſiveté devenue un ſupplice, & le déſeſpoir & la mort qui s'enſuivent.

Quand un miniſtre fait arrêter un homme avec une lettre de cachet ou par un ordre verbal, & que pour des raiſons à lui connues il ne le fait pas conduire à la Baſtille, on l'enferme au Châtelet; & là, l'homme-victime reſte *en dépôt*. C'eſt une expreſſion toute nouvelle, qui s'applique à une vexation auſſi nouvelle. Il faut bien apprendre aux étrangers toute la richeſſe de notre langue. Ainſi le mot *depôt* a pluſieurs ſignifications: c. q. f. d.

Une lettre de cachet enleve, tranſporte un homme dans un cachot, & l'y laiſſe pourrir le reſte de ſes jours; mais cette même lettre de cachet eſt impuiſſante à ſaiſir ſes biens & à l'en priver. Les biens de l'emprisonné reviendront à ſes héritiers naturels; ainſi l'argent parmi nous eſt beaucoup plus ſacré que la liberté perſonnelle.

CHAPITRE CCLXXXVI.

Vie d'un Homme en Place.

Un ministre se leve, son antichambre est déjà pleine de gens qui l'attendent : il paroît; des milliers de placets passent dans les mains embarrassées de ses deux secretaires, qui, froids & immobiles, représentent à ses côtés. Il sort; des solliciteurs se trouvent sur son passage, & le poursuivent jusqu'à sa voiture. Il dîne; des recommandations à droite & à gauche l'investissent pendant le repas, & des femmes lui parlent à l'oreille pendant le dessert. Il rentre dans son cabinet; il voit sur son bureau cent lettres qu'il faut lire; des audiences particulieres le tyrannisent encore.

Comment existe-t-il, dira-t-on ? Comment ? Il est distrait pendant qu'on lui parle, & il oublie tout ce qu'on lui dit; il laisse à des commis le soin de répondre à tout le monde

& d'expédier son immense besogne ; il signe les lettres, voilà à peu près toutes ses fonctions. Mais il se réserve quelqu'intrigue de cour, qu'il ourdit avec adresse, qu'il suit avec constance, & dont il prépare le dénouement. Il songe toute sa vie, non au devoir de sa place, mais à rester en place.

Les gens en place sont d'un sérieux à glacer. Leur conversation est la sécheresse même : ils ne s'expriment que par monosyllabes ; mais toute cette démonstration extérieure est pour le public : en particulier, comme ils n'ont plus la crainte de se compromettre, ils abjurent une morgue qui nuiroit à leurs plaisirs, & l'on voit l'homme qui pour un instant n'est plus dupe de sa vanité.

Le valet-de-chambre d'un homme en place jouit quelquefois de quarante mille livres de rentes ; il a lui-même un valet-de-chambre, lequel en a un autre sous ses ordres. C'est le subalterne qui nettoie l'habit, qui apprête la perruque artisée de monseigneur ; le valet en chef la reçoit de la quatrieme main, & ne

fait que la poser sur la tête ministérielle, où reposent les grandes destinées de l'état. Après cette fonction auguste, c'est à son tour de se faire habiller par ses gens ; il les appelle à haute voix, il les gronde ; il reçoit son monde, protege & commande qu'on mette les chevaux à sa voiture. Le valet-de-chambre du valet-de-chambre n'a pas tout-à-fait un équipage, mais il est très-bien servi.

Tandis que le serviteur du roi va représenter utilement à Versailles, le serviteur de monseigneur représente à Paris, & promet des graces à ceux qu'il rencontre, comme se trouvant lui à la principale source.

Monseigneur est tout puissant à onze heures du matin ; il donne audience, & son sallon est rempli. D'un coup-d'œil il distribue la faveur. Heureux ceux qu'il a regardés ! Leur cœur bondit d'espérance & de joie. L'homme puissant invite ses créatures à sa table ; elles se prosternent, & leur visage devient rouge de plaisir & de contentement. A une heure entre quelqu'un qui vient trouver monseigneur,

Monſeigneur, le fait paſſer dans ſon cabinet & lui redemande *le porte-feuille.* Monſeigneur n'eſt plus rien. Il fait mettre à voix baſſe deux chevaux à ſa plus humble voiture, quitte Verſailles ſans revoir le viſage du maître qui le chaſſe, & va dîner ſeul à Paris avec ſon chagrin, & loin de la cohue brillante qui lui prodiguoit les révérences & les adulations. Cette foule qui apprend la nouvelle, ſe diſperſe pour aller dîner ailleurs, & chacun dit à part ſoi : *demain j'irai voir le ſucceſſeur & le féliciter.*

Comment cette portion de royauté que l'homme puiſſant tenoit entre ſes mains lui échappe-t-elle tout-à-coup ? Cela a l'air d'un ſonge, d'un acte de féerie. Les hommes en place ne ſont-ils que des pantins, ainſi que l'a dit Diderot ? Coupez le fil qui le faiſoit mouvoir, le pantin reſte immobile.

Et que fait le pantin réduit à lui-même ? Il cherche à culbuter à ſon tour celui qui l'a fait choir ; il compoſe de nouveaux rêves de grandeur ; il ne peut ſe réſoudre à n'être

plus rien ; il abhorre la tranquillité & le loisir dont il jouit : ce qui prouve qu'il y a une volupté exquise à régir la foule des humains, à leur inspirer tour-à-tour la crainte & l'espérance, & à recevoir, en qualité d'homme puissant, leurs louanges intéressées, leurs respects simulés & leurs courbettes mensongeres.

Quelle vie, par exemple, que celle d'un lieutenant de police ! Il n'a pas un instant à lui ; il est obligé tous les jours de punir ; il tremble de se livrer à l'indulgence, parce qu'il ne sait pas s'il ne se la reprochera point un jour. Il a besoin d'être sévere, & d'aller contre le penchant de son cœur ; il ne se commet pas un crime dont il ne reçoive l'image honteuse ou cruelle. On ne lui parle que d'hommes vicieux & de vices ; à chaque instant on vient lui dire, voilà un *meurtre*, un *suicide*, une *violence !* Il n'arrive pas un accident, qu'il ne lui faille ordonner le remede, & précipitamment ; il n'a qu'un instant pour délibérer & agir, & il faut qu'il craigne également, & d'abuser

du pouvoir qui lui eſt confié, & de n'en pas uſer à propos. Les rumeurs populaires, les propos extravagans, les factions théatrales, les fauſſes alarmes, tout le regarde.

Repoſe-t-il? un incendie le tire bruſquement de ſon lit. N'y a t-il pas d'incendie? des jeunes gens de qualité font tapage la nuit, infirment le prononcé du commiſſaire du quartier. On réveille le magiſtrat pour juger ces étourdis. La cour, la ville, la province lui font des interrogations multipliées: il faut qu'il réponde à tout, il faut qu'il ſuive à la piſte le brigand, l'aſſaſſin obſcur qui a commis un crime; car le magiſtrat paroît blâmable, s'il n'a pas ſu le livrer de bonne heure à la juſtice; on calculera le tems que ſes prépoſés auront mis à cette capture; & ſon honneur exige que l'intervalle entre le délit & l'empriſonnement ſoit le plus court poſſible. Quelles fonctions redoutables! Quelle vie pénible! Et cette place eſt convoitée!

On ne s'intrigue aujourd'hui, diſoit *Du-*

clos, que pour l'argent : les vrais ambitieux deviennent rares. On cherche des places où l'on ne se flatte pas même de se maintenir ; mais l'opulence qu'elles auront procurée, consolera de la disgrace. Nos aïeux aspiroient à la gloire toute nue : ce n'étoit pas, si l'on veut, le siecle des lumieres ; mais c'étoit celui de l'honneur.

Un courtisan de nos jours disoit : *il faut tenir le pot de chambre aux ministres tant qu'ils sont en place, & le leur verser sur la tête quand ils n'y sont plus.* Or les courtisans agissent comme ils parlent.

CHAPITRE CCLXXXVII.

Orateurs sacrés.

LES prédicateurs jouissent seuls à Paris du beau droit de parler au peuple assemblé. Il seroit à desirer qu'ils en sentissent toute l'étendue. Nourris des lumieres de la philosophie, quelques-uns ont exposé des vérités

fortes. Au lieu de ridiculiser bêtement un emploi aussi noble, ne vaudroit-il pas mieux consacrer ce rare privilege par les devoirs qu'on leur imposeroit? devoirs d'hommes & de citoyens. Voici le moment pour eux de se montrer tels & de mériter la vénération générale.

Professeurs publics de morale, sous l'étendard sacré de la religion, ils pourroient réellement combattre par la parole les abus les plus dominans, &, développant les maximes de l'Evangile, étendre jusqu'à la plus grande circonférence le précepte divin de la charité, en attaquant de toutes parts les malversations les plus criantes.

Tout crime, depuis le plus grand jusqu'au moindre, dérive de l'avarice & de la dureté des cœurs. Les prédicateurs pourroient soumettre à leur tribunal tous les forfaits politiques qui causent les malheurs du peuple. Rien ne sauroit arrêter ce cri de l'ame. La vérité nue & simple a une force qui terrasse; d'ailleurs jamais l'autorité n'a osé

frapper directement la ſainte vérité.

Sous ce point de vue, les prédicateurs, ſans offenſer le miniſtere, pourroient le ſervir. Qu'ils s'emparent des idées ſaines, univerſellement répandues. Toutes les idées utiles à l'humanité ſont dans l'Evangile, qui ne recommande qu'amour & charité; la philoſophie de nos jours eſt une branche du chriſtianiſme. Quelques-uns, je le répete, ont déjà rempli ce généreux devoir en préſence du monarque : & quelle ſublime fonction, que de porter à l'oreille du prince les gémiſſemens qu'il ne peut entendre, & les penſées auguſtes qu'on voudroit interdire à la royauté!

Je chéris beaucoup l'éloquence de la chaire; j'ambitionnerois fortement de pouvoir prendre la place de ces orateurs qui peuvent apporter des conſolations aux calamités régnantes, parler au peuple d'un ton apoſtolique & répandre la parole divine, telle qu'elle eſt empreinte dans l'auguſte morale du livre qui la contient. C'eſt en ce moment que la dignité du ſacerdoce paroît dans tout ſon éclat. Per-

ſuader, convaincre, conſoler, développer tous les tréſors de la morale la plus ſublime, la plus propre à donner aux hommes l'amour de la paix & de la charité, quel reſpectable emploi !

Quant à ces abbés beaux-eſprits, qui courent des bénéfices, en faiſant de belles phraſes pour prêcher, s'il ſe peut, *un avent à la cour*, qui ne veulent que faire fortune, qui pillent dans le fonds d'autrui quelques lambeaux, quelques tournures oratoires, & qui ne diſent rien à la foule qui ſouffre; quant à ces énergumenes ſous le froc, qui vomiſſent de plates groſſiéretés contre des philoſophes qu'ils ne ſavent ni lire, ni entendre, ni apprécier; qui ont fait divorce avec la raiſon, qui transforment le talent de la chaire en celui d'inventer des imputations calomnieuſes : je les plains de profaner un auſſi auguſte miniſtere, de ne pas ſentir quelle eſt leur véritable force, & l'empire qu'ils pourroient prendre ſur les eſprits, s'ils s'étudioient à parler aux hommes ſur leurs véritables intérêts.

On dit qu'un ex-jésuite nommé Beauregard, qui affecte la véhémence, a cru atteindre le sublime de son art, en s'écriant dans ses transports risibles & frénétiques : *On nous accuse d'intolérance. Eh ! ne sait-on pas que la charité a ses fureurs, & que le zele a ses vengeances ?* Une autre fois il commença ainsi un discours : *Approchez, acolyte, tirez les rideaux, voilez le sanctuaire . . . je vais parler des philosophes. . . .* Cela est fort plaisant.

Tel autre prédicateur prêche dans un fauxbourg de Paris, ou dans un misérable village, un sermon qu'il a composé contre le luxe. *Mes freres*, dit-il en apostrophant un auditoire déguenillé, *la sensualité de vos tables, ces mets recherchés, ces délicatesses voluptueuses qui réveillent vos sens engourdis & fatigués de plaisir. . . .* Et il débite cela à de pauvres malheureux qui ne mangent le dimanche que du pain, du lard, des choux à l'eau & au sel.

Que fait-il ? La répétition d'un discours qu'il prononcera le lendemain à Saint-Roch,

dans le quartier opulent de la finance. Le peuple dort au ſermon, parce qu'il eſt rarement adapté à ſon élocution & à ſes connoiſſances. M. Oulier de Beſançon dit avoir vu, en 1739, dans l'égliſe Sainte-Claire à Stockholm, un bedeau qui portoit une longue canne & frappoit ſur la tête de ceux qui dormoient pendant la prédication. Si l'on adoptoit cette fonction en France, la main du prépoſé ne ſeroit pas oiſive dans nos temples, & il en faudroit plus d'un.

CHAPITRE CCLXXXVIII.

Anti-Anglois.

On rencontre dans les ſociétés quelques détracteurs de la France; mais les détracteurs des nations étrangeres & ſur-tout des Anglois abondent, & n'ont pas plus de raiſon ſans doute. Il eſt très-utile qu'il y ait une eſpece de rivalité entr'elles, qu'elles ſe reprochent leurs fautes, leurs erreurs & leurs

ſottiſes ; qu'elles s'oppoſent mutuellement le progrès de leurs arts ; qu'elles ſe ſurveillent enfin. C'eſt par ce moyen qu'elles ſe mettront à portée de profiter de leurs découvertes & de mêler leurs lumieres reſpectives.

La France, par ſa poſition, par l'induſtrie & le caractere de ſes habitans, paroît avoir de grands avantages ſur l'étranger ; & les injures qu'on lui dit, ſont de vrais reproches d'amans, qui voudroient la voir auſſi belle, auſſi floriſſante qu'elle pourroit l'être.

Vingt millions d'habitans, cent cinquante millions d'arpens de terre en quarré ou environ : quelle puiſſante monarchie ! à qui, d'ailleurs, le phyſique fournit abondamment toutes les denrées de premier beſoin & de luxe. Ne devroit - elle pas avoir l'avantage ſur tous les gouvernemens de l'Europe ? La nature lui a donné la ſupériorité, & ſa poſition a décidé ſa puiſſance. Pourquoi donc ce même état ne voit-il pas ſa félicité égaler ſa grandeur ? Pourquoi la nation Angloiſe a-t-elle cette fierté, cette énergie, ces reſſour-

ces, ce courage intrépide & calme qui la fait résister à une guerre civile, à trois grandes puissances unies, à ses factions particulieres ? Eh ! qui ne voit que sa constitution politique en a fait des hommes qui figurent avec dignité, & qui ont mérité par leur génie, leur fermeté, leurs lumieres & leurs loix, d'enchaîner la tyrannie, & de commander à l'Océan ?

CHAPITRE CCLXXXIX.

L'Académie Françoise.

L'ACADÉMIE françoise, si célebre entre nos majestueuses barrieres de sapin, & n'ayant plus d'existence au-delà, se déroberoit-elle à nos pinceaux ? Non : elle appartient spécialement au caquet de la grande ville.

Richelieu ne pouvoit former un établissement, même par instinct, qui ne tendît au despotisme. L'institution de l'académie est visiblement une institution monarchique. On

á fait venir dans la capitale les gens de lettres, comme on y a fait venir les grands ſeigneurs, & par les mêmes motifs, pour les avoir ſous la main. On les tient plus en reſpect de près que de loin.

L'écrivain qui veut être de l'académie, eſt contenu bien avant que d'y entrer; ſa plume mollit lorſqu'il ſonge qu'il lui faudra un jour l'agrément de cette cour, qui peut lui fermer la porte, malgré le ſuffrage unanime du corps. L'écrivain cherche à ne pas déplaire, à éviter du moins ce déſagrément; & la vérité n'a plus, ſous ſon expreſſion dénaturée, une phyſionomie vivante.

Quelques-uns même flattent par ambition; & préferent la faveur de la cour à l'eſtime publique.

L'académie françoiſe n'a de conſidération & ne peut en avoir qu'à Paris; les épigrammes qu'on lui lance de toutes parts, contribuent même à la ſauver de l'oubli.

Ce goût excluſif qu'elle s'arroge eſt d'ailleurs bien fait pour éveiller le ridicule. Tous

les hommes ſont appellés à juger par eux-mêmes des arts de ſentiment : ils le ſentent; ils trouveront donc toujours extraordinaire qu'une poignée d'hommes oſent donner leurs idées ſur les arts, comme les idées les plus juſtes, & leur eſprit pour l'eſprit par excellence. Leur goût particulier ne peut pas former le goût général.

La maniere qui naît & qui naîtra toujours de ces ſortes d'aſſemblées, déplaira encore, parce que le caractere d'imitation décele la gêne & la ſervitude, & que chaque écrivain s'eſtimant libre dans ſon idiôme particulier, ne voudra pas modeler ſon attitude ſur celle d'autrui.

Enfin, ce bizarre privilege qui déclare publiquement un homme, homme d'eſprit, lui quarantieme au milieu d'une ville où l'eſprit abonde, excite conſtamment la bonne humeur de nos converſations : & les prétentions au titre d'académicien ſont jugées plus ſévérement que toutes les autres prétentions, parce que chacun ne ſe croit pas

intérieurement plus ſot que le récipiendaire, qui la veille étoit un mortel ordinaire.

L'académie enſuite établit une différence preſqu'injurieuſe entre les gens de lettres; ils paroiſſent, pour ainſi dire, n'avoir point de rang, s'ils ne jouiſſent du fauteuil. C'eſt une ſéparation véritable entre des républicains jaloux avec raiſon de l'égalité, puiſqu'ils font les mêmes efforts, qu'ils ont le même juge, la même ardeur, la même conſtance dans la carriere de la gloire, & qu'ils ne luttent pas néanmoins à force égale.

En effet, l'eſprit de corps donne toujours une premiere conſiſtance à l'ouvrage qui émane de ſon ſein, & ce, au détriment de tout autre ouvrage. Si l'auteur eſt étranger au corps, au défaut de la ſourde critique, on emploiera un ſilence perfide & prémédité. Plus d'annonceurs, plus de prôneurs. Il faut que le livre s'éleve par ſes propres forces. Et quel livre dans ſon origine a été apprécié ce qu'il vaut? Les penſions

& les récompenſes qui vont chercher de préférence les académiciens placés à la ſource des graces, achevent de jeter au milieu de la littérature un ſujet de plainte & de diſcorde.

Les ſervices que l'académie françoiſe a rendus à la langue ſont foibles, pour ne pas dire nuls. La langue, ſans ce corps, eût fait ſans doute des progrès plus rapides & plus audacieux. Quoi de plus fatal que de l'avoir *fixée* au milieu de tant d'arts féconds en conceptions neuves ? Quoi de plus ridicule que ce ton dogmatique qu'elle prend quelquefois ? Tout en ſe moquant de la Sorbonne, ne va-t-elle pas citant de *vieux mots* & de *vieilles autorités*, comme des théologiens qui ergotent ſur les bancs ?

Ce corps, composé d'ailleurs des bons écrivains de la nation, mais qui eſt loin de les renfermer tous, vaut beaucoup, mais individuellement ; raſſemblés, ils ſubiſſent la fatale loi des corps : ils deviennent petits, n'ont plus que de petites idées, emploient

de petits moyens, & ſont conduits par de petits motifs. Ce corps deviendroit utile, s'il ſecouoit jamais les miſérables préjugés qui l'inveſtiſſent, & s'il oſoit adopter un goût diamétralement oppoſé à celui qui l'anime; c'eſt-à-dire, ſi au lieu d'un ton & d'une maniere locale, qui reſſemble à la couleur d'une école de peinture, il appercevoit enfin l'immenſité de l'art qui exprime la penſée; s'il invitoit, s'il admettoit tous les tons, tous les ſtyles, toutes les manieres, & qu'il ſût qu'il n'y a point de *regles fixes* pour cet art inconnu, qui rend ſur le papier la force de nos idées & la chaleur de nos ſentimens.

Les gens de lettres formant le plus petit nombre dans ce corps littéraire, il ſe dénature, s'oppoſe à lui-même, & recueille malgré lui ſes ennemis dans ſon propre ſein. Il n'a pas eu le courage de renoncer à une décoration étrangere; & le crédit, l'intrigue y ayant fait breche tant de fois, le littérateur pauvre, fier & modeſte, perdra bientôt

la

la ſeule place que la patrie lui offroit, & la plus propre à récompenſer ſes travaux. C'eſt pour un grand une jouiſſance de plus, que de dépoſſéder un homme de lettres qui n'a pour lui que la voix publique. Le bon Patru, qui étoit franc du collier, récita à l'académie cet apologue, lorſqu'elle voulut nommer un grand ſeigneur ignorant, au lieu d'admettre un écrivain connu : *Un ancien Grec avoit une lyre admirable, à laquelle ſe rompit une corde ; au lieu d'en remettre une de boyau, il en voulut une d'argent, & la lyre n'eut plus d'harmonie.*

Je crois que les gens de lettres feroient beaucoup mieux, s'ils prenoient le parti de renoncer de bonne heure à cette récompenſe inſidieuſe. Leurs talens en auroient certainement plus de vigueur & de liberté. Ils ne troqueroient plus follement la gloire qui les attend loin des murs de la capitale, pour obtenir la renommée de Paris, toujours orageuſe, & qui ne s'y concentre que pour bientôt mourir.

Dans les académies, les gens de lettres ſe voient de trop près ; les défauts de chacun paroiſſent davantage ; l'amour-propre ſe tourne en aigreur ; les intérêts ſe diviſent ; plus de concorde ; l'harmonie eſt détruite.

J'aime la réponſe du poëte Lainez. Un membre de l'académie françoiſe lui propoſoit de faire des démarches pour entrer dans ce corps. Il répondit fiérement : *eh ! qui vous jugeroit ?*

L'académie, mue par des intérêts particuliers, ne ſent pas aſſez que le peuple lecteur ſurveille, juge ſes choix, & trouve très-ridicule la réception qui ne lui amene pas un nom connu. Quand il faut analyſer un mérite qui ſort des ténebres, le public ſe révolte, & rit aux dépens de l'obſcur récipiendaire.

Quelques académiciens voudroient repréſenter comme *hommes de génie*. Mais le génie eſt comme la pudeur ; il eſt impoſſible de le jouer.

L'académie françoiſe ne propoſe plus pour

ſujet des prix qu'elle diſtribue annuellement, *quelle eſt la plus grande de toutes les vertus du roi*, ainſi qu'elle faiſoit ſous le regne de Louis XIV. Aujourd'hui les gens de lettres qui la compoſent (nous leur devons cette juſtice) ne ſe bornent pas à épurer le ſtyle, ils ſe regardent encore comme appellés à former les mœurs de la nation, & jamais ils ne s'aviſeront de traiter une auſſi lâche & déshonorante queſtion.

Echappés à l'adulation, ils n'ont pu échapper de même à une certaine pédanterie : elle eſt plus fine, plus adroite, plus ingénieuſe chez les uns que chez les autres, il faut l'avouer ; mais tous croient ou voudroient faire croire que l'académie eſt un tribunal réel, qui commande au goût & eſt fait pour le régler ; que le titre d'académicien emporte avec ſoi l'idée d'un juge abſolu des arts : ce qui n'eſt pas, vu leur extrême prévention pour leur propre maniere, leur dédain affecté pour tout ce qui ne ſe ſoumet pas au ton de leur école, & l'ignorance où ils ſont

ſur beaucoup d'ouvrages étrangers & nationaux, que leur pareſſe ou leurs travaux les empêchent de lire & d'examiner.

CHAPITRE CCXC.

Sur le mot Goût.

UN théologien s'échauffe, devient fanatique & déraiſonne au mot *grace*, & tel académicien au mot *goût*. Le dernier voudra vous ſubjuguer, tout comme le premier prendra le ton dogmatique, & ils ne demeureront pas inférieurs l'un à l'autre en invectives. Comment après cela ne pas convenir que chacun a ſa marotte ? Et l'académicien ſe moquera du théologien, quand il a, comme celui-ci, la prétention bizarre de ſe croire infaillible.

Comme on détruit tout le mérite de l'action la plus excellente & la plus pure, en lui prêtant de vicieuſes intentions, de même on anéantit un bel ouvrage avec une critique froide & minutieuſe. Ceci eſt encore le paſſe-

tems d'un académicien ou jaloux, ou chagrin, ou voulant trancher du docteur.

Tel académicien dit, *j'ai du goût*, parce qu'il n'ose pas dire, *j'ai du génie.* Il sent bien que tout le monde sait ce que c'est que le génie, parce qu'il est aisé de le reconnoître ; il voit donc qu'il ne peut en imposer là-dessus, & il se renferme dans le titre d'*homme de goût*, parce qu'il est aussi difficile de le lui contester, que peu important de le lui accorder.

Quand il a obtenu ce titre, il s'imagine alors que ses ouvrages sont pénétrés de *goût* : ce qui n'est pas ; car tel a du *goût* pour apprécier les productions d'autrui, & n'en a pas pour ce qu'il fait.

CHAPITRE CCXCI.

L'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

LA, l'antiquaire sourit d'un poëte mo-

derne qui ne s'appelle pas *Homere* ou *Euripide.* Ariſtote l'emporte encore ſur Deſcartes & Newton : plus les idées ſont anciennes, mieux elles valent : le ſiecle des Médicis n'y a pas encore droit de bourgeoiſie.

Tel érudit ne daigne pas appercevoir la colonnade du Louvre, pour parler d'un vieux temple de Cérès, dont il reſtitue l'entablement, l'architrave, &c. Si l'on perd une bataille, c'eſt que l'on a oublié la force de la phalange Macédonienne.

Apelle & Zeuxis étoient les premiers peintres de l'univers ; car leurs tableaux, à force de vétuſté, n'exiſtent plus.

Si nous faiſons quelque choſe de paſſable, c'eſt par pure réminiſcence : les anciens avoient tout dit, tout vu, tout deviné ; nous les répétons à notre inſu, & par un effet de la métempſycoſe ; car nous ſommes une race abâtardie, dégénérée pour les arts : *vivent les Grecs.*

Notre langue ne vaut pas l'hébreu, qui eſt une langue ſacrée : nous ne commence-

rons à valoir quelque chose que dans quatre mille ans.

Tous ces contempteurs des tems modernes écrivent des in-4°. sur les anciens ; c'est aux anciens à les lire. Ils traduisent les anciens, & ces anciens-là, sous leur plume, paroissent bien sots & bien vuides. Ils mettent tout Homere en rimes plates, pour en rendre la lecture à jamais impossible, & pour l'admirer sans doute tout seuls. D'autres font de mauvaise prose, pour nous faire détester notre idiôme, & pouvoir crier plus haut encore : *vivent les Grecs !* Cela est adroit.

Spanheim s'extasioit de volupté sur une médaille antique : il est bon de regarder une médaille une fois, mais c'est assez. Si c'est à raison d'antiquité, tel rocher est plus vieux que l'alphabet phénicien, transmis ou non transmis aux Grecs. Tel homme de lettres est curieux ; c'est bien fait à lui, si cela l'amuse : mais tel autre ne voit pas sur une médaille la raison d'une excessive volupté. (1)

---

(1) Le facétieux Piron a fait une épitaphe

Les membres de ce corps ſe nomment académiciens ; mais ce titre eſt une très-foible diſtinction à Paris, & l'on ne ſait trop pourquoi : c'eſt qu'il faut être de l'académie françoiſe pour être un véritable académicien.

D'où vient cette différence entre voiſins qui ne ſont ſéparés au Louvre que par une cloiſon ? Il y a bien autant de préjugés, autant de prétentions d'un côté que de l'autre : pluſieurs membres paſſent même d'une chambre pour aller dans la chambre voiſine ; ils devroient donc être rangés ſur la même ligne ; on fait des vers & de la proſe d'un côté & de l'autre.

Le public, ou plutôt l'opinion, a mis entre ces deux corps un grand intervalle. Il ſeroit

---

aſſez plaiſante d'un de ces inveſtigateurs du tems paſſé. Elle eſt peu connue :

Ci gît un antiquaire opiniâtre & bruſque.
Il eſt eſprit & corps dans une cruche étruſque.

facile néanmoins d'oppoſer l'académie des belles-lettres à l'académie françoiſe, ſi la premiere vouloit s'humaniſer un peu avec les belles-lettres, puiſqu'elle en porte le nom, goûter de la littérature moderne, réciter quelques vers françois, & ne point faire de divorce avec le bel-eſprit. Alors tous ces antiquaires paſſeroient pour des gens de lettres, & l'on s'accoutumeroit à dire d'eux, qu'ils ont de l'*eſprit*; le goût prendroit peut-être enſuite, & les quarante ſeroient dépoſſédés du privilege excluſif à la réputation & à l'immortalité.

Que cela arrive ou non, je dirai toujours à l'académie françoiſe :

Tes plus grands ennemis, Rome, ſont à tes portes.

Cette académie ne veut plus, dit-on, que ſes membres paſſent déſormais à l'académie françoiſe, parce que c'eſt trop de gloire pour un ſimple mortel, que de réunir ſur ſa tête les titres oppoſés de *ſavant* & de *bel-eſprit* : il faudra opter, & l'on ne pourra

plus ſervir à la fois les deux maîtreſſes jalouſes & rivales. Point d'accord entre l'*érudition* & les *graces*.

CHAPITRE CCXCII.

Communautés.

Un premier édit avoit ſupprimé, ſous le miniſtere de M. Turgot, les jurandes & communautés de commerce, *ces parties honteuſes* de notre gouvernement ; & tout rouloit aſſez bien. Dix - huit mois après, un ſecond édit créa ſix corps de marchands, & quarante - quatre communautés d'arts & métiers.

Les entraves bizarres furent ſupprimées. Une plus grande liberté eſt rendue au commerce ; on a réuni des profeſſions qui ont de l'analogie entr'elles, & qui autrefois livrées à des procès interminables, fatiguoient les tribunaux de leurs débats auſſi coûteux que ridicules.

La porte de l'induſtrie eſt ouverte à quiconque veut travailler ; mais il en coûte encore de l'argent. Cet argent ne ſe donne plus aux communautés ; à qui ſe donne-t-il ? Aux coffres royaux : tout rentre inſenſiblement dans ce baſſin unique.

Les bouquetieres, les coëffeuſes de femmes, les jardiniers, les maîtres de danſe, les ſavetiers, les vuidangeurs ont été déclarés par le même édit, *libres dans leur profeſſion*, & exempts de payer.

Avant cet édit on pourſuivoit une malheureuſe femme qui, la veille de la fête d'un patron bannal, portoit des fleurs ſur ſon éventaire : on écraſoit ſes fleurs, & on lui faiſoit payer une amende. On ſaiſiſſoit de *par le roi & juſtice*, des ſouliers à demi reſſemelés, & enfin l'on incarcéroit le téméraire qui mettoit des papillottes ſur la tête d'une femme, ſans avoir la *patente* qui l'autoriſoit à friſer & pommader ſes cheveux. Nous ſortons de l'époque de toutes ces belles inſtitutions, & nous en avons encore

plusieurs à peu près de cette dignité-là : & voilà l'ouvrage des anciens administrateurs de notre grand état.

CHAPITRE CCXCIII.

Agréministes.

LES belles dames, dont la fantaisie commande ces ouvrages momentanés, susceptibles de variations infinies, ignorent sans doute que les ouvriers qui façonnent les agrémens dont elles ornent leurs robes, se nomment *agréministes*.

L'ouvrier donne à la soie toutes les formes possibles ; c'est de son goût & de son génie que naissent la variété des dessins, la diversité des couleurs artistement unies, l'imitation des fleurs naturelles.

On admire une jolie femme, & son habillement qui fait partie de son existence : mais à la vue des effets très-galans qui résultent de ses aigrettes, de ses pompons, de ses

franges, le poëte chanſonnier ne s'eſt jamais aviſé de célébrer un peu le fuſeau, la navette & la main induſtrieuſe du pauvre *agréminiſte* : tout eſt pour celle qui porte la robe élégante, & rien pour l'ouvrier qui lui a imprimé cet éclat, cette fraicheur, cette légéreté aérienne.

CHAPITRE CCXCIV.

Epingliers. Cloutiers.

Un ſauvage admire un clou, & il a raiſon. C'eſt à Paris que l'homme obſervateur voit combien l'art a demandé de combinaiſons, d'expériences & de ſoins. Il faut trente mains & trente outils pour la formation d'une épingle ; vous en aurez mille pour douze ſols.

Les aiguilliers - épingliers regardent leur profeſſion comme l'une des plus anciennes, puiſqu'ils ſoutiennnent qu'Hénoc en fut l'inventeur.

L'aiguille eſt néceſſaire à preſque tous les métiers : pour que l'aiguille ne ſoit ni molle

ni caſſante, pour qu'elle reçoive la perfection dont elle eſt ſuſceptible, il faut plus de vingt opérations, toutes également eſſentielles & extrêmement délicates. Les cloutiers ont pris S. Cloud pour patron, & les épingliers S. Sébaſtien, parce que celui-ci fut martyriſé à coups de fleches.

CHAPITRE CCXCV.

Gêne de la Preſſe.

LES ennemis des livres le ſont des lumieres, & par conſéquent des hommes. Les entraves dont on ſurcharge la preſſe invitent à les braver : ſi l'on jouiſſoit d'une liberté honnête, on n'auroit plus recours à la licence. Il eſt des maux politiques que prévient la liberté de la preſſe, & c'eſt déjà un très-grand bienfait. La police intérieure des états a beſoin d'être éclairée par des écrits déſintéreſſés. Il n'y a que le philoſophe ſatisfait de la ſeule eſtime de ſes concitoyens,

qui puiſſe s'élever au-deſſus des nuages que forme l'intérêt perſonnel, & offrir les abus d'une coutume inſidieuſe. Enfin la liberté de la preſſe ſera toujours la meſure de la liberté civile, & c'eſt une eſpece de thermometre pour connoître d'un coup-d'œil ce qu'un peuple a perdu ou gagné.

Si l'on adopte cet axiome, chaque jour nous perdons; car chaque jour la preſſe eſt plus gênée.

Auſſi les livres que l'on imprime aujourd'hui à Paris ſont-ils pitoyables, lorſqu'ils roulent ſur l'hiſtoire, ſur la politique, ou ſur la morale des nations.

Laiſſez penſer & parler; le public jugera, il ſaura même corriger les auteurs. Le plus ſûr moyen pour épurer l'imprimerie, c'eſt de la rendre libre : l'obſtacle irrite; ce ſont les prohibitions, les difficultés, qui enfantent les brochures dont on ſe plaint.

Si le deſpotiſme pouvoit tuer la penſée dans ſon ſanctuaire, & nous empêcher de faire voler le trait de nos idées dans l'ame de

nos ſemblables, il le feroit. Mais ne pouvant tout-à-fait arracher la langue au philoſophe & lui couper les mains, il établit l'inquiſition ſur les routes, peuple les frontieres de commis, répand les ſatellites, ouvre toutes les caiſſes, pour intercepter la progreſſion infaillible de la morale & de la vérité : vain & puérile effort ! attentat ſuperflu au droit naturel de la ſociété générale & aux droits patriotiques d'une ſociété particuliere ! La raiſon de jour en jour frappe les nations d'un plus grand éclat; elle luira ſans nuages. On a beau craindre ou perſécuter le génie, rien n'éteindra dans ſes mains le flambeau de la vérité : l'arrêt que ſa bouche prononce ſera répété dans toute la poſtérité contre l'homme injuſte. Il a voulu ravir à ſes ſemblables le plus noble de tous les droits, celui de penſer, inſéparable de celui d'être : il aura manifeſté ſa foibleſſe & ſon extravagance, & il méritera le double reproche de tyrannie & d'impuiſſance.

O braves Anglois ! peuple généreux, étranger

étranger à notre ſervitude honteuſe, conſervez avec ſoin parmi vous la liberté de la preſſe; elle eſt le gage de votre liberté. Vous repréſentez aujourd'hui preſque ſeuls pour le genre humain; vous ſoutenez la dignité du nom d'homme. Les foudres qui frappent l'orgueil & l'inſolence du pouvoir arbitraire, partent du noble ſein de votre isle fortunée. La raiſon humaine a trouvé chez vous un aſyle d'où elle peut inſtruire l'univers.

Quand les oppreſſeurs croiront impoſer ſilence à la terre, & la dévorer ſans qu'elle oſe gémir, leurs perfides projets ſeront éclairés dans toutes leurs profondeurs, leurs fronts ſeront cicatriſés des foudres ſacrés de la vérité : l'opprobre les ſaiſira pour les vouer au mépris & à l'exécration de la race préſente & future.

O braves Anglois ! vos livres ne ſont pas ſoumis au *mandat de M. Le Camus de Néville ;* & il faudroit un long commentaire pour vous expliquer de quelle maniere monſeigneur le garde des ſceaux, ou monſei-

gneur le chancelier de France, quand il a les sceaux, ou monseigneur le vice-chancelier, permet enfin à une mince brochure qu'on ne lira pas, d'être étalée & invendue sur le quai de Gêvres.

Nous sommes si ridicules & si petits devant vous, que vous auriez peine à comprendre l'excès de notre foiblesse & de notre humiliation. (1)

Au reste, cette gêne fait un tort considérable à la capitale, & l'étranger en profite. La *graphomanie* a un côté ridicule, mais elle fait subsister diverses professions. La montagne Sainte-Genevieve est peuplée de colporteurs, de brocheurs, de relieurs, &c. qui mourroient de faim sans le gros commerce de la librairie. Ce trafic n'a rien de préjudiciable à la société. Les anciens écrivoient autant que nous, & avoient la même

---

(1) Il y eut jadis un édit du roi, qui défendoit au professeur Ramus *de lire ses propres ouvrages.*

démangeaiſon de publier leurs écrits. C'eſt un beſoin que nous ſatisferons toujours en donnant notre argent aux preſſes hollandoiſes, allemandes, flamandes & genevoiſes.

CHAPITRE CCXCVI.

La petite Poſte.

SON auteur, Chamouſſet, avoit conçu deux cents projets de différentes eſpeces, tous relatifs au bien public : celui-là ſeul a pu être exécuté, mais très-tard; car les hommes en place combattent toutes les nouveautés, & ne cedent au bien public que lorſqu'on les y force, ou par une entiere conviction, ou par une ſorte de violence. Le premier mot d'un miniſtre eſt toujours, *je défends*; jamais *j'accorde.*

Cette poſte roule du matin au ſoir, portant lettres & paquets. Comme Paris eſt un monde, on auroit plus tôt fait ſouvent de ſe tranſporter à trente lieues, que de déterrer

un homme dans tel quartier : on lui écrit ; les billets économiſent le tems, remplacent les viſites, & font qu'on ne ſe déplace pas pour des riens.

C'étoient autrefois en Italie les vendeurs de poulets qui portoient les billets doux aux femmes ; ils gliſſoient le billet ſous l'aile du plus gros, & la dame avertie ne manquoit pas de le prendre. Ce manege ayant été découvert, le premier meſſager d'amour qui fut pris, fut puni par l'*eſtrapade*, avec des poulets vivans attachés aux pieds. Depuis ce tems, *poulet* eſt ſynonyme à *billet doux*. Les commis ambulans de la petite poſte en portent & rapportent ſans ceſſe ; mais une cire fragile & reſpectée tient ſous le voile ces ſecrets amoureux ; le mari prudent n'ouvre jamais les billets adreſſés à ſa femme.

Les amis s'avertiſſent pour les jours qu'ils veulent paſſer enſemble ; le commerce de la vie s'embellit de cette facilité. Mais on écrit pour ſes affaires ou pour ſes plaiſirs, parce que ce ſeroit une grande imprudence d'écrire

autrement ; le tout étant entre les mains de la police, qui veut ſavoir juſqu'aux choſes indifférentes.

L'inconvénient eſt, que les anonymes qui vous écrivent des injures, ſont plus à leur aiſe. Mais toute lettre anonyme eſt d'un lâche, & dès-lors mépriſable. Cet abus ne ſauroit contre-balancer l'utilité générale.

Les gens en place ou célebres reçoivent une foule de lettres oiſeuſes ; cette affluence ne peut manquer de les diſtraire, & à la longue de les fatiguer. Le fardeau d'une vaſte correſpondance eſt un malheur attaché à la renommée ; on perd des heures précieuſes à répondre à des futilités, & à tracer ſur le papier des complimens ſtériles ou des choſes extrêmement vagues.

On ne doit qu'à ſes intimes amis le tableau de ſes véritables idées : on eſt obligé de diſſimuler avec les autres, parce qu'ils ſont toujours prêts à montrer vos lettres, à les faire circuler, & même à les imprimer. Il faut être très-circonſpect avec la multitude ;

car combien de gens vous tendent des pieges ſous l'apparence du zele, & ne ſont qu'à l'affût des ridicules qu'ils peuvent ſaiſir, contens d'avoir pu tromper ou votre confiance ou votre crédulité !

On a publié une mince brochure, intitulée, *la petite Poſte dévaliſée.* Ces lettres ſont fictives; mais s'il étoit permis de lever par ſimple curioſité les cachets, & de parcourir toute la correſpondance d'un ſeul jour, Dieu ! que de choſes curieuſes & intéreſſantes à lire ! La certitude que ces lettres n'ont été écrites que pour une ſeule perſonne, que l'ame s'eſt épanchée en liberté, formeroit des contraſtes ſinguliers & une lecture unique; jamais l'imagination d'un auteur ne produira rien qui en approche; la détreſſe, l'infortune, la miſere, l'amour, la jalouſie, l'orgueil donneroient des tableaux variés, piquans; & comme on ne pourroit douter de la réalité, l'intérêt deviendroit plus vif. Quel plaiſir de voir à nu le ſtyle de l'homme d'affaires, du mar-

quis, de la courtisanne, de la jeune fille amoureuse, de l'habitué de paroisse, de l'emprunteur, du tartuffe dans toutes les classes ! Que ne donneroit-on pas pour les lettres originales d'un Desrues, pour tenir tel billet de tel homme célebre, dans telle circonstance de sa vie ! Les gens de lettres en trouveroient de très-bien écrites; les philosophes feroient de nouvelles découvertes sur le cœur humain, & les grammairiens verroient que, sur cent lettres, quatre-vingt n'ont pas l'ombre d'orthographe ; mais qu'en général, celles qui pechent par ce défaut, ont plus d'esprit & de naturel que les autres : aussi sont-elles écrites pour la plupart par des femmes. Et parmi les hommes, pour ne pas dire parmi les auteurs, ceux qui ignorent certaines regles grammaticales, s'expriment avec plus de grace, de liberté & de force. Or, réfléchissez donc là-dessus, froids, pesans & maniérés écrivains, qui savez ou ne savez pas la grammaire.

L'impression fidelle de toutes ces lettres

ſeroit un monument bien curieux ; mais il n'eſt pas licite de le deſirer, car rien n'autoriſe à léſer de cette maniere la confiance publique.

Cette petite poſte a été réunie à la grande, parce qu'il eſt dit que tous les établiſſemens en France appartiendront ſucceſſivement à des *régies* ou à des *fermiers excluſifs*.

CHAPITRE CCXCVII.

Débiteurs.

QU'IL eſt doux, qu'il eſt agréable de payer ſes créanciers ! a dit Littleton, auteur Anglois.

Il paroît que la ſatisfaction que donne le paiement de ſes dettes, touche moins nos jeunes ſeigneurs ; jamais ils ne prennent de ſoucis ſur le chapitre de leurs obligations ; ils en font un ſujet de plaiſanterie ; ils diſent très - ſérieuſement à leur homme d'affaires ces mots de la comédie : *dites à mes créan-*

ciers que je m'exécute inceſſamment, que je me marie, & que s'ils me fâchent, je reſterai garçon.

On devroit preſſer davantage le débiteur ; il y en auroit moins ; car ce n'eſt pas le véritable néceſſiteux qui emprunte, c'eſt le prodigue, le fou, l'inſenſé, le libertin, le diſſipateur.

Le créancier eſt toujours maltraité par la loi : ce qui rend hardi le fripon, & ruine l'honnête homme. Il n'y a point aſſez de ſévérité ; on élude ſi facilement la priſon, les loix civiles ſont ſi lâches, qu'elles n'inſpirent plus le moindre effroi : la propriété en eſt bleſſée, & le commerce, gêné. On voit naître une foule d'acheteurs intrépides, qui, prévoyant la molleſſe des loix, s'aſſurent d'avance de ce qu'elles n'ont pas ſu conſerver aux prêteurs.

Il faudroit imprimer une ſorte d'infamie à tout débiteur infidele. N'eſt-il pas honteux de ne pas payer ſon tailleur, ſon traiteur, ſon tapiſſier & ſon boucher ? On paie bien

les dettes du jeu ; pourquoi ? Parce qu'on ne feroit pas plus admis dans la société. Il feroit facile à des loix plus pressantes, plus positives, de forcer les débiteurs à l'acquittement de leurs obligations ; c'est plutôt la mauvaise volonté que l'impuissance, qui recule devant les engagemens les plus solemnels.

Plus un débiteur est riche, moins il paie ; il défend avec une partie de son or l'autre portion de son opulence ; il enveloppe son créancier de tous les embarras de la procédure, il le jette dans les détours de la chicane ; & à force de reculer l'époque du paiement, il lasse & fatigue son adversaire, qui lui abandonne enfin la moitié ou les trois quarts de sa créance.

J'ai dit, je crois, que les jeunes gens, il y a quarante ans, aimoient le fracas & le carillon, & que presque toutes les nuits ils se faisoient une gloire misérable de casser des lanternes, ou d'attaquer les soldats du guet. J'ai dit que ces abus avoient été sévérement réprimés comme ils devoient l'être. Aujour-

d'hui nos élégans, moins bruyans & plus perfides fe vantent d'avoir des dettes, parlent du bijoutier, du marchand de chevaux, du carroffier, du marchand de foie, qui les pourfuivent à toute outrance, les appellent des *impertinens*, & des *drôles*; ils plaifantent enfin fur la vifite des huiffiers; & tirant de leur poche un amas d'exploits, ils les brûlent lentement à la cheminée tout en fe contemplant au miroir.

Et que dirions-nous, fi nous le voulions, du débiteur fimulé qui fait banqueroute pour un grand feigneur à la face du public? Mais nous fommes-nous engagés à tout dire? non.





TABLE

DES CHAPITRES.

Fin du Tome III.

